



**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE
SAHEL
(CILSS)**



**COMMISSION EUROPEENNE
(CE)**

*Programme Régional
Amélioration des Instruments du Diagnostic
Permanent pour la Sécurité Alimentaire. Phase III*

DIAPER III

**Evaluation des Centrales
d'Informations**

Août 1997

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE
SAHEL
(CILSS)**

**COMMISSION EUROPEENNE
(CE)**

*Programme Régional
Amélioration des Instruments du Diagnostic
Permanent pour la Sécurité Alimentaire. Phase III*

DIAPER III

**Evaluation des Centrales
d'Informations**

Août 1997

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS

RESUME

I - INTRODUCTION.....1

II - SITUATION GENERALE.....2

2.0.1 VERIFICATION DE L'INSTALLATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE.....3

2.0.2. CONTENU ACTUEL ET UTILISATION COURANTE DE LA CENTRALE6

2.0.3 RESSOURCES HUMAINES DISPONIBLES9

2.0.4 ORGANISATION DU SYSTEME DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT10

2.0.5 ANALYSE DES CHAMPS CONTENUS DANS LA CENTRALE.13

2.0.6 PROBLEMES GENERAUX RENCONTRES14

IV - PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS93

V - CONCLUSION.....96

AVANT PROPOS

Le présent rapport est relatif à l'évaluation des Centrales d'Informations installées dans les différents pays et au centre régional du projet DIAPER III.

L'évaluation s'est déroulée sur une période allant de juillet à septembre 1996. Elle a été menée entièrement par Mr. Adama Nouhoun OUATTARA, consultant du bureau d'études TEST installé à Ouagadougou, Burkina Faso.

Compte tenu du temps écoulé depuis la réalisation de l'étude, la situation décrite a dû certainement évoluée dans plusieurs pays. Les conclusions et recommandations présentées ici doivent être considérées dans ce contexte.

Enfin, ce travail a été rendu possible grâce à l'effort constant des membres de l'Equipe Centrale d'Animation (ECA) de DIAPER et du CESD-communautaire, qui n'ont ménagé aucun effort pour prêter leur concours dans la préparation des termes de référence de l'évaluation et pour formuler des commentaires constructifs tout au long de la préparation du présent document.

RESUME DU RAPPORT

Il ressort de l'évaluation des Centrales d'Informations du Projet DIAPER III, qu'aucune de ces Centrales n'a encore atteint la vitesse de croisière à même de jouer son rôle de base de données centralisées permettant de mener une analyse sur la situation de sécurité alimentaire.

Ces Centrales se trouvent dans des machines de grande capacité sauf au Sénégal, au Cap-Vert, au Tchad et en Guinée-Bissau. Dans ces deux derniers pays, l'acquisition des nouveaux équipements devant abriter la Centrale n'est pas encore faite.

Pour des raisons diverses, la Centrale n'est pas fonctionnelle au Cap-Vert et au Tchad, elle n'est pas opérationnelle en Guinée-Bissau. Dans tous les pays, l'option 3 du logiciel n'est pas encore disponible. Le transfert sur les nouveaux équipements n'a pas bien réussi d'un pays à l'autre ce qui pose des difficultés de démarrage du logiciel de gestion de la Centrale. Certains fichiers ne sont pas accessibles à partir du logiciel de gestion de la Centrale : le problème est que les fichiers INDEX (*.NDX) de ces fichiers n'existent pas, ou ne sont pas à jour (date différente de la date du fichier *.DBF). Ce problème apparaît lorsqu'on essaie de « contourner » le logiciel de gestion d'une base de données en saisissant directement dans le fichier à travers un autre logiciel (ici, EXCEL ou DBASE sont possibles).

Parmi les 48 fichiers de la Centrale, repartis en quatre (4) domaines, plus de la moitié ne sont pas renseignés. Les fichiers du domaine de la production végétale a bénéficié de plus d'égards par rapport à ceux des autres domaines, certainement à cause de la localisation initiale de la Centrale et aussi à l'importance de l'agriculture dans ces pays. Parmi les raisons évoquées pour le vide observé au niveau de certains fichiers, on peut retenir le faible niveau de développement de l'appareillage statistique des pays (l'exemple de la Guinée-Bissau est éloquent : la Direction de l'Elevage vient se renseigner auprès de la Division des Statistiques agricoles sur les données sur l'élevage et les méthodes pour appréhender ces données!!!), la non pertinence des variables de certains fichiers en regard des spécificités de certains pays et enfin l'inadaptation entre l'offre d'informations et la demande de la Centrale (les deux premières raisons entraînant d'ailleurs la dernière). Parmi les principaux utilisateurs de la Centrale, on peut retenir la structure chargée de l'analyse sur la situation de la sécurité alimentaire, la Direction de la Statistique, la Direction de l'Agriculture, la Direction de l'Elevage, des institutions internationales (F.A.O., C.I.L.S.S., F.E.W.S, P.A.M.), des structures de coopération et des chercheurs et étudiants. Cependant, de nombreux utilisateurs ignorent l'existence même de la Centrale et ceux qui le savent, méconnaissent la potentialité (théorique) de son contenu. Plusieurs raisons expliquent donc la sous-exploitation de la Centrale. Parmi ces raisons, on peut retenir la localisation initiale de la Centrale qui la transforme en un instrument de la structure qui l'abrite plutôt qu'une base de données permettant une analyse de la situation de sécurité alimentaire et l'absence de publicité autour de cette Centrale de la part des équipes locales (gestionnaires et animateurs).

Au niveau des ressources humaines disponibles, une seule personne est affectée au fonctionnement de la Centrale (sauf au Cap-Vert et en Guinée-Bissau où il existe une équipe travaillant autour du fonctionnement de la Centrale). Cela peut constituer un handicap pour le fonctionnement de la Centrale car non seulement cette personne ne travaille pas à plein temps sur la Centrale, mais elle n'est souvent pas disponible entraînant un retard dans la mise à jour de la Centrale (pour raisons de maladie ou autre raison comme en Mauritanie).

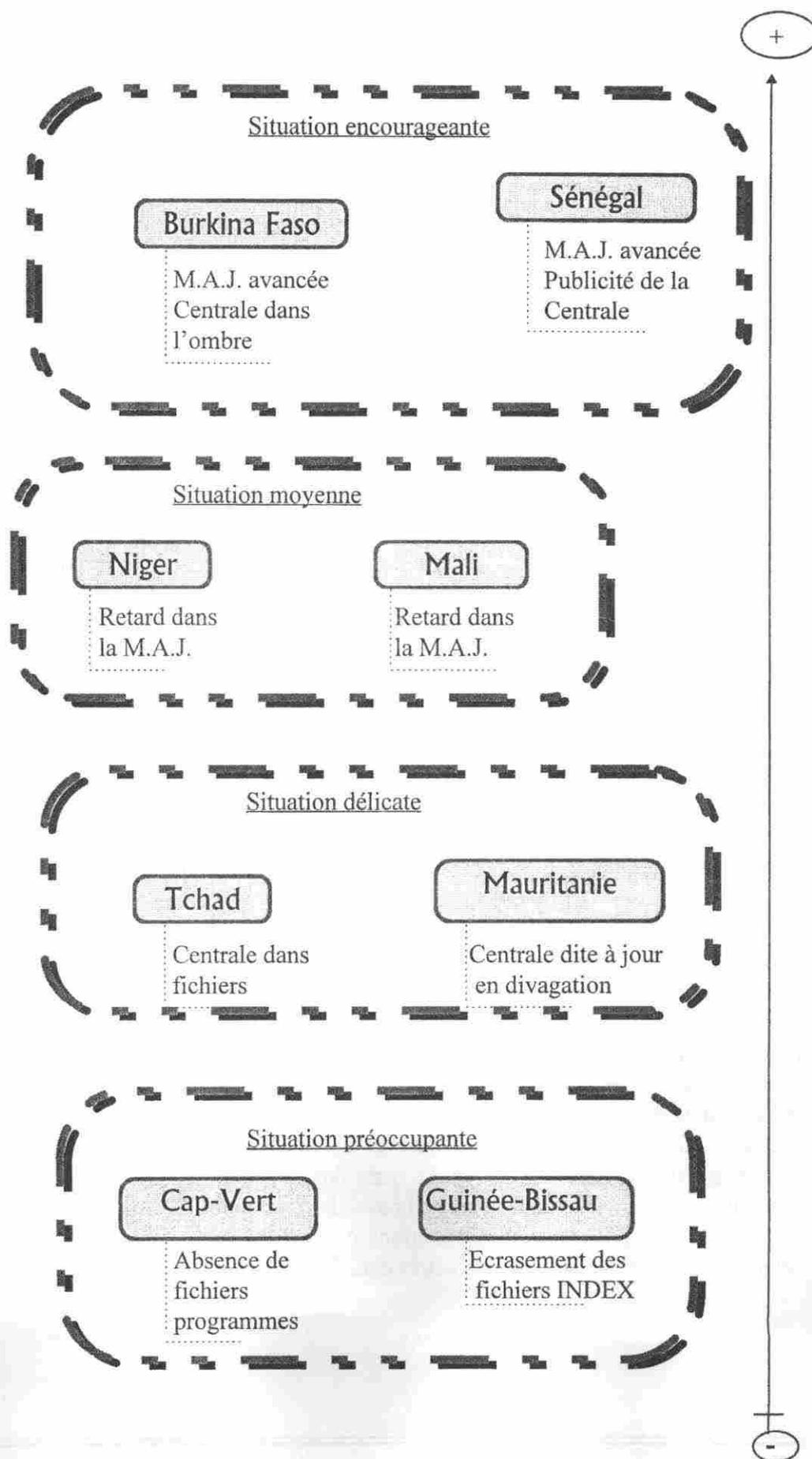
Au niveau de l'organisation du dispositif du fonctionnement de la Centrale, on peut noter qu'il n'existe pas toujours de plan interne de travail (comme au Cap-Vert, en Guinée-Bissau et au Sénégal). En ce qui concerne les moyens de fonctionnement, au moins une indemnité est prévue dans tous les dévis-programmes pour le gestionnaire, même si le montant en Guinée-Bissau est différent de celui des autres pays. Mais il n'est pas prévu de matériel fongible pour le fonctionnement de la Centrale comme si les données devraient se présenter d'elles même au gestionnaire et aussi si la sauvegarde n'exigeait pas de disquette de travail. La collecte des données s'effectuent le plus souvent sur demande (sauf pour les données élaborées par la structure abritant la Centrale, encore qu'en Mauritanie, cela n'est pas le cas), le mode de transmission est le papier dans tous les cas de figure. La procédure de sauvegarde exige que la saisie soit manuelle et le contrôle, non prévu dans le programme de gestion, est fait par le gestionnaire lui-même. Les données sont de diverses sources (même parfois pour un même fichier), de périodicité annuelle dans la plupart des cas (sauf données de population, des prix de céréales et de la pluviométrie).

Au niveau des champs définis dans la Centrale, il faut souligner que la couverture des besoins des utilisateurs est partielle (seulement certains utilisateurs des données du domaine de la production végétale sont satisfaits des champs de ce domaine). Cela peut s'expliquer par le format standard du modèle (Centrale unique) qui ne prend pas en compte certains besoins spécifiques pour l'analyse de la situation de sécurité alimentaire. Les champs dits « superflus » dans les pays sont plus dus à l'absence des données qu'à l'utilisation réelle de ces champs (cela s'expliquant par la méconnaissance des utilisateurs de la potentialité de la Centrale, la difficulté de l'appareil statistique à appréhender certaines variables). Cependant, il ressort dans tous les pays, que le fichier sur le prix d'exportation des fournisseurs étrangers est à supprimer.

Au niveau de l'état des Centrales d'Informations du Projet DIAPER III, on peut retenir qu'elles se trouvent à diverses étapes de maturité mais qu'aucune n'a encore atteint la vitesse de croisière. Le cas le plus préoccupant est celui du Cap-Vert où l'absence de certains fichiers programmes fait que la Centrale ne fonctionne pas. Ensuite, vient la Guinée-Bissau où la Centrale est bloquée car les fichiers INDEX des fichiers DBF présents ont été écrasés par ceux de 1990, entraînant l'inaccessibilité des tous les 48 fichiers de la Centrale. Les cas du Tchad et de la Mauritanie sont particuliers. Dans le premier pays, la Centrale est réduite à son contenu sous forme de fichiers dans des disquettes car toutes les machines qui l'ont abritées sont tombées en panne et les nouveaux équipements prévus dans le dévis-programme de cette année (qui n'est pas encore débloqué!!!) ne sont pas encore acquis. Dans le second pays, la Centrale qui a été évaluée n'a pas encore évolué depuis son stade du Projet DIAPER II (alors

que le Projet DIAPER III avance). La situation moyenne a été observée au Niger et au Mali : dans le premier pays, la méconnaissance de la procédure de sauvegarde a retardé la mise à jour de la Centrale d'Informations et dans le second, c'est plutôt la non-disponibilité du gestionnaire (pour raison de maladie) qui a engendré le retard. Le fonctionnement de la Centrale pourra rapidement redémarrer. Les exemples encourageants de Centrale ayant une avance de maturité dans le fonctionnement sont ceux du Burkina Faso et du Sénégal. Le Burkina Faso est surtout avancé dans la mise à jour et la gestion de la Centrale (de nombreuses défaillances techniques d'exploitation ont été signalées ici). Le Sénégal est beaucoup avancé dans la publicité de la Centrale et les rapports privilégiés avec les fournisseurs de données devant alimenter la Centrale. Son exemple mérite d'être souligné comme le plus avancé.

On peut résumer l'état des Centrales d'Informations dans le graphique synoptique suivant :



EVALUATION DE LA CENTRALE D'INFORMATIONS

I - INTRODUCTION

A la fin de la phase II du projet DIAPER, la Centrale d'Information qui devrait jouer un rôle clé de centralisation des informations pour l'analyse de la sécurité alimentaire dans les pays membres du C.I.L.S.S., est restée dans une situation léthargique. La phase III du projet DIAPER a inscrit dans ces soucis, l'alimentation de cette Centrale en la mettant à jour dans le cadre de l'amélioration des instruments de diagnostic de la situation de sécurité alimentaire. Mais la Centrale n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière pour être pleinement opérationnelle dans aucun des pays.

Les raisons de cette situation va des défaillances techniques (Cap-Vert, Guinée-Bissau et Tchad), à l'existence de trous d'informations (tous les pays) en passant par le cas des informations collectées mais pas saisies (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Tchad, Niger et Sénégal), l'inaccessibilité de certains fichiers (Mali, Niger et Burkina Faso) et surtout l'ignorance même de l'existence de la Centrale par les utilisateurs ou l'absence ou le refus de publicité autour de la Centrale (tous les pays sauf le Sénégal). Notons enfin l'inadaptation des maquettes de collecte de la Centrale aux capacités d'offre de données de l'appareillage statistique des pays membres du C.I.L.S.S. et aussi la contrainte d'un format standard de la Centrale face aux spécificités de ces pays.

La Centrale d'Informations est ainsi « sous alimentée » et faiblement utilisée, si ce n'est que dans les domaines relevant des attributions de l'institution qui abrite la Centrale. Elle se trouve à des étapes différentes de fonctionnalité d'un pays à l'autre. Elle ne fonctionne même pas du tout au Cap-Vert (absence de certains fichiers-programmes), elle est bloquée en Guinée-Bissau (écrasement des fichiers INDEX qui fait qu'aucun fichier n'est accessible) et au TCHAD (le contenu de la Centrale se trouve dans des disquettes), elle était absente en Mauritanie au cours de la mission d'évaluation de sorte que celle qui a été évaluée est encore à sa situation du Projet DIAPER II. Elle a commencé à bouger au Niger mais la méconnaissance de la procédure de sauvegarde a énormément retardé sa mise à jour, mise à jour qui a aussi été retardée au Mali pour raison de maladie de l'unique gestionnaire. Cependant, cette Centrale est en avance par rapport à celle du Niger vu que les contacts ont été pris avec les fournisseurs d'informations pour rendre fructueuse la collecte. La Centrale du Burkina Faso et du Sénégal ont atteint une certaine longueur d'avance dans la phase de décollage mais dans le premier pays, elle demeure toujours « inconnue » tandis que dans le second pays, des rencontres de concertation ont permis aux utilisateurs et fournisseurs d'informations de faire sa connaissance. Ces deux pays sont relativement plus avancés que les autres dans le fonctionnement de la Centrale.

II - Situation générale

L'état actuel de la Centrale d'Informations dans les pays visités ne permet pas de faire une analyse de la situation alimentaire jusqu'au niveau du bilan céréalier et il est impossible d'aller au-delà de cette étape.

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'état léthargique actuel de la Centrale :

- - en raison de son site de localisation, la Centrale est un instrument de l'institution qui l'abrite plutôt qu'un outil d'analyse de la situation de sécurité alimentaire. En effet, l'accent est mis le plus souvent dans la collecte et la mise à jour des informations qui sont le plus demandées dans l'institution. Les autres domaines d'informations sont mis en veilleuse. On a alors l'impression que ce qui intéresse les utilisateurs sont les informations qui ressortent des attributions de la dite institution en oubliant que ceux-ci ignorent que l'institution puisse abriter des informations d'autres domaines ne relevant pas de ses attributions. La collecte est donc orientée de ce fait et les utilisateurs ignorent l'existence de la Centrale.
- - le gestionnaire de la Centrale ne travaille pas à plein temps pour la mise à jour de cette Centrale. Pour que ce dernier puisse jouer pleinement son rôle, il faudra qu'il soit déchargé des tâches administratives autres que celles à effectuer dans le cadre de la mise à jour de la Centrale et surtout bénéficier du Projet DIAPER III d'une motivation plus substantielle que celle qui lui est réservée actuellement. En effet, la collecte d'informations auprès des sources administratives est une tâche onéreuse du fait des multiples déplacements très souvent infructueux. La prime de collecte devrait alors être de telle sorte que sa perte soit « sensible » dans la rémunération globale du gestionnaire. Ce dernier sera plus motivé s'il sait que le « complément marginal » de son salaire est plus élevé que ce qu'il dépense réellement comme frais de collecte (frais de parking et de gardiennage, frais d'entretien de l'engin utilisé, carburant). Dans le cas contraire, il vaut mieux attendre l'imminence d'une mission d'évaluation pour lancer une vaste opération de collecte. Au problème de temps impari au fonctionnement de la Centrale, il faut ajouter le fait que la procédure de sauvegarde n'est pas connue de tous les gestionnaires et dans le cas où elle est connue, elle est trop longue et complexe.
- - enfin, la méconnaissance de l'existence de la Centrale par les utilisateurs. Cette méconnaissance est souvent due à l'attitude désintéressée des Animateurs Locaux, qui ne font que gérer les indemnités sans se soucier si la mise à jour est faite ou pas et qui ne font pas la publicité ni initier des rencontres de concertation entre les fournisseurs d'informations et les utilisateurs. Il faudra mettre un dispositif de publicité active et passive autour de cette Centrale. La pression de la demande des utilisateurs entraînera sa mise à jour par le gestionnaire.

2.0.1 Vérification de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

2.0.1.1 Existence et description du matériel informatique sur lequel la Centrale est installée

Dans tous les pays visités, la Centrale d'Informations a été transférée sur les nouvelles machines acquises dans le cadre du DIAPER III. En général, ce sont des machines de très grande capacité (1 giga d'octets de disque-dur), très rapide (100 MHZ). Les imprimantes sont du type Laser et les onduleurs disposent d'une grande autonomie de fonctionnement. Cependant, au Burkina Faso et Cap-Vert, une imprimante matricielle très performante a été acquise au lieu d'une imprimante laser. C'est au Sénégal que la machine qui abrite la Centrale ne dispose pas d'une grande capacité et l'imprimante matricielle non plus n'est pas performante.

Dans tous les pays visités, toutes les machines sont dans un bon état de fonctionnement sauf en Mauritanie où le lecteur de disquette ne fonctionne pas. Les anciennes machines qui abritaient la Centrale sont désuètes et ne fonctionnent pratiquement plus. C'est sur un de ces types de machines que l'évaluation de la Centrale de la Mauritanie s'est effectuée car la nouvelle machine achetée par DIAPER III pour la Centrale a été temporairement réquisitionnée.

2.0.1.2 Point sur la mise en service des nouveaux équipements

Dans tous les pays, les nouveaux équipements acquis dans le cadre de DIAPER III ont été la bienvenue car la capacité du disque-dur des anciens équipements étaient saturés ou même le modèle de ces machines était dépassé (286 par exemple). Ces nouveaux équipements sont déjà fonctionnels partout où ils sont livrés (en Guinée Bissau, la livraison n'est pas encore faite), même lorsque la Centrale ne fonctionne pas (cas du Cap-Vert), les machines l'abritent en attendant son démarrage. (Voir tableau d'inventaire par pays).

2.0.1.3 Les nouveaux matériels informatiques livrés sont adaptés à la nature des travaux à réaliser. Lorsque les Centrales d'Informations auront atteint leur vitesse de croisière, le problème d'espace-disque et de saturation de mémoire ne se poseront pas de suite sauf peut-être dans le cas du Sénégal.

Le système de sauvegarde de la Centrale est subtil et complexe. Il faut d'abord créer un fichier temporaire sur une disquette, faire la saisie sur cette disquette avant de l'importer dans la Centrale. Pourquoi un passage par un lecteur externe si on connaît les problèmes d'importation de virus et la non fiabilité des disquettes? Toujours est-il que les nouveaux gestionnaires des Centrales n'avaient pas tous connaissance de cet artifice de sauvegarde et qu'il fallait lire minutieusement le manuel de mise à jour. Dans la plupart des pays, les gestionnaires qui ont reçu la formation initiale ne sont plus là. L'initialisation a été faite pour les nouveaux gestionnaires mais ce passage n'a pas clairement apparu. Des saisies ont été initiées mais les informations n'ont pas été retrouvées. Cela a découragé plus d'un

gestionnaire et il faudra rattraper le retard en refaisant la saisie. On entend souvent dire que le système de sauvegarde ne fonctionne pas alors qu'il fallait suivre à la lettre la procédure de mise à jour. Celle-ci est complexe : par exemple, on ne peut pas saisir plusieurs périodes à la fois dans le même fichier temporaire. Si on a une longue série mensuelle, on ne peut créer qu'un seul fichier temporaire d'un seul mois, le saisir et l'importer et recommencer avec le mois suivant de la même année. C'est un travail fastidieux alors que l'informatique devrait faire gagner du temps. Il n'y a pas de contrôle d'exhaustivité de périodes. On peut oublier ou dupliquer une période et la machine sauvegarde sans problème.

2.0.1.4 Liste des dysfonctionnements rencontrés

Intitulé	Oui/Non	Observations
Le logiciel est-il correctement installé?	Oui	Mais pas avec les disquettes d'installation qui n'existent pas sur le site de la Centrale. On doit plutôt parler de transfert et non d'installation. Les conflits entre fichiers exécutables surviennent avec les machines ayant Windows 95 comme système d'exploitation. Que le transfert se fasse par Back-Up ou par Laplink, il faut se rassurer que tous les fichiers de gestion du programme aient été copiés.
Le logiciel est-il fonctionnel?	OUI	Mais l'option 3 (Répertoire documentaire n'est pas disponible)
L'accès aux différentes opérations est-il possible?	OUI	Mais aucune interaction entre les variables. Par exemple, pour l'élaboration du bilan céréalier, le logiciel demande encore de saisir certaines informations qui existent déjà dans la Centrale d'Informations.
Le manuel d'utilisation existe-t-il?	OUI	Tous les manuels existent au niveau du site de la Centrale.
Autres		Lorsque le fichier est vide, les opérations de consultation, de modification, de suppression et de listage ne sont pas accessibles. Pourtant, les autres opérations telles que l'Ajout, l'Importation et l'Exportation sont accessibles.

Au CAP-VERT, tous les fichiers programmes de la Centrale ne sont pas disponibles dans la machine. La Centrale n'est donc pas correctement installée et ne fonctionne pas.

En Guinée Bissau, la réinstallation a détruit le contenu des fichiers mis à jour jusqu'en 1992. La Centrale est donc vide.

2.0.1.5 Difficultés rencontrées au niveau de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

Au niveau de l'installation : les disquettes d'installation sont inexistantes sur les sites d'installation. En cas d'avarie du disque dur, on ne peut plus réinstaller le logiciel. Il fallait passer par Back-Up ou Laplink pour le transfert de la Centrale. Ce qui ne s'est pas passé sans difficultés. Une solution est qu'une copie des disquettes d'installation soit disponible par pays.

Au niveau du fonctionnement : la version de DBASE IV que les gestionnaires disposent ne sont pas des versions originales, elles ont été « piratées » (sauf dans le cas du CAP-VERT et de la GUINEE BISSAU). L'ECA devrait faire parvenir une copie de la version DBASE IV 1.1 aux gestionnaires de Centrale dans les pays comme cela a été fait pour le CAP-VERT.

Ensuite, le programme de gestion de la Centrale ne prévoit pas de contrôles de saisies (contrôle d'intervalle, de cohérence, du total, etc...). Les erreurs de saisies étant courantes, il faudra prévoir, dans le programme, des tests de plausibilité des informations saisies (par exemple, que la population d'une localité ne soit pas plus élevée que la population totale du pays car, dans le programme de gestion, toutes ces informations sont saisies à part).

Enfin et toujours au niveau du fonctionnement de la Centrale, le retard enregistré au niveau de la mise à jour est en grande partie imputable à la lourdeur de la procédure de mise à jour telle que décrite dans le manuel. Il faudra d'abord une fiche de collecte (alors que rien n'a été prévu au niveau du matériel fongible pour la Centrale), puis passer par une disquette de travail. Comme le programme est écrit en DBASE, il devrait être flexible pour que la mise à jour se fasse directement par bande magnétique.

La Centrale est le plus souvent localisée au sein de la structure chargée des statistiques agricoles faisant partie du Ministère dont relève l'Agriculture. C'est au Burkina Faso et au Mali que la Centrale est directement liée à la structure chargée de l'analyse de la situation de sécurité alimentaire.

Le tableau ci-après récapitule la localisation de la Centrale par pays.

Pays	Institution abritant la Centrale
BURKINA FASO	Direction de Statistiques agro-pastorales (Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales)
CAP - VERT	Bureau des Etudes et de la Planification (Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement)
GUINEE - BISSAU	Bureau de Planification (Ministère du Développement Rural)
MALI	Cellule de Planification et de Statistique (Ministère du Développement Rural et de l'Environnement)
MAURITANIE	Direction de Développement des Ressources agro-pastorales (Ministère de l'Agriculture)
Pays	Institution abritant la Centrale
NIGER	Direction des Etudes et de la Planification (Ministère du Développement Rural)
SENEGAL	Direction de l'Agriculture (Ministère de l'Agriculture)
TCHAD	Direction de la Promotion des Productions Agricoles et de la Sécurité Alimentaire

2.0.2. Contenu actuel et utilisation courante de la Centrale

Dans tous les pays visités, les 48 fichiers existent et sont dans la Centrale d'Informations. Mais ils ne sont pas tous accessibles selon les pays et pour tous ces pays, tous les fichiers ne sont pas à jour. La grande majorité des fichiers à jour appartiennent au domaine de la production végétale, (traduisant ainsi le fait que la Centrale épouse les attributions de l'Institution qui l'abrite, très souvent le Ministère de l'Agriculture) et parfois le domaine de la population et de l'environnement physique.

Aucun problème d'accessibilité des fichiers ne s'est présenté au Sénégal, en Guinée Bissau, ni sur l'ancienne machine de la Mauritanie. Ce problème est certainement né soit avec les transferts sur les machines comportant Windows 95 comme système d'exploitation soit par les méthodes adoptées par les gestionnaires pour contourner le système de sauvegarde en saisissant directement les données sans que le fichier INDEX (.NDX) soit mis à jour par le programme de gestion de la Centrale.

Les périodes de couverture des fichiers à jour ne remontent pas jusqu'à 1960. Cela est lié à la disponibilité des informations des fournisseurs. Un autre problème qui se pose actuellement est que la libéralisation de l'économie a mis fin au monopole de certaines institutions fournisseurs d'informations. Les données actuelles n'appréhendent plus le phénomène statistique dans sa totalité. Il faudra faire une collecte exhaustive mais qui coûtera cher au Service chargé de la maintenance de la Centrale. Par exemple, il est difficile d'évaluer actuellement la disponibilité (l'offre) des équipements agricoles dans les pays car la structure étatique qui avait le monopole dans l'achat et la vente de ces

Evaluation de la Centrale d'Information

équipements a perdu son monopole. De nombreuses unités, relevant souvent du secteur informel, interviennent dans la production et l'écoulement de ces équipements. Une évaluation exhaustive de la disponibilité des équipements agricoles nécessitera au préalable, un dénombrement de l'ensemble des unités productrices de ces équipements; opération qui coûte chère et ne pourra être répétée chaque année.

Les fichiers à jour ne le sont parfois que de façon apparente : toutes les variables ne sont pas renseignées. Cela vient du fait que l'uniformisation des Centrales par un modèle standard ne tient pas compte des champs et variables disponibles dans le pays pour l'analyse de la sécurité alimentaire. De plus, même si les fichiers comportent des variables homogènes, ces variables ne sont pas renseignées à la même source d'une part et d'autre part n'ont pas la même périodicité de publication.

Certaines informations sont partielles, eu égard à l'état des appareils statistiques des pays concernés. Par exemple, les abattages ne concernent que les abattages commerciaux, les abattages familiaux sont difficiles à appréhender (ne parlons pas des abattages clandestins).

Les détails du point sur la mise à jour des fichiers seront donnés dans l'évaluation pays par pays.

2.0.2.2. Principaux utilisateurs des données contenues dans la Centrale

Les principaux utilisateurs des données contenues dans la Centrale sont divers. Cependant, comme les Centrales ne sont toutes au même stade de fonctionnement, nous allons présenter ici le cas où la Centrale a atteint une certaine vitesse (même si ce n'est pas encore la vitesse de croisière). C'est l'exemple du Sénégal vers lequel les autres pays devront s'orienter. Nous avons généralisé les dénominations des structures pour se rapprocher d'un cas « standard ».

Utilisateurs	Principales utilisations
Structures chargées de la sécurité alimentaire	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier)
Structures chargées de la Politique Agricole	Elaboration des programmes de politique de l'Etat dans le domaine agricole
Institution chargée de la Statistique	Elaboration (du budget économique et) des Comptes de la Nation
Structure chargée de la Recherche Agricole	Etude sur les revenus du monde agricole, alimentation d'un modèle avec les données de la production végétale et parfois étude d'une série longue pour une variété d'une spéculation donnée
Structure chargée de la Protection des Végétaux	Elaboration des stratégies de lutte biologique et évaluation de ces stratégies à travers une étude des séries longues sur les superficies emblavées

Evaluation de la Centrale d'Informations

Structures chargées d'octroi de Crédit Agricole	Rationalisation de leur intervention en milieu rural
Direction de la Météorologie	Alimentation d'un modèle avec les données de production végétale et des superficies cultivées
Structures Décentralisées chargées des ressources agro-pastorales	Alimentation de banques de données avec les résultats définitifs de la campagne
Organismes :	
F.A.O.	Elaboration du bilan céréalier, mise à jour d'un annuaire statistique, attributaire des publications
U.S.AID (F.E.W.S.)	Estimation de certains agrégats de la production végétale, alimentation de banque de données, attribution
C.I.L.S.S.	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier), attribution des publications
P.A.M.	Gestion de la situation des aides alimentaires, attribution
P.N.U.D. & Coopérations	demande ad hoc de résultats définitifs de la campagne
Banque Centrale et Banques Commerciales	Alimentation banque de données avec des données de superficies, production et rendements
DIRECTION de l'Agriculture	Base de données
O.N.G.	Superficies cultivées et quantités des spéculations
Organismes Privés	Elaboration et/ou évaluation de projets d'intervention en milieu rural
Consultants	Productions céréalières des zones sur lesquelles portent leurs études
Etudiants et Chercheurs	Actualisation de certaines informations, longueur des séries
Centres de documentations	Pour attributions

N.B. : attribution signifie que la structure est attributaire des publications de l'institution abritant la Centrale d'Informations.

Dans tous les pays, beaucoup d'utilisateurs ignorent l'existence de la Centrale d'Informations dans les institutions qui l'abritent. Ceux qui la connaissent, l'ont appris par un effet "boule de neige". Cependant, c'est plutôt en tant que institution détentrice de certaines statistiques que la majorité des utilisateurs ont recours à la Centrale. En effet, beaucoup d'utilisateurs venaient d'abord à l'institution pour des statistiques qu'elle produit. Très peu d'entre eux demandent des informations autres que celle relatives à ces types de statistiques (notamment les indicateurs économiques ou l'environnement physique). Pire, souvent, au sein même de l'institution abritant la Centrale, les uns préfèrent directement s'adresser à la structure productrice de l'information primaire plutôt qu'à la Centrale d'Information. Ce qui suggère que la Centrale doit se faire connaître au sein de l'institution et aussi au sein des utilisateurs sur son contenu. Une campagne d'information doit être menée au sein de l'Institution pour faire connaître l'existence de la Centrale. Ce qui orientera déjà les gens de la maison vers la Centrale. La campagne doit s'orienter aussi vers l'extérieur de l'institution. La pression de la demande d'information emmènera sa mise à jour régulière. En ce moment, elle pourra jouer pleinement son rôle de pilier centrale pour une analyse sur la sécurité alimentaire.

Aucun pays n'a entrepris la campagne publicitaire de la Centrale, pourtant cela est bien mentionné dans le manuel de mise à jour. DIAPER III doit d'abord sensibiliser ses Animateurs Locaux afin que ceux-ci sensibilisent les utilisateurs de la Centrale. Cela pourra être fait par exemple en collaboration avec le gestionnaire à travers les contacts des utilisateurs. Un refus net des Animateurs Locaux pour la publicité de la Centrale maintiendra cette dernière dans sa situation léthargique. Il est vrai que les Animateurs Locaux de DIAPER III ne sont plus tenus de faire la publicité de la Centrale comme sous DIAPER II, mais étant responsables de la rémunération des gestionnaires, ils devront évaluer la portée de cette Centrale dans son optique d'être un instrument privilégié dans le dispositif d'analyse de la situation de sécurité alimentaire.

2.0.3 Ressources humaines disponibles

Dans tous les pays visités, en général, il y a une personne que la l'institution abritant la Centrale a affecté aux tâches de fonctionnement de cette Centrale. Il est chargé des tâches de mise à jour (collecte, mise en forme, contrôle, saisie et transfert dans la base de données) et des tâches de consultation et édition. Au Sénégal, une seconde personne est attendue pour appuyer le gestionnaire actuel de la Centrale. En Guinée Bissau et au CAP-VERT, il existe tout un dispositif allant de trois (3) à cinq (5) personnes travaillant autour des attributions du service abritant la Centrale et les filières suivies serviront à alimenter la Centrale dès que celle-ci sera fonctionnelle.

2.0.3.1. Les gestionnaires (ou les personnes travaillant autour du fonctionnement de la Centrale comme au CAP-VERT et en Guinée Bissau) ne sont pas disponibles à plein temps pour le fonctionnement de la Centrale. Ils sont pris par des tâches de leur institution, souvent des tâches qui sont directement liées à leur formation (un Ingénieur des Travaux Agricoles peut aller superviser une enquête agricole) mais parfois par des tâches qui ne relèvent pas de leur formation directe (travaux de secrétariat par exemple). Le problème de temps impari se pose plus lorsque le gestionnaire est un cadre supérieur (Ingénieur par exemple) que lorsqu'il est un agent. *On doit y songer dans l'affectation des personnes ressources pour la gestion de la Centrale.*

Au MALI, des mesures sont en train d'être prises pour que le gestionnaire se consacre uniquement au fonctionnement de la Centrale. Une note de service existe déjà à cet effet, un emménagement est en voie d'exécution pour que le gestionnaire soit seul dans son bureau et sans un autre logiciel sur la machine abritant la Centrale que celui chargé de la gestion de la Centrale. Cet exemple pourrait être suivi par les autres pays.

2.0.3.2 Les gestionnaires des Centrales maîtrisent assez bien le fonctionnement de la Centrale. Le programme de gestion et le contenu de la Centrale ne sont pas difficiles à comprendre. C'est seulement le système artificiel de sauvegarde qui n'est pas évident.

D'ailleurs, la majorité des gestionnaires sont soit des analystes-programmeurs soit des personnes qui se sont investies en programmation DBASE dans le souci justement de mieux comprendre le programme de gestion. Cependant, un module de formation en DBASE (ou dans le logiciel de gestion de la Centrale) et une formation directe (et non pas par cascade comme cela a été fait pour la plupart des gestionnaires actuels) sont à recommander pour le gestionnaire et une autre personne devant le seconder. Cette seconde personne est très importante si on prend en compte le problème de mobilité des cadres (formations, recyclage ou nouvelle perspective ailleurs) ou même, des cas de réquisitions comme en Mauritanie. L'absence des gestionnaires peut bloquer le fonctionnement de la Centrale.

2.0.3.3 Il n'existe pas toujours d'autres personnes maîtrisant le fonctionnement de la Centrale autre que le gestionnaire actuel de la Centrale. Lorsqu'elles existent, en général, ce sont les anciens gestionnaires quand ils sont encore dans le pays. C'est le cas au Sénégal, en Guinée Bissau et au Niger où l'ancien gestionnaire est toujours dans l'enceinte de l'institution et le cas du Mali où l'ancien gestionnaire se trouve toujours dans l'ancien site de la Centrale.

Les gestionnaires sont de divers profils dans les cas où il existe un gestionnaire. Ils sont ou des agents ou Adjoints Techniques de la Statistique, ou des Ingénieurs des Travaux Agricoles ou des Analystes Programmeurs ou des économistes (cas rare de la Guinée Bissau).

2.0.4 Organisation du système de collecte et de traitement

En général, chaque gestionnaire de la Centrale élabore un plan de travail qui tient compte de la disponibilité des informations auprès des institutions fournisseurs. Le planning général élaboré dans le manuel de mise à jour n'est pas adapté à l'appareillage statistique des pays.

La maquette de fiches de collecte ne répond pas non plus aux disponibilités des données. Un travail supplémentaire est fait par le gestionnaire plutôt que par l'institution pour pouvoir remplir les fiches de collecte avant la saisie. Ceci coûte énormément en temps.

Il faut attirer l'attention du projet DIAPER III sur l'importance de la collecte et de la saisie. Si au Burkina Faso, CAP-VERT, en Guinée Bissau et au Sénégal, la mise à jour de la Centrale est suivie, cela ne semble pas le cas dans les autres pays. Au Burkina Faso, l'Animateur Local suit de très près la mise à jour de la Centrale et intervient souvent pour des problèmes informatiques pour aider le gestionnaire. Au CAP-VERT et en Guinée Bissau, un dispositif permanent est mis en place pour la collecte des statistiques dites courantes qui serviront à alimenter la Centrale. Au Sénégal, le Chef de la Division qui abrite la Centrale a participé à l'élaboration du planning de travail interne et intervient directement sur la machine pour débloquer le gestionnaire. Dans les autres pays, l'Animateur Local ne sait parfois même pas si la collecte s'effectue ou pas et quel est l'état

Evaluation de la Centrale d'Information

de mise à jour de la Centrale. Il est pourtant mentionné dans le manuel de mise à jour que la collecte et la saisie des données doivent avoir l'aval du chef du service et de l'Animateur Local. C'est donc dire que ce dernier dispose d'un moyen de pression pour que la Centrale soit mise à jour. Le paiement des indemnités mensuelles doit être assujetti à la présentation de la fiche de saisie et de la présentation de l'état des fichiers périodiques à mettre à jour.

2.0.4.2 Les devis-programmes des pays ne sont les mêmes quant aux moyens de fonctionnement de la Centrale.

Dans presque tous les pays, il est prévu 45 écus (15.000 FCFA ou 3.491 \$ Escudos) par mois comme frais de collecte. En Guinée Bissau, ce montant est de 33,1 écus par mois.

En plus de cela, au Burkina, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Tchad, les Animateurs locaux procurent 10 litres de carburant par mois au gestionnaire de la Centrale.

Aucune ligne de matériel fongible n'est prévu. C'est à se demander comment la collecte doit s'effectuer. Il faut que le projet DIAPER III prévoit de consommables (papier et disquettes) pour la collecte puisse se dérouler dans des conditions acceptables et qu'on puisse faire des copies de sauvegarde par années du contenu de la Centrale, cela évitera des désagréments comme ce qui arrive actuellement en Guinée Bissau.

Au regard des difficultés de collecte dans les villes, il est à noter que les indemnités sont dérisoires. En effet, dans les villes, les rendez-vous sont le plus souvent infructueux et il faudra plusieurs déplacements avant de disposer d'informations parfois incomplètes pour le contenu des champ de la Centrale. Il faut alors entreprendre des collectes complémentaires. Les indemnités peuvent ne même pas suffire pour les frais de gardiennage ou parking, alors qu'il faudra faire la maintenance des moyens de déplacement utilisés.

Cependant, les indemnités de fonctionnement de la Centrale doit tenir compte de la relève du projet DIAPER III par le Gouvernement.

Pour la maintenance d'une Centrale en croisière, il faudra pouvoir louer une somme de 500.000 F CFA/an. Cette somme comprend l'acquisition de matériel fongible pour un montant de 240.000 F CFA/an et le fonctionnement de la Centrale (mise à jour et consultation-édition pour les utilisateurs) qui coûtera 360.000 F CFA/an. Ce montant comprendra les indemnités du gestionnaire à raison de 15.000 F CFA/mois, le carburant à raison de 6.000 F CFA/mois et enfin l'entretien et le gardiennage de l'engin pour 9.000 F CFA/mois.

2.0.4.3 Point sur le dispositif organisationnel de la mise à jour de la Centrale

Dans tous les pays, les informations sont le plus souvent acquises (collectées) sur demande. Le gestionnaire se déplace dans ce sens. Le mode de transmission automatique par envoi

des rapports ou bulletins des institutions s'accompagne le plus souvent de collectes complémentaires car les publications sont insuffisantes pour renseigner le contenu des champs de la Centrale. Au Sénégal, des rencontres de concertation s'orientent vers la transmission automatique des informations (mais pas toujours suivant l'optique de la Centrale) de la part des institutions fournisseurs des données. Ce exemple est à encourager et les autres pays devront s'orienter vers cette voie.

Le support de transmission le plus couramment utilisé est le papier. Le gestionnaire emporte son papier sur lequel on imprime ou on photocopie les informations demandées. Eu égard à la procédure de mise à jour, il n'est pas recommandé de support de transmission magnétique. En effet, le gestionnaire sera obligé de l'imprimer avant de le saisir à nouveau dans des fichiers temporaires appropriés et de l'importer par la suite dans la Centrale. Procédure vraiment paradoxale avec le développement de l'outil informatique. *On peut faire un petit programme d'extraction et de transfert dans la Centrale le plus simplement. C'est comme si la mise à jour de la Centrale nous ramène en arrière dans le domaine informatique.*

La saisie des informations s'effectue manuellement comme l'exige la procédure de mise à jour, le gestionnaire fait un contrôle des données avant la saisie.

Les données sont de type numérique, de périodicité annuelle dans la majorité des cas. Les données mensuelles concernent l'indice des prix à la consommation, les prix de céréales et la climatologie (pluviométrie). Les données de population, des taux de change et des aménagements hydro-agricoles n'ont pas de périodicité fixes : elles sont collectées lorsqu'elles existent, de manière ad'hoc et souvent, ces données sont des projections (cas de la population). Les sources de renseignement sont très diversifiées et souvent pour un même fichier. Le détail est donné pays par pays. Pour certaines données qui ne sont pas collectées, on se sait pas justement à quelle source se renseigner. Les initiateurs de la Centrale auraient dû être explicites à ce sujet puisqu'ils affirment qu'une étude préalable a été menée avant la conception de cette Centrale.

Il n'existe pas un dictionnaire des variables en tant que tel mais un "historique" dans le menu "Base de Données, Gestion". Il existe d'autres systèmes de base de données recouvrant une partie du contenu de la Centrale dans tous les pays visités, à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'institution qui abrite la Centrale. Le cas de l'existence d'une base de données à l'intérieur de l'institution abritant la Centrale est à prendre au sérieux. Ce souci est né du fait qu'une Centrale uniformisée ne s'adapte pas aux réalités des pays. L'analyse de la sécurité alimentaire doit prendre en compte certaines subtilités propres aux pays. On assiste de plus en plus, à la création de base de données parallèles à la Centrale pour répondre aux besoins des utilisateurs locaux.

2.0.5 Analyse des champs contenus dans la Centrale.

2.0.1.5 Couverture de l'ensemble des besoins

S'il y a un point qui fait l'unanimité des avis des gestionnaires de la Centrale, c'est bien la portée des champs définis dans la Centrale. Toutes les divergences des différents pays convergent pour reconnaître que les champs définis dans la Centrale ne couvrent pas l'ensemble des besoins des utilisateurs locaux. C'est le caractère standard de la Centrale qui est à l'origine de cette opinion des utilisateurs sur la Centrale. Celle-ci est, peut-être adaptée pour une analyse régionale, uniformisée de la sécurité alimentaire. Mais, le problème de cette sécurité alimentaire se pose différemment d'un pays à l'autre. Chaque pays parle des variables pertinentes mais qui sont regroupées dans une rubrique fourre-tout « Autres » dans la Centrale et qui sont déterminantes pour le bilan céréalier alors que certains produits marginaux sont dans la Centrale et demandent à être renseigné dans tous les pays.

Dans l'optique d'une Centrale uniformisée, beaucoup de champs resteront sans renseignements car on ne sait même pas où aller collecter les informations.

Dans la perspective d'une Centrale harmonisée par pays et où l'ECA synthétisera les besoins, de nouveaux champs sont à ajouter (et aussi certains à supprimer) par pays. Pour ces champs, les sources d'information sont internes, les utilisateurs sont des locaux (d'ailleurs c'est surtout la structure chargée de l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire des pays visités) et les types d'analyse prévus sont d'abord le bilan céréalier et l'établissement des besoins alimentaires par régions. Dans le cas du CAP-VERT par exemple, la C.N.A.S.A. établit les bilans céréaliers par régions grâce à une base de données mais éprouve des difficultés en moyens humains pour l'établissement des besoins alimentaires, elle y parvient mais difficilement.

2.0.5.2 Champs superflus.

Une synthèse des champs dits superflus sera faite ici. La liste pourra être longue pour certains pays eu égard à la non-disponibilité des données ou même que le concept n'est pas approprié ou adapté à leur environnement économique.

N°	Fichiers	Raisons
2	Population / Activité	Non disponibilité et manque d'utilisation réelle du champ pour l'analyse de la sécurité alimentaire (sauf Guinée-Bissau)
4	Matériel agricole: production et importation	Caractère trop partiel de la production et données des importations regroupées dans la rubrique « Autres » en douane
7,	Semences améliorées	Absence d'une structure pouvant

8 et 9		renseigner les champs après le désengagement de l'Etat.
27	Prix d'exportation des fournisseurs	Absence de données, manque d'utilisation réelle et objectivement, ce champ n'est pas nécessaire pour l'analyse de la sécurité alimentaire car les fournisseurs sont différents d'un pays à l'autre.
32	Produits sanitaires : production et commercialisation	Pas de pays produisants ces produits et la commercialisation est libéralisée.
33	Produits sanitaires : importations	Données agrégées avec les autres produits sanitaires
43	Consommation des produits animaux	Nécessite une enquête trop lourde genre Enquête-Budget-Consommation

Cependant, DIAPER III doit justifier l'utilisation réelle au niveau régional de ces champs avant leur suppression. Beaucoup de variables ne seront pas renseignés à l'intérieur de certains fichiers. La liste de champs à supprimer par pays sera plus longue et peut-être qu'il faudra songer à harmoniser les Centrales par pays, dans le cas contraire, des « Centrales locales » risquent d'être créées par pays.

2.0.6 Problèmes généraux rencontrés

Problème institutionnel : dans presque tous les pays visités, à l'exception du Mali, la Centrale d'Informations n'est pas encore directement rattachée à la structure chargée de l'analyse sur la sécurité alimentaire. Dans le cas du Mali, elle a été transférée récemment à cette structure. De ce fait, elle demeure tributaire des « attributions » de l'institution qui l'abrite, en l'occurrence l'institution chargée au moins du domaine agricole. Elle ne parvient donc pas à « centraliser » toutes les informations sur la sécurité alimentaire pour le moment. La localisation de la Centrale dans ces pays s'explique par la grande place qu'occupe le domaine agricole dans l'économie. De ce fait, une grande partie des difficultés de collecte était atténuée. Le revers de la médaille a été souligné plus haut : les autres domaines sont, jusqu'à nos jours presqu'inexistants dans la Centrale. C'est comme si la vocation de cette Centrale était de servir de base de données agricoles pour l'institution qui l'abrite. Une fois qu'une structure sera identifiée pour mener l'analyse sur la sécurité alimentaire et sera localisée définitivement, le transfert de la Centrale vers cette structure pourra se faire (comme cela s'est fait dans le cas du Mali). Cependant, la difficulté qui se présentera est la ressource humaine à déployer pour assurer la mise à jour et le fonctionnement de la Centrale. En effet, c'est sous forme de « Comité interministériel » que la structure chargée de la sécurité alimentaire est, en général, créée et placée dans une institution qui ne fait que l'accueillir. Il faudra se rassurer de l'existence permanente de moyens humains dans l'institution (comme au Mali) avant de faire le transfert de la Centrale, tout en laissant une version à l'ancienne institution (toujours comme au Mali).

Problème informatique et logistique : le gestionnaire rencontre des problèmes de configuration de la version de DBASE sur laquelle tourne le programme de gestion de la Centrale. Il faudra faire parvenir une copie des disquettes d'installation du logiciel de gestion de la Centrale et de DBASE IV 1.1 (comme au CAP-VERT).

Moyens de fonctionnement : les frais de collecte sont pour le moment en-deçà des coûts réels de collecte. Ceci ne motive pas les gestionnaires à faire des efforts supplémentaires pour rechercher les informations. Il faudra songer à ce que ces indemnités soient revues à la hausse pour tenir compte de l'utilité marginale de ce complément de salaire et surtout que cette hausse tienne compte de la relève du projet par le Gouvernement.

Problèmes internes : pour que la Centrale puisse fonctionner, il faut que les Animateurs Locaux de DIAPER III s'investissent eux aussi. D'abord à la maîtrise du fonctionnement de la Centrale (aucun des Animateurs Locaux ne sait le faire tourner) alors que c'est d'abord un des appuis de DIAPER III. Ensuite, il faudra qu'il se rassure que le gestionnaire de la Centrale fait son travail. C'est inadmissible qu'on verse des indemnités à quelqu'un qui ne fait rien (en tout cas, pas le travail pour lequel il reçoit des indemnités). On entend parfois dire dans, un pays : le gestionnaire me présente ses besoins et moi je paie!!!! Et bien, peut-être qu'il faudra maintenant payer à la double lumière des fiches de mise à jour prévues dans le manuel de mise à jour et au contenu « dit » mise à jour. Enfin, l'investissement des Animateurs Locaux doit aussi aller dans le sens de la publicité de la Centrale telle que mentionnée dans le manuel de mise à jour. Certains Animateurs le refusent : la Centrale sera sclérosée jusqu'à la fin de DIAPER III, ce sont parfois les responsables des institutions abritant la Centrale qui font cette publicité sous forme de rencontres de concertation (cas du Sénégal). Il faudra donc qu'on forme les Animateurs Locaux ou qu'on leur dise de lire la dernière page du manuel de mise à jour de la Centrale.

Enfin, la plus grande difficulté que les pays rencontrent dans le fonctionnement de la Centrale est son uniformité. En effet, un modèle standard a été conçu et ventilé dans tous les pays sans tenir compte de l'état de développement des appareils statistiques d'une part et de la disponibilité des informations d'autre part. Comme conséquence, beaucoup des variables ne seront pas renseignées parce que l'information n'est pas disponible et de nombreux fichiers resteront vides ou presque vides. L'analyse de la sécurité alimentaire ne se pose pas de la même façon d'un pays à l'autre, ne serait ce qu'à cause des habitudes alimentaires. Une Centrale « clef en main » se heurtera à des problèmes d'adaptation et d'offres des données qui ne sont pas extensives au niveau des pays. Il faudra peut-être parler d'harmonisation des Centrales d'Informations au lieu d'uniformisation, celle-ci pouvant se faire au niveau de l'E.C.A., dans une optique régionale. (*A titre d'information, la base de données EUROTRACE régional à LOME sur le Commerce Extérieur est alimenté à partir des données EUROTRACE nationaux grâce à des grilles de passage*

conçues par pays. Il était évident, dès le départ, que la structure du commerce extérieur des pays membres de la C.E.D.E.A.O. ne pouvait être uniforme.)

En guise de conclusion partielle, on peut retenir que la Centrale existe dans tous les pays mais son état de fonctionnement n'a pas encore atteint la vitesse de croisière, lorsqu'elle fonctionne. Elle est encore dans sa phase d'amorce de décollage et perdure dans cet état pour de nombreuses raisons dont les plus fondamentales peuvent se résumer :

- en son modèle standard ou uniforme qui ne tient pas compte des besoins des utilisateurs locaux d'une part et d'autre part, de disponibilité et de la pertinence des informations adaptées au concept de la sécurité alimentaire des différents pays;
- en sa localisation primaire (ou temporaire) dans une institution qui fait d'elle sa base de données plutôt qu'un instrument de centralisation et de diffusion d'informations sur la sécurité alimentaire;
- au non suivi par les gestionnaires de la Centrale, des procédures pour la mise à jour comme conformément décrites dans le manuel de mise à jour et;
- enfin et non la moindre, au désintéressement de la Centrale par les Animateurs Locaux qui « abandonnent » la gestion de cette Centrale aux mains d'une seule personne qui ne rend pratiquement pas compte à l'Animateur Local (peut-être que ce dernier ne s'intéresse pas aux comptes-rendus).

Dans les lignes qui suivent, l'évaluation de la Centrale d'informations sera présentée pays par pays, par ordre alphabétique et non par ordre de passage de la mission dans ces pays. Certains passages seront répétés dans les paragraphes qui ont précédés, cela est fait à dessein car le problème se pose avec acuité. D'autres seront nouveaux, tenant compte des particularités de ce pays.

**III - Evaluation de la Centrale
d'Information par pays.**

Définitions de quelques sigles et abréviations :

C.I.L.S.S. : Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

DIAPER : (Projet) DIAgnostic PERmanent

P.N.U.D. : Programme des Nations Unies pour le Développement

P.A.M. : Programme Alimentaire Mondial

F.A.O. : Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

O.N.G. : Organisme non Gouvernemental

3.1 Cas du Burkina

"La Centrale se prépare pour le décollage."

- La Centrale gagnerait à être connue (contenu et potentialité) à travers des rencontres de concertations avec les fournisseurs d'informations d'une part et les utilisateurs d'autre part.
- Les fichiers inaccessibles à partir du programme de gestion de la Centrale doivent être réindexés pour permettre la mise à jour. A l'avenir, le gestionnaire ne doit plus contourner le programme de gestion de la Centrale.

Définitions de quelques sigles et abréviations :

- C.T. / C.C.I. : Comité Technique de la Cellule de Coordination de l'Information sur la Sécurité Alimentaire.
D.S.A.P. : Direction des Statistiques Agro-pastorales.
E.N.E.C. : Enquête Nationale sur l'Elevage et le Cheptel
I.N.S.D. : Institut National de la Statistique et de la Démographie

La Centrale d'Informations du Burkina Faso a atteint une certaine maturité : les fichiers qui ne présentent pas de difficulté d'accessibilité sont alimentés au fur et à mesure que les données deviennent disponibles auprès des institutions fournisseurs et la pression de la demande des utilisateurs fait que le programme de gestion de la Centrale est contournée pour la satisfaction des utilisateurs. C'est également au Burkina Faso que de nombreuses difficultés liées au fonctionnement de la Centrale ont été décelées car le gestionnaire est très avancé dans l'utilisation courante de cette Centrale.

Cependant, la Centrale n'a pas encore entamé sa phase ascendante à cause de quatre (4) raisons principales :

- la méconnaissance de la Centrale par la plupart des utilisateurs;
- l'absence de certaines informations au Burkina qui est à l'origine du vide de beaucoup de fichiers;
- la difficulté de trouver des renseignements conformément à la maquette de la Centrale et;
- la non concordance de certains fichiers index (*.NDX) avec les fichiers DBF auxquels ils sont reliés.

Depuis le transfert de la Centrale sur la nouvelle machine acquise par DIAPER III, une nouvelle difficulté s'est jointe aux précédentes : les fichier-classeurs ne parviennent plus à être mis à jour. (Par fichier-classeur, on attend un fichier devant comporter plusieurs enregistrements pour la même période. Exemple : fichier des prix de céréales avec les 13 marchés doit donc comporter 13 enregistrements pour chaque mois. Il en est de même pour le fichier de la pluviométrie qui doit comprendre autant d'enregistrements que de stations suivies dans le mois).

Sur les 48 fichiers de la Centrale d'informations, 28 fichiers sont encore vides. Pour la moitié de ces fichiers, l'information n'est pas disponible. Cependant, beaucoup d'informations ont été collectées mais figurent en dehors de la Centrale ou, ont été introduites de façon contournée et les fichiers sont devenus inaccessibles.

Au Burkina, les séries ne s'étendent pas sur une longue période. La plupart d'entre elles ne remontent pas jusqu'en 1960 et s'arrêtent en 1994 (mais beaucoup sont inaccessibles) alors qu'il est souhaitable qu'elles couvrent la période de 1960 à 1995. Une vaste opération de collecte devrait être entreprise pour compléter les séries existantes (remonter jusqu'à 1960 et atteindre 1995) et recueillir celles qui n'existent pas encore. On profitera de cette opération pour effectuer la saisie des informations afin de mettre à jour la Centrale d'Informations, le gestionnaire seul ne pourra pas faire face à cette tâche dans le court terme vu le retard déjà accumulé. Cependant, pour les périodes de couverture, il est souvent difficile de remonter jusqu'en 1960 car les sources productrices d'informations n'étaient encore fonctionnelles pour la plupart.

3.1.1 Vérification de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

3.1.1.1 Existence et description du matériel informatique abritant la Centrale

La Centrale d'information existe et est logé dans la Cellule Technique du Comité de Coordination de l'Information sur la sécurité alimentaire (C.T./C.C.I.), faisant partie de la D.S.A.P. (Direction des Ressources Agro-pastorales) qui est une direction générale du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales.

Elle se trouve dans un ordinateur ZENITH de grande capacité de disque-dur (1,25 giga octets) avec une vitesse de 100 Mhz. L'imprimante est une imprimante matricielle (70 caractères par secondes) et l'onduleur est une OMNIPRO de 400 VA.

3.1.1.2 Les équipements décrits ci-dessus sont les nouveaux équipements acquis pour faciliter le bon fonctionnement de la Centrale d'Information. Ils sont dans un bon état de fonctionnement. (On trouvera en annexes, les équipements abritant la Centrale).

3.1.1.3 Les nouveaux matériels livrés sont adaptés avec la nature des travaux à réaliser au niveau de la Centrale. La capacité du disque dur élevée et la grande vitesse de la machine permettront de contenir beaucoup plus d'informations et d'exécuter très rapidement le logiciel de gestion de la Centrale. L'onduleur donne une grande autonomie de fonctionnement et l'imprimante permettra d'imprimer rapidement les informations demandées par les utilisateurs.

Le transfert sur la nouvelle machine a été effectué par la méthode « laplink ». Dès lors, le système de sauvegarde ne fonctionne plus correctement. Si dans un seul fichier temporaire il n'est pas prévu la saisie de plusieurs enregistrements par période, dans les fichiers classeurs, on ne peut plus enregistrer plusieurs enregistrements. Par exemple, pour le fichier des prix des céréales, on ne peut pas enregistrer des informations de prix pour deux marchés. Après avoir saisie les données d'un marché, si vous enregistrez pour un deuxième marché, le message suivant s'affiche :

"Fichier déjà ouvert
Abandonner, Ignorer, Suspendre"

Si on abandonne ou on suspend, le fichier temporaire entier n'est plus sauvegardé. Si on fait Ignorer, on parvient à saisir les informations d'un troisième marché. Mais en ce moment, le message suivant s'affiche :

"Problème d'indexation : index endommagé,
Réindexer avant d'utiliser les données."

Quelle que soit la touche que l'on va enfonce, le logiciel revient dans le mode "inter actif" de DBASE et on perd le fichier.

Evaluation de la Centrale d'Information

Depuis le transfert de la Centrale sur la nouvelle machine, le système de sauvegarde ne fonctionne plus pour les fichier-classeurs uniquement. Il marche bien pour les fichiers à architecture simple.

3.1.1.4 Liste des dysfonctionnements observés

Intitulé	Oui/Non	Observations
Le logiciel est-il correctement installé?	Oui	Transfert réussi avec LAPLINK
Le logiciel est-il fonctionnel?	OUI	Mais l'option 3 (Répertoire documentaire n'est pas disponible)
L'accès aux différentes opérations est-il possible?	OUI	Mais aucune interaction entre les variables. Par exemple, pour l'élaboration du bilan céréalier, le logiciel demande encore de saisir certaines informations qui existent déjà dans la Centrale d'Informations.
Le manuel d'utilisation existe-t-il?	OUI	Mais les manuels définitifs "SOMEA" ne se trouvent pas sur le site de la Centrale.
Autres		Lorsque le fichier est vide, les opérations de consultation, de modification, de suppression et de listage ne sont pas accessibles. Pourtant, les autres opérations telles que l'Ajout est accessible.

3.1.1.5 Autres difficultés rencontrées

- Le logiciel ne permet que l'extraction d'un nombre limité de variables (exportation vers un fichier ou édition à l'écran). La solution préconisée à ce niveau est le découpage en de petits fichiers de cinq (5) variables au maximum.
- Lorsqu'on effectue la sélection, si on se trompe de variable, il est impossible de revenir en arrière pour désélectionner cette variable et en sélectionner une autre. Il faut tout recommencer.
- Dans l'édition des tableaux, le nombre de variables est limité tout comme l'extraction.
- Il n'y a pas de possibilité de sauvegarder les variables sélectionnées lors de l'extraction et de l'édition des tableaux. Si un autre utilisateur vient pour les mêmes renseignements, il faut tout recommencer.
- Lors de l'impression des données, les variables sont encore codifiées. Il faudra qu'à cette étape, le logiciel puisse remplacer les codes par les libellés des ces variables.
- L'agrégation de variables est possible dans certains fichiers et pas dans d'autres. Par exemple, les productions des différents types de céréales est possible mais le niveau agrégé des prix n'est pas possible alors qu'il figure dans le fichier des prix des céréales.
- Toujours au niveau des prix de céréales, le nombre de marché est limité à 13. Il existe beaucoup de marchés qui sont suivis au Burkina Faso (37 au total). Faudra -t-il choisir des marchés urbains ou des marchés ruraux? Pourquoi cette limitation du nombre de marchés à 13?

- Comme dans tous les pays, l'offre des données du dispositif statistique ne permet pas de remplir toutes les maquettes de collecte de la Centrale. Par exemple, dans le domaine de la production animale, l'appareil statistique ne collecte pas des données sur les animaux castrés ou pas alors que cette information est demandée dans la Centrale (on ne se sait d'ailleurs pas comment ça peut intervenir dans l'analyse de la sécurité alimentaire).
- Lors de l'impression des données du fichier des prix des produits céréaliers, c'est plutôt la mention "prix des produits non céréaliers" qui est imprimée. La solution préconisée à ce niveau est de mettre du "blanco" sur le "NON".
- Le renseignement des superficies corrigées exige beaucoup de calcul et de temps. Cette variable n'est pas renseignée à partir de 1994.
- Il n'existe pas de contrôles automatiques de saisie, contrôles de plausibilité, comme mentionné dans la partie générale.

3.1.2 Contenu actuel et utilisation courante de la Centrale

3.1.2.1 Point sur la mise à jour des fichiers.

Les 48 fichiers de la Centrale d'Information existent bel et bien, mais ne sont pas tous à jour. 28 de ces fichiers sont encore vides et pour la moitié de ces fichiers, c'est la non disponibilité des informations au Burkina Faso qui est à l'origine de ce vide.

Beaucoup d'informations ont été collectées. Mais les fichiers qui devront être alimentés sont soit inaccessibles, soit des fichier-classeurs qui ne permettent plus de saisie de plusieurs marchés (ou stations). La deuxième difficulté est née après le transfert de la Centrale de l'ancienne machine. Il faut rappeler que cette Centrale a transité sur une autre machine avant l'acquisition, en Février 1996, des nouveaux équipements sur lesquels elle se trouve. La première difficulté est née de l'ancienne gestion de la Centrale. En effet, la dernière mise à jour des fichiers inaccessibles remontent en 1992 (date de "création" de ces fichiers par la machine). Mais, lorsqu'on regarde la date des fichiers INDEX associés, on se rend compte que ceux-ci datent de 1990 ou de 1991. Cela signifie qu'on est parvenu à contourner le logiciel de gestion de la Centrale pour "mettre à jour" certains fichiers. Mais ceux-ci ne sont plus reconnus par le programme de gestion de la Centrale qui ne les a pas créés. Il faudra parvenir aussi à "indexer" ces fichiers pour que le programme de gestion de la Centrale puisse les prendre en compte.

La majorité des informations couvrent la période 1974 à 1994. Mais, la plupart de ces fichiers sont vides. La difficulté de passage des informations du domaine de la production animale aux maquettes de la Centrale explique le retard enregistré au niveau de la mise à jour des fichiers de ce domaine. En effet, certaines informations n'existent pas (animaux castrés par exemple) ou ne sont pas prises en compte dans l'analyse des résultats de l'Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (E.N.E.C). Les informations qui existent auprès des services de l'élevage ne peuvent être prises en compte dans la Centrale. (On trouvera en annexes, une grille sur le point concernant la mise à jour des fichiers).

Evaluation de la Centrale d'Information

Une des difficultés rencontrées pour la collecte est que la période couverte par les séries ne remonte pas jusqu'à l'année 1960 (pour les raisons évoquées ci-dessus), elle s'arrête juste à la disponibilité de l'information auprès de l'institution fournisseur. Les périodes de couverture sont alors diverses, et souvent au sein d'un même fichier. Une recherche devrait être menée par le gestionnaire pour remonter jusqu'à 1960 pour toutes les variables des fichiers.

Enfin, les informations recueillies à partir de 1990 ne sont plus exhaustives. Les sources d'informations ont perdu le monopole de "centralisation" de toutes les informations et le désengagement de l'Etat a entraîné une multitude de producteurs d'informations partielles.

3.1.2.2. Principaux utilisateurs des données contenues dans la Centrale d'Information

Utilisateurs	Principales utilisations
Structure chargée de l'analyse sur la situation de la Sécurité alimentaire (C.T./C.C.I.)	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier)
Institut National de la Statistique et de la Démographie (I.N.S.D.)	Elaboration des Comptes de la Nation
Organismes : F.A.O. U.S.AID (F.E.W.S.) C.I.L.S.S.	Elaboration du bilan céréalier Estimation de certains agrégats de la production végétale et alimentation de modèle Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier)
Direction de Statistiques Agro-pastorales	Base de données
O.N.G.	Données de la production agricole pour l'élaboration de fiches de projets dans les localités d'intervention.
Consultants	Productions céréalières des zones sur lesquelles portent leurs études
Etudiants et Chercheurs	Actualisation de certaines informations, longueur des séries

Les utilisateurs de la Centrale ignorent que les données sont issues de cette base de données. La seule publicité effectuée est une publicité passive : sur les documents édités à partir de la Centrale, il est mentionné que ces informations sont issues de la Centrale. La D.S.A.P. doit maintenant s'orienter vers une publicité active de la Centrale envers des utilisateurs externes en organisant des rencontres de concertation sur le contenu et les objectifs de la Centrale.

3.1.3 Ressources humaines disponibles pour le fonctionnement de la Centrale.

3.1.3.1 Description des tâches

Les tâches de fonctionnement de la Centrale comprennent les tâches de mise à jour (collecte, mise en forme, contrôle, saisie et transfert dans la base de données) et les tâches de consultation et édition. Pour ces différentes tâches, une seule personne a été affectée par la D.S.A.P. Le temps imparti pour chacune de ces tâches n'a pas encore été évalué.

3.1.3.1 La personne affectée à ses différentes tâches ne l'est pas à plein temps. Les travaux de mise à jour de la Centrale sont donc effectués à temps partiel. C'est ce qui retarde d'ailleurs la mise à jour de la Centrale car beaucoup de données restent encore à collecter et celles qui le sont déjà ne remontent pas jusqu'en 1960. Un appui est donc nécessaire pour la mise à jour de la Centrale et pour que celle-ci ne soit pas, à nouveau grippée, il faudra que le gestionnaire puisse se consacrer entièrement à la Centrale.

3.1.3.2 Le gestionnaire de la Centrale maîtrise parfaitement le fonctionnement du programme de gestion de la Centrale et le contenu de celle-ci. Il est d'ailleurs beaucoup avancé en informatique (notamment en utilisation de DBASE) pour résoudre les petites difficultés rencontrées dans l'utilisation de DBASE.

3.1.3.3 A l'intérieur de l'institution abritant la Centrale, une personne maîtrise très bien le fonctionnement de la Centrale : c'est le gestionnaire actuel de la Centrale.

A l'extérieur de l'institution abritant la Centrale, une autre personne maîtrise très bien le fonctionnement de la Centrale : il s'agit de l'ancien gestionnaire de la Centrale.

3.1.4 Organisation du système de collecte et de traitement

3.1.4.1 Plan interne pour la mise à jour de la Centrale

Un planning de travail a été élaboré dans le cadre de la mise à jour de la Centrale. Mais ce planning n'est pas suivi. Le gestionnaire effectue des sorties selon la disponibilité des informations auprès des sources fournisseurs. Cependant, le gestionnaire ne suit pas les recommandations faites dans le manuel de mise à jour à savoir recueillir les avis préalables du responsable de l'institution qui abrite la Centrale et de l'Animateur Local lors de la mise à jour des données.

3.1.4.2 Moyens de fonctionnement de la Centrale.

Les indemnités de collecte s'élèvent à 15.000 F CFA par mois soit 180.000 F CFA dans l'année. En plus de ces indemnités, une dotation de carburant de 10 litres par mois est fournie au gestionnaire de la Centrale. Cela semble dérisoire eu égard aux coûts de collecte auprès des sources administratives. Toutefois, la situation de la relève des frais de collecte est à étudier sérieusement dans l'optique de la prise en charge par le budget national à la clôture du projet.

Aucune ligne budgétaire n'est prévue dans le devis-programme pour les consommables nécessaires au fonctionnement de la Centrale. Cependant, l'Animateur Local a pu mettre à la disposition du gestionnaire, des disquettes (indispensables pour la sauvegarde des informations), du papier listing et du papier A₄ (pour l'édition des informations contenues dans la Centrale selon les demandes des utilisateurs et pour les fiches de collecte).

Il faudra que DIAPER III dégage une ligne budgétaire propre au fonctionnement de la Centrale pour prendre en charge ces matériels fongibles indispensables.

3.1.4.3 Point sur le dispositif organisationnel

Voir grille d'entretien sur le dispositif organisationnel

De la grille d'entretien, il ressort que :

- la transmission des informations se fait exclusivement sur demande (à part les informations sur la production végétale et la production animale où les informations sont élaborées par la D.S.A.P.). Pour les autres sources d'informations de la Centrale, les publications ne sont pas régulières et toutes les informations nécessaires à l'alimentation de la Centrale ne se retrouvent pas dans les rapports de ces sources d'informations, ce qui nécessite des collectes supplémentaires;
- le support de collecte est le plus souvent du papier eu égard au mode de transmission;
- la saisie s'effectue manuellement;
- le contrôle de saisie est automatiquement fait par le gestionnaire;
- les données sont numériques, de périodicité annuelle le plus souvent et de sources diverses. Cette diversité des sources fait que souvent, les unités ne sont pas les mêmes.

Il existe une base de données recoupant une partie du contenu de la Centrale tant au sein de la D.S.A.P. (la base de données du C.C.I. : Comité de Coordination d'Information sur la Sécurité Alimentaire) qu'au sein de quelques institutions fournisseurs d'informations (I.N.S.D., F.E.W.S-U.S.-AID). C'est ce qui fait que certaines variables pourront être directement transférées dans la Centrale (par saisie automatique).

3.1.5 Analyse des champs

3.1.5.1 Couverture des besoins des utilisateurs

Le maximum des besoins des utilisateurs sont couverts par les champs de la Centrale. Cependant, il faut retenir que cette couverture des besoins n'est pas due à la richesse des champs contenus dans la Centrale, mais plutôt aux types d'informations (statistiques agro-pastorales) qui ont poussé les utilisateurs à s'adresser à la Centrale car, les utilisateurs, pour la majorité, ignorent l'existence de la Centrale d'Informations. Ceux qui la connaissent,

méconnaisse sa portée au-delà des domaines de la production végétale et de la production animale. La couverture des champs est donc liée aux attributions de la D.S.A.P. et les deux autres domaines (Population et Environnement) ne sont pas demandés par les utilisateurs.

Il faut aussi noter la couverture des domaines de la production végétale et de la production animale est partielle. Exemple : les prix de céréales ne concernent que 13 marchés sur les 37 qui sont suivis. La demande des utilisateurs n'est pas couverte totalement.

Les informations les plus demandées à nos jours sont alors au niveau :

- des statistiques de production végétale : superficies cultivées, rendements, production des spéculations et quelquefois les prix, commercialisation, facteurs de productions utilisés (notamment les matériels agricoles, les intrants agricoles, les pesticides et herbicides), les superficies engrangées, superficies cultivables (notamment la dégradation de l'environnement). La Centrale ne couvre pas tous les besoins et l'adjonction de champs supplémentaires sur l'emploi de pesticides et herbicide d'une part et d'autre part sur la proportion de superficie engrangée, la superficie cultivable, la dégradation de l'environnement, les superficies irrigables et irriguées est importante pour l'analyse de la sécurité alimentaire.
- des statistiques de production animale mais la Centrale n'est pas très bien renseignée à ce niveau (à cause de l'offre des données de la D.S.A.P. qui ne peut pas prendre en compte la demande de la Centrale);
- de la pluviométrie.

Les utilisateurs exigent que les informations aillent à un niveau de détail très fin (certains O.N.G. vont jusqu'au niveau village), ce qui engendre un coût de collecte supplémentaire que les fournisseurs de données ne pourront pas supporter.

La Centrale d'Information est identifiée à l'institution qui l'abrite (D.S.A.P.), cela masque en fait toute sa potentialité à travers la richesse du contenu des champs. Demander alors de supprimer un champ parce qu'il n'est pas "utile" aux utilisateurs est hasardeux pour le futur. Beaucoup de fichiers seront maintenus et une stratégie de marketing sera déployée pour faire connaître le contenu et la potentialité de la Centrale.

Il faudra scinder la variable "Sorgho" en sorgho blanc et sorgho rouge pour répondre aux besoins des utilisateurs. Ces derniers demandent ces deux variétés pour les besoins de l'analyse (une variété est plus orientée vers la boisson alcoolisée alors que l'autre est considérée comme un céréale pour la nourriture).

3.1.5.2 Existence de champs superflus

Il existe des champs qui ne sont pas encore utilisés et dont le renseignement ne saurait se faire dans le court terme avec des données disponibles. Il s'agit des fichiers sur les matériels agricoles (production et importation), le prix moyen des semences améliorées, la production et le taux d'utilisation de ces semences, de production végétale hors-saison, des cultures associées hors-saison, des stocks céréaliers des consommations humaines de

céréales, des prix des produits non céréaliers, de la production et prix des aliments bétail, des produits sanitaires du bétail, des paramètres de la dynamique et d'exploitation du troupeau, des consommations du bétail et des prix d'exportation des pays fournisseurs. Nous recommandons la suppression de ce fichier dont l'alimentation ne dispose pas de source au Mali et dont l'utilité dans l'analyse de la situation de sécurité alimentaire n'est pas évidente.

3.1.6 Problèmes généraux rencontrés

Problèmes informatiques :

- Pas de possibilité de sauvegarde de plusieurs enregistrements dans le même fichier temporaire pour les fichier-classeurs
- le logiciel ne permet pas de faire des transferts directs des informations issues d'autres sources même dans la maquette de la Centrale. Il faut imprimer les données et les saisir dans la Centrale à nouveau.
- la Centrale est trop figée, elle ne permet pas d'insérer des variables qui sont importantes pour l'analyse de la sécurité alimentaire au Burkina Faso. Par exemple, la Centrale ne comporte pas le soja comme céréale. Depuis 1993, le suivi des marchés de céréales au Burkina Faso distingue le sorgho rouge du sorgho blanc, mais dans la Centrale, cela est regroupé en "SORGHO" et on ne sait, à priori, quel variété de sorgho saisir dans la Centrale.
- Dans le fichier 35, les données de la variable "Caprins" se trouve dans la colonne "Ovins-Caprins" au lieu d'être dans la colonne "Caprins" (qui est donc vide).
- Lors de l'édition, il faudra que le logiciel puisse substituer le code des variables par les libellés de ces variables.

Autre problème : comme dans tous les pays visités, le modèle de Centrale uniforme rencontre des problèmes car l'appareil statistique ne parvient pas à renseigner toutes les variables d'une part et toutes ces variables ne sont pertinentes pour l'analyse de la situation de sécurité alimentaire du pays. Ce problème se pose avec acuité au Burkina Faso aussi.

3.2 Cas du Cap-Vert

"La Centrale d'Information ne fonctionne pas."

- La Centrale d'Informations doit être réinstallée car plusieurs fichiers-programmes n'existent plus. Il est nécessaire qu'une mission se rende au Cap-Vert pour installer le programme de gestion de la Centrale et former le personnel pour la gestion de cette Centrale.
- Les manuels doivent être traduits en Portugais, langue officielle du pays.
- La Centrale gagnerait à être connue (contenu et potentialité) à travers des rencontres de concertations avec les fournisseurs d'informations d'une part et les utilisateurs d'autre part.

L'étape du CAP-VERT s'est déroulée dans une situation particulière : la Centrale ne fonctionne pas du tout et il n'existe pas de gestionnaire de la Centrale du fait justement que la Centrale ne fonctionne pas encore.

Toujours parmi les particularités, il faut comprendre la philosophie de l'appui du projet DIAPER III à travers sa Centrale. Celle-ci en tant que telle n'est qu'un instrument au sein de l'Institution qu'elle appuie et ne saurait en aucun cas se substituer à cette institution. *Alors, parler d'évaluation de cet instrument est difficile à faire accepter car l'impression donnée est que DIAPER III veut apparaître comme une structure de plus. Des explications ont été données de part et d'autre entre l'Animateur Local et le Consultant avant le début de l'évaluation.*

Enfin, la dernière particularité qui est frappante est l'organisation de la Division abritant la Centrale. Le dispositif de collecte et de traitement de l'information est tel que avec ou sans DIAPER III, les statistiques courantes seront toujours publiées à travers des bulletins. C'est pourquoi il est plus indiqué que DIAPER III améliore le contenu des publications et non mettre une autre structure duplicative.

La Centrale a été installée dans des conditions particulières aussi : c'est lors d'une mission qu'une version de DBASE IV 1.1 a été installée et par back-up, la Centrale a été transférée de son ancien site sur la nouvelle machine au cours de cette année 1996. Par rapport aux autres pays visités, c'est un des rares pays à avoir reçu une copie de DBASE IV mais aussi le seul pays à n'avoir pas bénéficié d'une mission d'installation de la Centrale d'Informations.

Cependant, cette Centrale ne fonctionne pas encore au CAP-VERT. Au lancement du programme, le masque de travail s'affiche mais lorsqu'on passe à l'une des trois fonctions (Mise à jour, gestion ou édition) des deux premiers modules (Données de base ou Etudes et Enquêtes) du menu principal, le logiciel se « plante » à ce niveau car les sous programmes de gestion n'existent pas. Selon les cas de fonctions, le message suivant s'affiche :

Le fichier DPDB α .PRG n'existe pas
en ligne 62 dans le fichier DPDB α .PRG, procédure DPDB α
en ligne 127 dans le fichier CENTRINF.PRG, procédure DPMN α
en ligne 101 dans le fichier CENTRINF.PRG, procédure CENTRINF.

Avec : $\alpha=1$ pour la fonction de Mise à jour,
 $\alpha=2$ pour la fonction de Gestion, et
 $\alpha=3$ pour la fonction d'édition.

En plus de cela, les fichiers DPDMJ01, 02 et 03.DBO n'existent pas non plus.

Il faudra donc qu'une mission se rende en toute urgence au CAP-VERT pour résoudre ce problème avec les disquettes d'installation de la Centrale. Beaucoup d'informations sont collectées mais ne peuvent être saisies parce que le logiciel ne fonctionne pas.

A la fin de la phase II du projet DIAPER, la Centrale d'Information qui devrait jouer un rôle clé de centralisation des informations pour l'analyse de la sécurité alimentaire dans les pays membres du C.I.L.S.S., est restée dans une situation léthargique. La phase III du projet DIAPER a inscrit dans ces soucis, l'alimentation de cette Centrale en la mettant à jour dans le cadre de l'amélioration des instruments de diagnostic de la situation de sécurité alimentaire. Mais au CAP-VERT, force a été de constater que cette Centrale d'Informations est au point mort : aucune information n'a été ajoutée au contenu de la Centrale depuis DIAPER II tout simplement parce que le logiciel lui même ne tourne pas.

Tous les 48 fichiers de la Centrale d'informations sont inaccessibles à partir du logiciel. 45 fichiers sont toujours vides. Un leurre demeure sur les trois fichiers « non vides » car des trous existent dans les séries et plus de la moitié des variables n'est pas renseignée. C'est dire que les fichiers ne sont pas complets à même de pouvoir permettre une analyse de la sécurité alimentaire (à partir de la Centrale bien entendu). Cette situation de variables non renseignées dans tous les pays s'explique par la non pertinence de certaines informations demandées par la Centrale dans les pays. Les séries contenues dans la Centrale s'arrêtent en 1986, une seule remonte jusqu'en 1970 et les deux autres commencent en 1980.

Mais la situation de la Centrale du CAP-VERT n'est pas alarmante. En effet, un dispositif de collecte a été mis en place dans le cadre même du fonctionnement de la Division. Beaucoup de données devant alimenter la Centrale sont déjà collectées par filières. Ainsi, c'est la Centrale elle-même qui bloque son propre fonctionnement. Dès que ce problème de logiciel sera débloqué, on pourra parler de mise à jour du contenu de la Centrale par rapport à son état du DIAPER II.

3.2.1 Vérification de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

3.2.1.1 Existence et description de matériel informatique abritant la Centrale

La Centrale d'information existe et est logé à la Division des Statistiques Sectorielles, du Bureau d'Etudes et de Planification, relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement.

Elle se trouve dans un ordinateur de marque S.T.X. modèle 486 DX4 de grande capacité de disque-dur (1 giga d'octets). L'imprimante est une imprimante matricielle de marque EPSON, modèle LQ 2170 et l'onduleur est de marque APC de 400 VA. Tous ces équipements sont dans un bon état de fonctionnement. Les deux premiers matériels ont été acquis en 1996 par le projet DIAPER III et l'onduleur a été acquis en 1992 par l'Etat.

3.2.1.2 Les « nouveaux » équipements acquis pour faciliter le bon fonctionnement de la Centrale d'Information ont été recensés plus haut. Seul l'onduleur n'a pas été acquis par DIAPER III.

3.2.1.3 Ces équipements sont adaptés avec les travaux de fonctionnement d'une base de données. Cependant, la Centrale d'Informations ne fonctionne pas ici, cette adaptation n'a pas été confirmée. De même le fonctionnement du système de sauvegarde n'a pas pu être testé car le logiciel ne tourne pas. Fonctionnait-il bien avant le transfert sur la nouvelle machine? L'ancienne gestionnaire seule aurait pu nous répondre, mais elle n'est pas là présentement.

3.2.1.4 Liste des dysfonctionnements observés

Intitulé	Oui/Non	Observations
Le logiciel est-il correctement installé?	NON	Car tous les programmes ne figurent pas sur la machine. Accès aux deux premiers modules seulement.
Le logiciel est-il fonctionnel?	NON	Option 3 (Répertoire documentaire) non disponible et pas d'accès aux fonctions.
L'accès aux différentes opérations est-il possible?	?	Le logiciel ne tourne pas pour permettre ce test.
Le manuel d'utilisation existe-t-il?	OUI	Mais les manuels sont rédigés en Français au lieu d'être en Portugais.

3.2.1.5 Autre difficulté rencontrée

Au CAP-VERT, la langue officielle est le Portugais. Les manuels sont rédigés en Français. Il faudra donc franchir la barrière linguistique pour maîtriser le fonctionnement de la Centrale. Cette barrière linguistique constituera à terme un frein à l'épanouissement de la Centrale car il faudra trouver toujours quelqu'un qui parle les deux langues. Pourquoi ne pas traduire en Portugais les manuels et même l'interface utilisateur du logiciel? Ceci facilitera le transfert de connaissance sinon, il faudra recommencer si celui qui maîtrise le fonctionnement de la Centrale quitte le service.

3.2..2 Contenu actuel et utilisation courante de la Centrale

3.2.2.1 Point sur la mise à jour des fichiers.

Les 48 fichiers de la Centrale d'Information existent bel et bien dans l'ordinateur. Mais aucun de ces fichiers n'est accessible. Seuls trois (3) fichiers sont accessibles. Il s'agit des fichiers sur la population par zone, des ventes et prix des engrains et produits phytosanitaires et des importations de céréales.

Les données du premier fichier existent pour les années 1960, 1970, 1980 et 1985. Les données du deuxième fichier couvrent la période 1985 à 1986 et existent pour cinq (5) îles sur les neuf que comptent le pays. Enfin, les informations du dernier fichier sont relatives à la période 1970 à 1986. (On trouvera en annexes, une grille sur le point concernant la mise à jour des fichiers).

Le fait que la Centrale soit vide ne signifie pas que la collecte n'est pas faite. Elle a été faite pour vingt (20) fichiers et la série a été actualisée pour les trois fichiers non vides. On attend le déblocage de la Centrale pour la mise à jour. Un appui sera donc nécessaire pour le déblocage du logiciel et pour la saisie des informations compte tenu du retard accumulé jusqu'à aujourd'hui. Il faut souligner que la collecte a permis de rassembler des informations jusqu'en 1995, s'il y a du retard dans la collecte, celui-ci est négligeable.

En plus de ces difficultés, il faut noter que certaines informations sont partielles pour le moment comme dans tous les pays visités. Cela s'explique par l'état de développement de l'appareil statistique de ces pays. Par exemple, les données sur les abattages ne concernent que les abattages commerciaux uniquement (on ne sait pas comment appréhender les abattages familiaux, encore moins ceux qui sont clandestins).

3.2.2.2 Principaux utilisateurs des données de la Centrale

Cette partie souffre beaucoup du non fonctionnement de la Centrale. Mais, comme l'a souligné l'Animateur Local du Projet DIAPER III, la Centrale n'est pas une Institution pour se substituer à l'Institution qu'elle doit appuyer. C'est un outil pour améliorer les publications de l'Institution qu'elle appuie. A ce titre, ce n'est pas les utilisateurs de la Centrale qu'il faut évaluer mais ceux qui se présentent à l'Institution. Cependant, comme cela a été souligné dans la partie générale, dans tous les pays visités, la Centrale est « tributaire » des attributions de l'Institution qui l'abrite (on ne parle même pas de l'Institution que DIAPER III doit appuyer pour l'amélioration des publications). De ce fait, la plupart des utilisateurs de la Centrale des pays visités sont d'abord des utilisateurs des données fournies par l'Institution de telle sorte que peu d'utilisateurs ignorent l'existence d'une Centrale d'Informations de DIAPER III comme recommandé dans le manuel de mise à jour de la Centrale.

Toujours est-il que comme la Centrale ne fonctionne pas encore au CAP-VERT, les utilisateurs évalués ici sont ceux de la Direction d'abord. Lorsque la Centrale aura atteint sa « vitesse de croisière », les utilisateurs pourront disposer en un seul lieu des informations centralisées permettant une analyse sur la sécurité alimentaire.

Utilisateurs	Principales utilisations
Commission Nationale pour la Sécurité Alimentaire (C.N.A.S.A.)	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire
Direction Générale de la Statistique	Elaboration des Comptes de la Nation
Démembrements du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement.	Elaborations de orientations de planification de l'Etat dans les domaines des ressources agro-pastorales, de l'alimentation et de l'Environnement
Organismes (F.A.O., P.N.U.D., U.S.AID., C.I.L.S.S., etc)	Pour attributions (des publications)
Centres de documentations	Pour attributions (des publications)
Etudiants et Chercheurs	Actualisation de certaines informations, longueur des séries

3.2.3 Ressources humaines disponibles pour le fonctionnement de la Centrale.

La Centrale d'Informations ne fonctionne pas encore. Il n'existe donc pas de gestionnaire de la Centrale pour le moment. Cette partie a été renseignée par l'Animateur Local du projet DIAPER III.

3.2.3.1 Description des tâches

Le fonctionnement de la Centrale comporte des tâches de mise à jour et des tâches d'accès aux utilisateurs.

La collecte d'informations, leur contrôle, leur saisie et leur transfert dans la Centrale sont les tâches de mise à jour. La consultation et l'édition des résultats sont des tâches d'accessibilité aux utilisateurs.

Pour le fonctionnement de la Centrale, un dispositif comportant plusieurs personnes a été mis en place. L'Animateur Local explique cela par le fait que le projet DIAPER III appuie le Bureau d'Etudes et de Planification et qu'à ce titre, le fonctionnement de la Centrale doit s'intégrer dans les activités courantes de la Direction. Cette démarche est tout à fait encourageante et aussi nouvelle par rapport aux autres pays visités. Ainsi, la relève du projet est déjà envisagée dans le cadre d'un tel dispositif organisationnel et la collecte d'informations (existantes) ne souffrira pas de problèmes de déblocage de DIAPER III.

Le dispositif mis en place peut être synthétisé dans le tableau suivant :

Nom	Filières
Elisio GOMES	Macroéconomie et supervision générale
Sotero PIRES	Elevage
Mario LABANA	Agriculture
Claudino TAVARES	Ressources hydriques, Génie Rural et Forêts
Maria GALVAÕ	Météo, Crédits et Coopératives, Ressources humaines

Mr GOMES assure la supervision générale du dispositif. Tous les membres du dispositif sont des cadres de la Direction et assurent en même temps le rôle de superviseur dans l'Enquête Agricole.

3.2.3.1 Puisque la Centrale ne fonctionne pas encore, on ne peut pas juger si ces personnes travaillent à plein temps sur la Centrale. Ce qui est sûr, c'est qu'il travaille à plein temps pour le fonctionnement de la Direction mais à temps partiel pour la collecte et la mise en forme des statistiques courantes. Lorsque la Centrale sera fonctionnelle, l'Animateur Local compte retenir une de ces personnes ressources comme gestionnaire de la Centrale. Travaillera-t-il à plein temps? Ce qui n'est pas sûr (dans les autres pays d'ailleurs, personne ne travaille à plein temps sur la Centrale).

3.2.3.2 La Centrale ne fonctionne pas, il n'existe pas encore de gestionnaire qui maîtrise le fonctionnement de la Centrale, on ne peut pas parler de degré de maîtrise technique.

3.2.3.3 A l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution abritant la Centrale, il n'existe plus de personne maîtrisant le fonctionnement de la Centrale.

3.2.4 Organisation du système de collecte et de traitement

3.2.4.1 Plan de travail interne pour la mise à jour de la Centrale

Il n'existe pas de planning de travail interne pour le fonctionnement de la Centrale. Cependant, dans le cadre des activités du service, un planning de travail existe pour la collecte et la mise à jour des informations. Ce planning pourra servir pour la Centrale lorsque celle-ci sera fonctionnelle.

3.2.4.2 Moyens de fonctionnement de la Centrale.

Comme dans tous les pays du C.I.L.S.S., les frais de collecte s'élèvent à 3.491 \$ Escudos (45 Ecus) par mois.

Dans le devis-programme, rien n'est prévu au niveau du carburant et des matériels fongibles. On peut se demander comme la collecte sera effectuée vu que le manuel de mise à jour recommande de passer par des fiches de collecte avant la saisie. Aucun papier n'est prévu à ce niveau.

3.2.4.3 Point sur le dispositif organisationnel

La grille d'entretien sur le dispositif organisationnel n'est renseignée qu'au niveau de trois fichiers car la Centrale ne fonctionne pas pour l'instant. L'Animateur Local a complété cette grille avec la collecte qui a été faite et qui couvre vingt (20) autres fichiers.

De cette grille, il ressort que :

- la transmission des informations se fait sur demande et par recherches complémentaires dans le cas où les rapports ne sont pas explicites;
- le support de collecte est le plus souvent du papier eu égard au mode de transmission;
- la saisie s'effectue manuellement;
- le contrôle de saisie est automatiquement fait par le gestionnaire;
- les données sont numériques, de périodicité annuelle le plus souvent et les sources fournisseurs ne disposent plus de la totalité des informations.

Il existe une base de données recouvrant une partie du contenu de la Centrale tant au sein de la Direction qu'au sein de la Commission Nationale de la Sécurité Alimentaire (C.N.A.S.A.). Nous ne disposons pas de renseignements sur l'existence d'une base de données dans d'autres institutions fournisseurs et/ou utilisateurs d'informations.

3.2.5 Analyse des champs

3.2.5.1 Couverture des besoins des utilisateurs

L'état actuel de la Centrale d'Information au CAP-VERT ne permet pas de juger de la couverture des besoins des utilisateurs car la Centrale ne fonctionne pas. Cependant, il doit exister des besoins spécifiques des utilisateurs (en dehors de la finesse des informations à collecter) qui n'existent pas dans la Centrale. Ces besoins doivent être ciblés lors des rencontres spécifiques que la Division devrait organiser avec les fournisseurs et utilisateurs des informations, rencontres au cours desquelles la Centrale sera présentée dans son contenu et ses objectifs (si l'Animateur Local le voudra bien un jour).

3.2.5.2 Existence de champs superflus

Nous ne disposons pas de renseignements si, du point de vue des utilisateurs en CAP-VERT, il existe des champs superflus ou si des utilisateurs souhaitent l'adjonction de champs supplémentaires. Cependant, le contenu des champs définis ne rejoint pas toujours les disponibilités statistiques du pays. Cela est d'ailleurs valable partout où l'uniformisation d'une Centrale unique et clef en main a précédé le pas à une Centrale harmonisée à partir de Centrales locales adaptées aux réalités concrètes de l'analyse de la situation alimentaire.

3.2.6 Problèmes généraux rencontrés

Problème institutionnel : la Centrale d'Information est directement rattachée à la Division des Statistiques Sectorielles qui a, dans ses attributions, de centraliser toutes les statistiques courantes dans les domaines des ressources agro-pastorales, alimentation et environnement. Cependant, la Centrale gagnerait à être transférée au sein de la Commission Nationale sur la Sécurité Alimentaire, structure qui a été identifiée, comme dans les autres pays, pour faire l'analyse de la sécurité alimentaire. La localisation précise de cette structure n'est pas encore définitive (une réorganisation des structures administratives est prévue). Lorsque cela sera fait et que des difficultés de collecte et de mobilisation de ressources humaines ne se poseront pas pour la C.N.A.S.A., la Centrale pourra être transférée en ce lieu. Notons qu'au cours de notre entretien avec une des responsables de la C.N.A.S.A., le problème de ressources humaines risque de ne pas trouvé une solution dans un court terme.

La Centrale d'Informations du CAP-VERT est handicapée par le problème de langage. Les manuels devront être traduits en Portugais la formation des gestionnaires doit être assurée dans la même langue. Une grille de passage devrait être trouvée pour les fiches de collecte définissant les intitulés des items autant bien en Français qu'en Portugais. C'est en ce moment qu'une relève pérenne sera assurée pour la Centrale.

La Centrale d'Informations du CAP-VERT doit être réinstallée car le programme de gestion ne fonctionne pas. Jusqu'à ce jour, aucune mise à jour n'est possible. Sans une

Evaluation de la Centrale d'Information

mission expresse de l'E.C.A. pour solutionner ce problème, la collecte pourra continuer à se faire mais la Centrale d'Informations ne sera jamais alimentée. D'ailleurs, les primes de collecte prévues dans le cadre du DIAPER III pour le gestionnaire de la Centrale ne sont pas encore utilisées. Il faut bien craindre que si DIAPER III ne met pas vite sur les rails la Centrale d'Informations, une autre base de données ne finisse par se créer au sein de la Direction, en concurrence de la Centrale. Rien n'empêche d'ailleurs cette création car il faut bien qu'il en existe une un jour ou l'autre.

3.3 Cas de la Guinée Bissau

"La Centrale d'Information s'est retrouvée vide après la réinstallation."

- Une copie de la base de données de la Guinée-Bissau doit parvenir à Bissau car les fichiers disponibles actuellement sont "vides".
- La machine prévue dans le cadre du projet DIAPER III doit être acquise impérativement pour que la Centrale soit autonome : la machine qui l'abrite est très sollicitée pour d'autres tâches que la gestion de la Centrale.
- La Centrale gagnerait à être connue (contenu et potentialité) à travers des rencontres de concertations avec les fournisseurs d'informations d'une part et les utilisateurs d'autre part.

Définitions de quelques sigles et abréviations :

P.B.S.A. : Bureau de Planification pour la Sécurité Alimentaire

I.N.E.C. : Institut National de la Statistique et des Sciences

D.E.A. ; Division des Statistiques Agricoles

La machine qui abritait la Centrale d'Informations est tombée en panne en 1993 : avarie de disque dur. Cela a emmené le transfert de la Centrale sur une autre machine. Mais, après ce transfert, les fichiers INDEX (*.NDX) relatifs aux fichiers mis à jour n'ont pas été copiés de telle sorte que le contenu de la Centrale est vide à partir du logiciel de gestion.

Pour ne pas avoir à ressaisir ce qui a déjà été fait avant 1993, l'E.C.A. peut envoyer une copie des fichiers de la Centrale de Guinée Bissau, les fichiers *.DBF et les fichiers *.NDX appropriés (c'est à dire ayant la même date de création). Les logiciels de gestion des bases de données créent un fichier INDEX en même temps que les fichiers des données et c'est ce fichier qui leur permet de reconnaître les informations saisies et l'organisation du fichier des données.

Une grande opération de collecte a été effectuée depuis le passage de la mission de réinstallation de la Centrale. Mais la mise à jour de la Centrale est bloquée à cause des fichiers qui ont été créés au préalable et qui sont vides. Deux possibilités se présentent alors : refaire la saisie même des informations sensées exister et poursuivre la mise à jour ou attendre que les informations de l'Unité Centrale de Niamey leur soit réexpédiées et on reprendra la mise à jour à partir des informations collectées.

A la fin de la phase II du projet DIAPER, la Centrale d'Information qui devrait jouer un rôle clé de centralisation des informations pour l'analyse de la sécurité alimentaire dans les pays membres du C.I.L.S.S., est restée dans une situation léthargique. La phase III du projet DIAPER a inscrit dans ces soucis, l'alimentation de cette Centrale en la mettant à jour dans le cadre de l'amélioration des instruments de diagnostic de la situation de sécurité alimentaire. Mais en Guinée Bissau également, force a été de constater que cette Centrale d'Informations est au point mort : aucune information n'a été ajoutée au contenu de la Centrale depuis DIAPER II. Cette fois et contrairement au cas du Cap-Vert, le logiciel tourne mais les fichiers de DIAPER II ont été complètement écrasés et remplacés par des fichiers vides.

Tous les 48 fichiers de la Centrale d'informations sont accessibles à partir du logiciel mais sont vides.

Mais la situation de la Centrale de la Guinée Bissau n'est pas alarmante. En effet, un dispositif de collecte a été mis en place et beaucoup de données devant alimenter la Centrale sont déjà collectées par filières. Dès que le problème de fichiers sera débloqué, on pourra parler de mise à jour du contenu de la Centrale par rapport à son état du DIAPER II.

3.3.1 Vérification de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

3.3.1.1 Existence et description de matériel informatique abritant la Centrale

La Centrale d'information existe et est logé dans deux sites différents. Le premier site se trouve à la Division des Statistiques Agricoles, faisant partie du Cabinet de Planification (GA.PLA) qui, à son tour, relève directement du Cabinet du Ministère du Développement Rural. Le second site est l'équipe d'Animation Locale de DIAPER III.

Dans le premier site, elle se trouve dans un ordinateur de marque I.B.M. type 386 modèle DX 70 de capacité de disque-dur limité (16 MO). L'imprimante est une imprimante Laser de marque QMS, type PS, modèle 820 TURBO et l'onduleur est de marque UPS de 1000 VA. Tous ces équipements ont été acquis dans le cadre du P.N.U.D. en 1992 et les deux premiers matériels sont dans un bon état de fonctionnement.

Sur le second site, la Centrale se trouve dans un ordinateur de marque TULUP COMPACT type 486 modèle SX 25 de capacité de disque-dur relativement élevé (170 MO). L'imprimante est à Jet d'Encre de marque HP, modèle 520 et l'onduleur est de marque APC de 400 VA. Tous ces équipements sont dans un bon état de fonctionnement et ont été acquis en 1995 dans le cadre du projet DIAPER III.

3.3.1.2 Les « nouveaux » équipements acquis pour faciliter le bon fonctionnement de la Centrale d'Information n'ont pas été recensés ici car ils n'ont pas été disponibles avant la fin de la mission. Les démarches sont en cours pour leur livraison au projet DIAPER III.

3.3.1.3 Les équipements abritant la Centrale sont adaptés avec les travaux de fonctionnement d'une base de données. Cependant, leur capacité de disque-dur sera vite saturée lorsque la Centrale atteindra sa vitesse de croisière. Les nouveaux équipements permettront de résoudre ce problème de capacité de disque-dur.

Le système de sauvegarde fonctionne bien. Un test a été fait en présence du gestionnaire de la Centrale.

3.3.1.4 Liste des dysfonctionnements observés

Intitulé	Oui/Non	Observations
Le logiciel est-il correctement installé?	OUI	Mais les anciens fichiers n'ont pas été sauvegardés après la réinstallation.
Le logiciel est-il fonctionnel?	OUI	Mais l'Option 3 (Répertoire documentaire) non disponible.
L'accès aux différentes opérations est-il possible?	?	Mais aucun fichier n'est disponible pour permettre d'effectuer ce test.
Le manuel d'utilisation existe-t-il?	OUI	Mais les manuels sont rédigés en Français au lieu d'être en Portugais et il manque les manuels de la SO.M.E.A.

3.3.1.5 Autre difficulté rencontrée

En Guinée Bissau, comme au Cap-Vert, la langue officielle est le Portugais. Les manuels sont rédigés en Français. Il faudra donc franchir la barrière linguistique pour maîtriser le fonctionnement de la Centrale. Cette barrière linguistique constituera à terme un frein à l'épanouissement de la Centrale car il faudra trouver toujours quelqu'un qui parle les deux langues. Pourquoi ne pas traduire en Portugais les manuels et même l'interface utilisateur du logiciel? Ceci facilitera le transfert de connaissance sinon, il faudra recommencer si celui qui maîtrise le fonctionnement de la Centrale quitte le service.

3.3.2 Contenu actuel et utilisation courante de la Centrale

3.3.2.1 Point sur la mise à jour des fichiers.

Les 48 fichiers de la Centrale d'Information existent bel et bien dans l'ordinateur et sont tous accessibles. Mais ils sont aussi tous vides. La mise à jour portera alors sur les données collectées depuis la dernière mission de réinstallation de l'E.C.A. Le détail est donné dans la grille de mise à jour.

Le domaine de la population est renseignée périodiquement de 1991 à 1995 (c'est le premier pays qui soit parvenu à collecter des données sur la population par activités). Le fichier population par zone est renseigné épisodiquement entre 1960 à 1991.

Dans le domaine de la production végétale, 11 fichiers sur 26 sont renseignés. Les périodes de couverture vont en général de 1985 à 1995.

Dans le domaine de la production animale, les informations portant sur deux années (1986 et 1990) d'un seul fichier ont pu être collectées : il s'agit du fichier des effectifs du bétail par sexe et catégorie, les autres informations n'existent pas encore.

Enfin, dans le domaine de l'environnement, les deux premiers fichiers (indicateurs économiques et pluviométrie) peuvent être renseignés mais les données des deux autres fichiers (Aménagements et hydrographie) ne sont pas encore collectées.

Il faut souligner que si le domaine de la production animale n'est pas beaucoup renseigné, cela tient au développement de l'appareil statistique dans ce domaine. Les informations n'existent même pas à la source. Cela n'est pas dû au dispositif de collecte.

Il faut noter aussi que certaines informations sont partielles pour le moment comme dans tous les pays visités. Cela s'explique d'une part par l'état de développement de l'appareil statistique de ces pays et d'autre part par la non-pertinence de certains concepts dans les

pays avec le modèle standard de la Centrale. Par exemple, les données sur les abattages ne concernent que les abattages commerciaux uniquement (on ne sait pas comment appréhender les abattages familiaux, encore moins ceux qui sont clandestins) et le phénomène de la production agricole hors saison n'a pas encore pris de l'ampleur.

3.3.2.2 Principaux utilisateurs des données de la Centrale

Ici aussi, l'existence de la Centrale est ignorée le plus souvent des utilisateurs. De plus, celle-ci ne fonctionne pas depuis 1993. Les utilisateurs évalués sont ceux de la Direction d'abord. Lorsque la Centrale aura atteint sa « vitesse de croisière », les utilisateurs pourront disposer en un seul lieu des informations centralisées permettant une analyse sur la sécurité alimentaire.

Utilisateurs	Principales utilisations
Bureau de Planification pour la Sécurité Alimentaire (P.B.S.A.)	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire
Institut National de la Statistique et des Sciences (I.N.E.C.)	Elaboration des Comptes de la Nation (Production agricole et données sur la pluviométrie)
Divison des Statistiques Agricoles D.E.A.	Base de données, bilans céréaliers
Organismes internationaux (F.A.O., P.N.U.D., U.S.AID., C.I.L.S.S., etc) et Coopérations	Pour attributions (des publications)
Organisations professionnelles (Association des Agriculteurs)	Centralisation des productions et des prix des produits agricoles, bilans céréaliers
O.N.G.	Evaluation de la production agricole de leurs localités d'intervention
Etudiants et Chercheurs	Actualisation de certaines informations, longueur des séries

3.3.3 Ressources humaines disponibles pour le fonctionnement de la Centrale.

Bien que le fonctionnement de la Centrale d'Informations n'ait pas encore redémarré, il existe un dispositif mis en place par la D.E.A. pour assurer sa mise à jour.

3.3.3.1 Description des tâches

Le fonctionnement de la Centrale comporte des tâches de mise à jour et des tâches d'accès aux utilisateurs.

La collecte d'informations, leur contrôle, leur saisie et leur transfert dans la Centrale sont les tâches de mise à jour. La consultation et l'édition des résultats sont des tâches d'accès aux utilisateurs.

Pour le fonctionnement de la Centrale, le dispositif mis en place comporte trois personnes dont le chef du département des statistiques agricoles qui est le gestionnaire de la Centrale. Cette démarche est tout à fait encourageante à l'instar du Cap-Vert (les autres pays devront s'inspirer de tels exemples). Ainsi, la relève du projet est déjà envisagée dans le cadre d'un tel dispositif organisationnel et la collecte d'informations (existantes) ne souffrira pas de problèmes de déblocage de DIAPER III.

3.3.3.1 Puisque la Centrale ne fonctionne pas encore, on ne peut pas juger si ces personnes travaillent à plein temps sur la Centrale. Ce qui est sûr, c'est qu'il travaille à plein temps pour le fonctionnement de la Division mais à temps partiel pour la collecte et la mise en forme des informations (dans les autres pays d'ailleurs, personne ne travaille à plein temps sur la Centrale, mais il n'est pas dit que la Division ne doit pas affecter une personne à temps plein sur la Centrale).

3.3.3.2 Bien que les personnes qui travaillent sur la Centrale maîtrisent le fonctionnement et le contenu de celle-ci, ces personnes n'ont pas bénéficié d'une formation initiale. Ils ont été formés par après par celui qui a bénéficié de la formation initiale. Une formation serait la bienvenue pour toute l'équipe.

3.3.3.3 A l'intérieur de l'institution abritant la Centrale, il existe une personne maîtrisant son fonctionnement : il s'agit de l'ancien gestionnaire de la Centrale qui a bénéficié de la formation initiale et qui est le chef de la Division.

Il n'existe pas de personnes à l'extérieur de l'institution abritant la Centrale maîtrisant le fonctionnement de la Centrale.

3.3.4 Organisation du système de collecte et de traitement

3.3.4.1 Plan de travail interne pour la mise à jour de la Centrale

Le planning de travail contenu dans le manuel de mise à jour a été retenu comme planning interne de travail par la Division. Ce planning a été suivi jusqu'en 1993 et il sera également suivi dès que la Centrale redémarrera.

3.3.4.2 Moyens de fonctionnement de la Centrale.

Contrairement aux autres les pays du C.I.L.S.S., les frais de collecte s'élèvent à 33,4 Ecus par mois en Guinée Bissau.

Dans le devis-programme, rien n'est prévu au niveau du carburant et des matériels fongibles. On peut se demander comment la collecte sera effectuée vu que le manuel de mise à jour recommande de passer par des fiches de collecte avant la saisie. Aucun papier n'est prévu à ce niveau.

3.3.4.3 Point sur le dispositif organisationnel

La grille d'entretien sur le dispositif organisationnel n'est renseignée qu'au niveau des fichiers dont les informations ont été collectées car la Centrale ne fonctionne pour l'instant.

De cette grille, il ressort que :

- la transmission des informations se fait sur demande et par recherches complémentaires dans le cas où les rapports ne sont pas explicites;
- le support de collecte est le plus souvent du papier eu égard au mode de transmission;
- la saisie s'effectue manuellement;
- le contrôle de saisie est automatiquement fait par le gestionnaire;
- les données sont numériques, de périodicité annuelle le plus souvent et de sources ne disposant plus de la totalité des informations (problème de désengagement de l'Etat).

Il n'existe pas de base de données recouvrant une partie du contenu de la Centrale au sein de la Division. Au niveau de la Direction de la Météorologie Nationale, il existe une base de données recouvrant une partie des informations contenues dans la Centrale. À temps opportun, un protocole d'accord sera envisagé pour les transmissions automatiques des données de part et d'autre entre les deux institutions.

3.3.5 Analyse des champs

3.3.5.1 Couverture des besoins des utilisateurs

L'état actuel de la Centrale d'Information en Guinée Bissau ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins des utilisateurs. Il doit exister des besoins spécifiques des utilisateurs (en dehors de la finesse des informations à collecter) qui n'existent pas dans la

Evaluation de la Centrale d'Information

Centrale et qui tiennent compte de la spécificité de la Guinée Bissau par ses pratiques culturelles et ses habitudes alimentaires par rapport au format standard de la Centrale.

Ces besoins doivent être ciblés lors des rencontres spécifiques que la Division devrait organiser avec les fournisseurs et utilisateurs des informations, rencontres au cours desquelles la Centrale sera présentée dans son contenu et ses objectifs. Ces rencontres ont toujours été prévues mais n'ont jamais vu le jour.

Dans beaucoup de fichiers de la Centrale, il faudra ajouter des variables qui ont une grande importance dans l'analyse de la sécurité alimentaire en Guinée Bissau comme le présente le tableau ci-après :

N°	Fichiers	Champs à rajouter
4	Matériel agricole : production et importation	Types de matériels adaptés à la Guinée Bissau comme la pioche, les coupe-coupe, etc
7	Semences améliorées : production et commercialisation	Importation au lieu de production
17	Exportation des produits végétaux	Cajou, noix de coco, noix de palmier à huile
18	Aides alimentaires	huile, sucre, lait en poudre
28	Prix d'exportation des produits végétaux	Cajou, noix de coco, noix de palmier à huile

3.3.5.2 Existence de champs superflus

Les champs dits superflus ici sont des champs dont la définition du contenu ne rejoint pas toujours les disponibilités statistiques du pays. Cela est d'ailleurs valable partout où l'uniformisation d'une Centrale unique et clef en main a précédé le pas à une Centrale harmonisée à partir de Centrales locales adaptées aux réalités concrètes de l'analyse de la situation alimentaire. On trouvera dans le tableau ci-après la liste des champs superflus.

N°	Fichiers	Raison évoquée pour sa non utilisation
6	Animaux de labour	Techniques culturelles utilisant ces animaux non suffisamment développés : données presque inexistantes
13 et 15	Productions hors saison	Techniques culturelles non encore vulgarisées, étape de projet : données partielles (uniquement ménages encadrés)
22	Consommation humaine de céréales	Informations non disponibles dans les enquêtes courantes et nécessitent opérations spécifiques
25	Prix des produits non céréaliers	Informations non suivies
27	Prix d'exportation des fournisseurs	Pas de données disponibles dans le pays
29	Aliments du bétail	Pas de données
34	Abattage	Nécessite enquête spécifique
40	Commerce National de produits animaux	Pas d'informations disponibles
43	Consommation des produits animaux	Nécessite enquête spécifique
44	Consommation apparente des produits animaux	Pas de données sur la production

Cependant, nous ne recommandons que la suppression du fichier sur les prix d'exportation des fournisseurs car, même si les autres informations ne sont pas encore disponibles, elles sont importantes pour l'analyse sur la situation de la sécurité alimentaire.

3.3.6 Problèmes généraux rencontrés

Problème institutionnel : la Centrale d'Information est directement rattachée à la Division des Statistiques Agricoles qui a, dans ses attributions, de centraliser toutes les statistiques courantes dans les domaines des ressources agricoles. Cependant, la Centrale gagnerait à être transférée au sein du P.B.S.A. (Bureau de Planification pour la Sécurité Alimentaire), structure qui a été identifiée, comme dans les autres pays, pour faire l'analyse de la sécurité alimentaire. Lorsque l'on sera rassuré que des difficultés de collecte et de mobilisation de ressources humaines ne se poseront pas pour le P.B.S.A., la Centrale pourra être transférée en ce lieu. La localisation de la Centrale à la D.E.A. permet d'atténuer les difficultés de collecte car cette institution centralise une grande partie des informations devant alimenter la Centrale eu égard à l'importance de la production agricole dans l'économie du pays.

Evaluation de la Centrale d'Information

La Centrale d'Informations de la Guinée Bissau est handicapée par le problème de langage. Les manuels devront être traduits en Portugais la formation des gestionnaires doit être assurée dans la même langue. Une grille de passage devrait être trouvée pour les fiches de collecte définissant les intitulés des items autant bien en Français qu'en Portugais. C'est en ce moment qu'une relève pérenne sera assurée pour la Centrale.

La Centrale d'Informations de la Guinée Bissau doit être alimentée par les fichiers mis à jour jusqu'en fin 1992 et dont une copie a été envoyée à l'E.C.A. Sans cela, il faudra alors refaire la saisie des informations dont on est même pas sûr de retrouver les traces à cause des problèmes d'archivages.

3.4 - Cas du Mali

"La Centrale demeure grippée : beaucoup d'informations restent encore à collecter."

- Un appui doit être donné au gestionnaire de la Centrale pour rattrapper le retard dans la mise à jour de la Centrale.
- Le gestionnaire doit être formé pour mieux maîtriser la procédure de sauvegarde des fichiers.
- Les fichiers inaccessibles à partir du programme de gestion de la Centrale doivent être réindexés.
- La Centrale gagnerait à être connue (contenu et potentialité) à travers des rencontres de concertations avec les fournisseurs d'informations d'une part et les utilisateurs d'autre part.

Définitions de quelques sigles et abréviations :

- D.N.A. : Direction Nationale de l'Agriculture
D.N.E. : Direction Nationale de l'Elevage
C.P.S. : Cellule de Planification et de Statistiques
D.N.S.I. : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique

Sur les 48 fichiers de la Centrale d'informations, 27 fichiers sont encore vides. La situation sur l'état de fonctionnement de la Centrale est préoccupante mais n'est pas inquiétante. En effet, n'eut été l'état de santé du gestionnaire de la Centrale, beaucoup d'informations seront collectées depuis lors. Cependant, un planning de mise à jour a été élaboré et soumis à l'Animateur Local. Des tournées de prise de contact sont en cours et la plupart des fournisseurs d'informations ont été touchés. On peut donc s'attendre dans un court délai à ce que la collecte redémarre. Les sources d'informations de certaines variables sont en prospection.

Au Mali, les séries ne s'étendent pas sur une longue période. La plupart d'entre elles commencent en 1974 et s'arrêtent en 1994 alors qu'il est souhaitable qu'elles couvrent la période de 1960 à 1995. Une vaste opération de collecte devrait être entreprise pour compléter les séries existantes (remonter jusqu'à 1960 et atteindre 1995) et recueillir celles qui n'existent pas encore. On profitera de cette opération pour effectuer la saisie des informations afin de mettre à jour la Centrale d'Informations, le gestionnaire seul ne pourra pas faire face à cette tâche dans le court terme vu le retard déjà accumulé. Cependant, pour les périodes de couverture, il est souvent difficile de remonter jusqu'en 1960 car les sources productrices d'informations n'étaient encore fonctionnelles pour la plupart.

3.4.1 Vérification de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

3.4.1.1 Existence et description du matériel informatique abritant la Centrale

La Centrale d'information existe et est installée sur deux sites différents, l'un logé à la Direction Nationale de l'Agriculture (D.N.A.) et l'autre, à la Cellule de Planification et de Statistiques (C.P.S.), ces deux institutions faisant partie du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (M.D.R.E.).

Sur le premier site, la Centrale se trouve dans un ordinateur BULL mais la capacité de cet ordinateur (33 Mo) est trop faible pour permettre la rapidité du fonctionnement du programme de gestion de la Centrale. Son transfert sur le deuxième site a permis de répondre à un problème d'ordre institutionnel et le problème de mémoire a été résolu par l'acquisition d'un ordinateur « Packard Bell » très performant sur lequel elle se trouve. La capacité de cette machine est de 1 Giga octets, sa vitesse est de 100 hz. L'imprimante est une imprimante Laser 5 L et l'onduleur est une APC de 400 VA.

3.4.1.2 De nouveaux équipements ont été acquis pour faciliter le bon fonctionnement de la Centrale d'Information. Tous ces nouveaux équipements sont dans un bon état de fonctionnement. (On trouvera en annexes, les équipements abritant la Centrale et ceux acquis pour assurer le bon fonctionnement de cette Centrale).

3.4.1.3 Les nouveaux matériels livrés sont adaptés avec la nature des travaux à réaliser au niveau de la Centrale. La capacité du disque dur élevée et la grande vitesse de la machine permettront contenir beaucoup plus d'informations et d'exécuter très rapidement le logiciel de gestion de la Centrale. L'onduleur donne une grande autonomie de fonctionnement et l'imprimante permettra d'imprimer rapidement les informations demandées par les utilisateurs.

Le transfert sur la nouvelle machine a été effectué par la méthode « laplink ». Cela a engendré un conflit entre les fichiers exécutables du système d'exploitation de l'ancienne machine et ceux de la nouvelle machine (en particulier avec Windows 95). Une copie sélective a été effectuée mais certains fichiers du système d'exploitation Windows 95 ont été perdus, entraînant quelques difficultés de mise en route de la machine. La version de DBASE qui a été « copiée » lors du transfert de la Centrale ne marche plus correctement aussi, un problème de configuration se pose à ce niveau.

Le système de sauvegarde marche bien autant sur l'ancien site que sur le nouveau site de la Centrale. Mais, il faut rappeler qu'il faudra transiter par des fichiers temporaires sur une disquette de travail avant d'importer ces fichiers dans la base de données.

3.4.1.4 Liste des dysfonctionnements observés

Intitulé	Oui/Non	Observations
Le logiciel est-il correctement installé?	Oui	Mais problème de configuration de la version de DBASE IV qui n'est pas originale
Le logiciel est-il fonctionnel?	OUI	Mais l'option 3 (Répertoire documentaire n'est pas disponible)
L'accès aux différentes opérations est-il possible?	OUI	Mais aucune interaction entre les variables. Par exemple, pour l'élaboration du bilan céréalier, le logiciel demande encore de saisir certaines informations qui existent déjà dans la Centrale d'Informations.
Le manuel d'utilisation existe-t-il?	OUI	Au niveau même des deux sites de la Centrale
Autres		Lorsque le fichier est vide, les opérations de consultation, de modification, de suppression et de listage ne sont pas accessibles. Pourtant, les autres opérations telles que l'Ajout est accessible.

3.4.1.5 Autres difficultés rencontrées

Le logiciel de gestion de la Centrale a été certes installé mais après plusieurs tentatives. L'installation a été faite avec une copie de DBASE qui n'est pas originale. Ceci peut être la source du problème de configuration. La solution à ce problème sera l'acquisition d'une version de DBASE IV propre à la Centrale d'Information.

Ici aussi, il n'existe pas de contrôles automatiques de saisie, contrôles de plausibilité.

3.4.2 Contenu actuel et utilisation courante de la Centrale

3.4.2.1 Point sur la mise à jour des fichiers.

Les 48 fichiers de la Centrale d'Information existent bel et bien, mais ne sont pas à jour. 27 fichiers sont encore vides et la majorité des informations couvrent la période 1974 à 1990. Les fichiers à jour appartiennent au domaine de la production végétale et à celui de l'environnement physique. (On trouvera en annexes, une grille sur le point concernant la mise à jour des fichiers).

L'absence prolongée du gestionnaire pour raison de santé explique le retard actuel de la mise à jour de la Centrale depuis son transfert à la C.P.S. En effet, l'initiation du gestionnaire a accusé du retard à cause de cette maladie. Un planning a été élaboré par le gestionnaire à la fin de son initiation, ce planning permettra de collecter beaucoup de données.

Sur les 48 fichiers, 12 fichiers seulement ne présentent pas de difficulté d'accès au fichier pour ajout d'enregistrement. C'est dire que la mise à jour des 36 autres fichiers ne sera pas possible tant qu'on ne résoudra pas ce problème.

Une des difficultés rencontrées pour la collecte est que la période couverte par les séries ne remonte pas jusqu'à l'année 1960 (pour les raisons évoquées ci-dessus), elle s'arrête juste à la disponibilité de l'information auprès de l'institution fournisseur. Les périodes de couverture sont alors diverses, et souvent au sein d'un même fichier. Une recherche devrait être menée par le gestionnaire pour remonter jusqu'à 1960 pour toutes les variables des fichiers.

Une autre difficulté rencontrée pour la mise à jour des fichiers est que toutes les variables ne sont pas renseignées à la même source. Il faudra rechercher les sources, dans le cas contraire, certains fichiers ne seront mis à jour que de façon apparente. C'est le cas par exemple du fichier 29 « Aliment bétail : production et prix où seule la variable « sous produit industriel » du coton - graine est renseignée de 1974 à 1990. L'information provient de la C.M.D.T. (Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles) alors que les informations sur les quatre (4) groupes de produits (à savoir le foin, les céréales, les fourrages et les sous-produits agricoles) doivent provenir de la Direction Nationale de l'Elevage.

Enfin, le problème de partialité (non exhaustivité) des informations demeure.

3.4.2.2. Principaux utilisateurs des données contenues dans la Centrale d'Information

Utilisateurs	Principales utilisations
Structures chargées de la Sécurité alimentaire (S.A.P., C.P.S.)	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier)
Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	Elaboration des Comptes de la Nation
Organismes :	
F.A.O.	Elaboration du bilan céréalier
U.S.AID (F.E.W.S.)	Estimation de certains agrégats de la production végétale
C.I.L.S.S.	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier)
Service Elevage	Longueur de la série
Direction Nationale de l'Agriculture	Base de données
O.N.G.	Superficies cultivées et quantités des spéculations
Consultants	Productions céréalières des zones sur lesquelles portent leurs études
Etudiants et Chercheurs	Actualisation de certaines informations, longueur des séries

L'existence de la Centrales d'Informations n'est pas connue par la majorité des utilisateurs au Mali aussi, comme presque partout ailleurs. Cela est vrai au sein même de l'ancienne institution qui abritait la Centrale (D.N.A.), la C.P.S. doit maintenant orienter la publicité de la Centrale vers des utilisateurs externes. Le gestionnaire de la Centrale a déjà envisagé une stratégie dans ce sens.

3.4.3 Ressources humaines disponibles pour le fonctionnement de la Centrale.

3.4.3.1 Description des tâches

Les tâches de fonctionnement de la Centrale comprennent les tâches de mise à jour (collecte, mise en forme, contrôle, saisie et transfert dans la base de données) et les tâches de consultation et édition. Pour ces différentes tâches, une seule personne a été affectée par la C.P.S. Le temps imparti pour chacune de ces tâches n'a pas encore été évalué.

3.4.3.1 La personne affectée à ses différentes tâches ne l'est pas à plein temps. Les travaux de mise à jour de la Centrale sont donc effectués à temps partiel. C'est qui retarde d'ailleurs la mise à jour de la Centrale car beaucoup de données restent encore à collecter et celles qui le sont déjà ne remontent pas jusqu'en 1960. Un appui est donc nécessaire pour la mise

à jour de la Centrale et pour que celle-ci ne soit pas, à nouveau grippée, il faudra que le gestionnaire puisse se consacrer entièrement à la Centrale (notamment qu'il soit déchargé des travaux de secrétariat du service). L'assurance a été donnée au cours de l'évaluation que des dispositions sont en train d'être prises pour que le gestionnaire puisse se consacrer uniquement à la Centrale d'Informations (une note de service existe à cet effet).

3.4.3.2 Le gestionnaire de la Centrale maîtrise parfaitement le fonctionnement du programme de gestion de la Centrale et le contenu de celle-ci. Il s'est d'ailleurs beaucoup investi en informatique (notamment en programmation de DBASE) pour résoudre les petites difficultés rencontrées dans l'utilisation de DBASE.

3.4.3.3 A l'intérieur de l'institution abritant la Centrale, une personne maîtrise très bien le fonctionnement de la Centrale : c'est le gestionnaire actuel de la Centrale.

A l'extérieur de l'institution abritant la Centrale, une autre personne maîtrise très bien le fonctionnement de la Centrale : il s'agit de l'ancien gestionnaire de la Centrale, à la D.N.A.

3.4.4 Organisation du système de collecte et de traitement

3.4.4.1 Plan interne pour la mise à jour de la Centrale

Un planning de travail avait été élaboré pour la mise à jour de la Centrale. C'est ce qui explique la tournée de prise de contact avec les administrations fournisseurs d'informations depuis le rétablissement du gestionnaire. Mais ce planning accuse déjà du retard car le gestionnaire de la Centrale avait d'autres urgences du service à gérer. Tant que ce problème de temps partiel réservé à la mise à jour de la Centrale ne sera pas résolu, aucun planning de travail ne sera respecté.

3.4.4.2 Moyens de fonctionnement de la Centrale.

En attendant d'une ligne budgétaire soit prévue par DIAPER III, le gestionnaire de la Centrale est rassuré de la disponibilité de l'animateur local pour la fourniture de matériel fongible dont il aura besoin dans le cadre du fonctionnement de la Centrale. Le besoin ne s'est pas encore fait sentir car le gestionnaire est à l'étape des tournées de prise de contact avec les administrations fournisseur d'informations. Mais, pour les fiches de collecte, le besoin se fera très vite sentir.

Le gestionnaire de la Centrale dispose d'une mobylette fournie par DIAPER III dans le cadre du fonctionnement de la Centrale. Les indemnités de collecte s'élèvent à 15.000 F CFA par mois soit 180.000 F CFA dans l'année. En plus de ces indemnités, une dotation de carburant de 10 litres par mois (soit 37.200 FCFA dans l'année) est fournie au gestionnaire de la Centrale. Cela semble dérisoire eu égard aux coûts de collecte auprès des sources administratives. Toutefois, la situation de la relève des frais de collecte est à étudier sérieusement dans l'optique de la prise en charge par le budget national à la clôture du projet.

3.4.4.3 Point sur le dispositif organisationnel

Voir grille d'entretien sur le dispositif organisationnel

De la grille d'entretien, il ressort que :

- la transmission des informations se fait exclusivement sur demande (à part les informations sur les prix des produits céréaliers). Cela peut s'expliquer par les sources d'informations de la C.P.S. (institution abritant la Centrale) qui ne sont pas régulières et toutes les informations nécessaires à l'alimentation de la Centrale ne se retrouvent pas dans les rapports de ces sources d'informations ;
- le support de collecte est le plus souvent du papier eu égard au mode de transmission;
- la saisie s'effectue manuellement;
- le contrôle de saisie est automatiquement fait par le gestionnaire ;
- les données sont numériques pour la majorité, de périodicité annuelle le plus souvent et de sources diverses. Cette diversité des sources fait que souvent, les unités ne sont pas les mêmes.

Il existe une base de données recouvrant une partie du contenu de la Centrale tant au sein de la C.P.S. qu'au sein de quelques institutions fournisseurs d'informations. C'est ce qui fait que certaines variables pourront être directement transférées dans la Centrale (par saisie automatique).

3.4.5 Analyse des champs

3.4.5.1 Couverture des besoins des utilisateurs

Le maximum des besoins des utilisateurs sont couverts par les champs de la Centrale. Cependant, il faut retenir que cette couverture des besoins n'est pas due à la richesse des champs contenus dans la Centrale, mais plutôt aux types d'informations qui ont poussé les utilisateurs à s'adresser à la Centrale car, les utilisateurs, pour la majorité, ignorent l'existence de la Centrale d'Information.

Les informations les plus demandées à nos jours sont alors au niveau :

- des statistiques de production végétale : superficies cultivées, rendements, production des spéculations et quelque fois les prix, commercialisation, facteurs de productions utilisés (notamment les matériels agricoles, les intrants agricoles, les pesticides et herbicides), les superficies engrangées, superficies cultivables (notamment la dégradation de l'environnement), les superficies irrigables et irriguées. La Centrale ne couvre pas tous les besoins et l'adjonction de champs supplémentaires sur l'emploi de pesticides et herbicide d'une part et d'autre part sur la proportion de superficie engrangée, la superficie cultivable, la dégradation de

l'environnement, les superficies irrigables et irriguées est importante pour l'analyse de la sécurité alimentaire.

- des statistiques de production animale mais la Centrale n'est très bien renseignée à ce niveau (eu égard à sa localisation initiale à la D.N.A.);
- de la pluviométrie et de l'hydrographie.

Les utilisateurs exigent que les informations aillent à un niveau de détail très fin (certains O.N.G. vont jusqu'au niveau arrondissements), ce qui engendre un coût de collecte supplémentaire que les fournisseurs de données ne pourront pas supporter.

La Centrale d'Information est identifiée à l'institution qui l'abrite (Ministère du Développement Rural et de l'Environnement), cela masque en fait toute sa potentialité à travers la richesse du contenu des champs. Demander alors de supprimer un champ parce qu'il n'est pas "utile" aux utilisateurs est hasardeux pour le futur. Beaucoup de fichiers seront maintenus et une stratégie de marketing sera déployée pour faire connaître le contenu et la potentialité de la Centrale.

3.4.5.2 Existence de champs superflus

Il existe des champs qui ne sont pas encore utilisés et dont le renseignement ne saurait se faire dans le court terme avec des données disponibles. Il s'agit des fichiers sur le prix moyen des semences améliorées, de production végétale hors-saison, des cultures associées hors-saison, du commerce national des céréales, des stocks céréaliers des consommations humaines de céréales, des paramètres de la dynamique et d'exploitation du troupeau, des consommations du bétail et des prix d'exportation des pays fournisseurs. Nous recommandons la suppression de ce fichier dont l'alimentation ne dispose pas de source au Mali et dont l'utilité dans l'analyse de la situation de sécurité alimentaire n'est pas évidente.

3.4.6 Problèmes généraux rencontrés

Problème institutionnel : la Centrale d'Information est certes directement rattachée à la structure chargée de l'analyse sur la sécurité alimentaire qui est la C.P.S. (pour le moment, celle-ci ne joue pas encore son rôle d'analyse de la sécurité alimentaire). De ce fait, elle demeure tributaire des « attributions » de l'institution qui l'abrite. Elle ne parvient donc pas à « centraliser » toutes les informations sur la sécurité alimentaire pour le moment.

Le gestionnaire de la Centrale rencontre des problèmes de configuration de la version de DBASE sur laquelle tourne le programme de gestion de la Centrale.

3.5 -Cas de la Mauritanie

"La nécessité de dynamiser l'alimentation de la Centrale."

- L'Animateur Local doit se préoccuper de la gestion de la Centrale d'Information.
- La Centrale doit demeurer sur place, même si le gestionnaire est appelé à se déplacer.
- Les données élaborées par la structure abritant la Centrale ne doivent souffrir d'aucune difficulté pour la collecte et le transfert dans la Centrale. C'est vraiment un minimum.

Définitions de quelques sigles et abréviations :

D.R.A.P. : Direction de Développement des Ressources agro-pastorales

C.S.A. : Commissariat chargé de la Sécurité Alimentaire

La bonne version la Centrale a déjà été transférée sur la nouvelle machine qui, malheureusement, ne se trouvait pas à la Direction du Développement des Ressources agro-pastorales (D.R.A.P.). Or c'est sur cette machine que la mise à jour de la Centrale a été effectuée. Cependant, aucune fiche de collecte et de mise à jour n'a été présentée à l'Animateur Local au préalable comme le recommande le manuel d'utilisation. En plus, les informations qui existent à côté même du gestionnaire n'ont pas été collectées à fortiori saisies. Ainsi, tout ce qui sera noté dans les lignes qui suivent concernent la Centrale qui a été trouvée sur place.

A la fin de la phase II du projet DIAPER, la Centrale d'Information qui devrait jouer un rôle clé de centralisation des informations pour l'analyse de la sécurité alimentaire dans les pays membres du C.I.L.S.S., est restée dans une situation léthargique. La phase III du projet DIAPER a inscrit dans ces soucis, l'alimentation de cette Centrale en la mettant à jour dans le cadre de l'amélioration des instruments de diagnostic de la situation de sécurité alimentaire. Mais en Mauritanie, force a été de constater que cette Centrale d'Informations est au point mort : aucune information n'a été ajoutée au contenu de la Centrale depuis DIAPER II. L'absence du gestionnaire lors de l'évaluation de cette Centrale a été préjudiciable au bon déroulement de la mission. Les constats seront faits mais aucune explication plausible ne saurait être donnée à l'absence du premier responsable de la mise à jour de la Centrale.

Sur les 48 fichiers de la Centrale d'informations, 37 fichiers sont toujours vides dont un est inaccessible. Unurre demeure sur les fichiers « non vides » car des trous existent dans les séries et plus de la moitié des variables n'est pas renseignée. C'est dire que les fichiers ne sont pas complets à même de pouvoir permettre une analyse de la sécurité alimentaire (à partir de la Centrale bien entendu). Ce qui est encore plus inquiétant, c'est qu'on ne sait pas si des collectes d'informations (mensuelles, trimestrielles ou annuelles) ont été effectuées depuis la fin de DIAPER II. La Centrale peut ne pas être à jour à cause des problèmes de sauvegarde des informations, mais au moins les informations existent et ont été collectées. Il suffirait de donner un appui pour la saisie. Dans le cas de la Mauritanie, on ne sait rien.

De plus, les séries existantes ne s'étendent pas sur une longue période. La plupart d'entre elles débutent en 1970 et s'arrêtent en 1985 alors qu'il est souhaitable qu'elles couvrent la période de 1960 à 1995. Une vaste opération de collecte devrait être entreprise pour compléter ces séries (remonter jusqu'à 1960 si les sources d'informations le permettent et atteindre 1995) et recueillir celles qui n'existent pas encore. On profitera de cette opération pour effectuer la saisie des informations afin de mettre à jour la Centrale d'Informations, le gestionnaire seul ne pourra pas faire face à cette tâche dans le court terme vu que rien n'a été fait depuis la fin de DIAPER II. Cependant, pour les périodes de couverture, il est souvent difficile de remonter jusqu'en 1960 car les sources productrices d'informations n'étaient encore fonctionnelles pour la plupart.

3.5.1 Vérification de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

3.5.1.1 Existence et description de matériel informatique abritant la Centrale

La Centrale d'information existe et est logé à la Direction du Développement des Ressources agro-pastorales (D.R.A.P.) et précisément au Service des Statistiques Agricoles, au Ministère de l'Agriculture.

Elle se trouve dans un ordinateur de marque I.B.M. modèle PS2 55 SX de faible capacité de disque-dur (62 MO). L'état de cet ordinateur n'est encourageant car le lecteur de disquette ne fonctionne pas.

Un autre ordinateur de grande capacité (un Pentium) a été acheté par le projet DIAPER III pour pallier au problème de capacité mais, lors de notre passage en Mauritanie, cet ordinateur servait ailleurs avec le gestionnaire. On ne peut pas savoir, au-delà des affirmations des responsables, si la Centrale d'Information a été transférée dans ce nouveau matériel ou pas.

Toujours est-il que la Centrale est dans un ordinateur de faible capacité (les SX ne sont pas toujours adaptés aux calculs mathématiques des tableurs et logiciels de gestion de base de données), sans onduleur et avec une imprimante matricielle très lente. Tous les autres pays visités ont pratiquement un Pentium (1 giga octets) avec une imprimante Laser 5L (12 pages minutes) et un onduleur de 400 VA.

3.5.1.2 Les « nouveaux » équipements acquis pour faciliter le bon fonctionnement de la Centrale d'Information n'ont pas pu être recensé et l'état de leur fonctionnement n'a pas pu être évalué. Ces matériels sont utilisés à d'autres fins actuellement.

3.5.1.3 L'adaptation des nouveaux matériels livrés avec la nature des travaux à réaliser au niveau de la Centrale n'a pas pu être évaluée.

Le fonctionnement du système de sauvegarde n'a pas pu être testé car le lecteur de disquette ne fonctionne pas. Fonctionnait-il bien avant la panne du lecteur de disquette? Le gestionnaire seul aurait pu nous répondre.

3.5.1.4 Liste des dysfonctionnements observés

Intitulé	Oui/Non	Observations
Le logiciel est-il correctement installé?	Oui	Mais les disquettes d'installation n'existent pas sur le site de la Centrale. Aucune réinstallation n'est alors possible en cas de difficultés.
Le logiciel est-il fonctionnel?	OUI	Mais l'option 3 (Répertoire documentaire

		n'est pas disponible)
L'accès aux différentes opérations est-il possible?	OUI	Mais aucune interaction entre les variables. Par exemple, pour l'élaboration du bilan céréalier, le logiciel demande encore de saisir certaines informations qui existent déjà dans la Centrale d'Informations.
Le manuel d'utilisation existe-t-il?	?	Pas de renseignement à ce niveau car le gestionnaire est absent.
Autres		Lorsque le fichier est vide, les opérations de consultation, de modification, de suppression et de listage ne sont pas accessibles. Pourtant, les autres opérations telles que l'AJout sont accessibles.

3.5.1.5 Autres difficultés rencontrées

Le programme de gestion de la Centrale ne prévoit pas de contrôles de saisie (contrôle de cohérence, d'intervalle, de total, etc.). Les erreurs de saisie étant courantes, il faudra insérer dans le programme des tests de plausibilité des informations saisies. (par exemple, que la population d'une localité ne soit pas plus élevée que la population totale du pays, car toutes les informations sont saisies dans le programme).

3.5..2 Contenu actuel et utilisation courante de la Centrale

3.5.2.1 Point sur la mise à jour des fichiers.

Les 48 fichiers de la Centrale d'Information existent bel et bien, seul le fichier n° 39 « Commerce National de Bétail : Prix » est accessible. Mais ces fichiers ne sont pas à jour. 37 fichiers sont encore vides (dont un est inaccessible) et la majorité des séries couvrent la période 1974 à 1985. Le contenu des fichiers non vides n'est pas complet non plus : beaucoup de variables ne sont pas renseignés. Un de ces fichiers appartient au domaine de la population, quatre (4) appartiennent au domaine de la production végétale (production végétale de saison qui ne s'étant que de 1986 à 1991), trois (3) appartiennent au domaine de la production animale et enfin les trois (3) derniers appartiennent au domaine de l'environnement. (On trouvera en annexes, une grille sur le point concernant la mise à jour des fichiers).

Une des difficultés que l'on rencontrera pour l'analyse de sécurité alimentaire est que les séries ne sont pas suffisamment longues afin de permettre une étude rétrospective. Le souhait est que ces séries remontent jusqu'à l'année 1960 et atteignent 1995. Mais, pour les raisons évoquées ci-dessus, ces séries s'arrêtent juste à la disponibilité de l'information auprès de l'institution fournisseur. En ce moment, les périodes de couverture sont diverses d'un fichier à l'autre au sein d'un même domaine, et souvent au sein d'un même fichier. L'irrégularité des sources d'information dans leur publication explique aussi la diversité

des périodes de couverture. Une recherche devrait être menée par le gestionnaire pour remonter jusqu'à 1960 pour toutes les variables des fichiers.

Une anomalie rencontrée dans la Centrale d'Informations de la Mauritanie concerne le fichier de la pluviométrie. Les données sont relevées par stations mais elles ont été saisies non par station comme le prévoit le manuel mais au niveau national. De plus ce fichier comporte un trou (de 1986 à 1989), deux mois seulement de 1990 ont été saisis et seul un mois de 1991 a été saisi.

En plus de ces difficultés, il faut noter que certaines informations sont partielles pour le moment. Il s'agit des abattages qui ne concernent que les abattages commerciaux uniquement et la destination des superficies et aménagement hydro-agricoles qui ne concernent qu'une seule région. Les données démographiques ne portent que sur les années de 1965, 1972, 1977 et 1988 alors que des projections des opérations inter-censitaires peuvent être faites.

3.5.2.2 Principaux utilisateurs des données de la Centrale

Cette partie souffre beaucoup de l'absence du gestionnaire de la Centrale. En effet, d'après le chef hiérarchique du gestionnaire qui a fourni les renseignements, les demandeurs d'information sont systématiquement dirigés vers le gestionnaire. Il est donc le seul de pouvoir fournir une liste complète des utilisateurs et les utilisations principales faites avec les données. Nous ne retracerons ici qu'une vue partielle des utilisateurs.

Utilisateurs	Principales utilisations
Commissariat chargé de la Sécurité Alimentaire (C.S.A.)	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier)
Office National de la Statistique	Elaboration du budget économique et des Comptes de la Nation
D.R.A.P.	Base de données pour DIAPER III
Consultants	Productions céréalières des zones sur lesquelles portent leurs études
Etudiants et Chercheurs	Actualisation de certaines informations, longueur des séries

Beaucoup d'utilisateurs ignorent l'existence de la Centrale d'Information. Ceux qui la connaissent, l'ont appris par un effet "boule de neige". Cependant, c'est plutôt en tant que institution détentrice de certaines statistiques que la majorité des utilisateurs ont recours à la Centrale. Une campagne publicitaire comme envisagée dans le manuel d'utilisateur orientée vers l'extérieur de l'institution doit être entreprise. La pression de la demande d'information emmènera sa mise à jour régulière. En ce moment, elle pourra jouer pleinement son rôle de pilier central pour une analyse sur la sécurité alimentaire.

3.5.3 Ressources humaines disponibles pour le fonctionnement de la Centrale.

3.5.3.1 Description des tâches

La collecte d'informations, leur contrôle, leur saisie et leur transfert dans la Centrale sont les tâches de mise à jour. La consultation et l'édition des résultats sont des tâches d'accessibilité aux utilisateurs. Pour ces différentes tâches, une personne a été affectée par la D.R.A.P.. Le temps imparti pour chacune de ces tâches n'a pas encore été évalué.

3.5.3.1 La personne affectée à ses différentes tâches ne l'est pas à plein temps. D'ailleurs, il est présentement absent (pour la durée du recensement électoral). Les travaux de mise à jour de la Centrale sont donc effectués à temps partiel ou ne sont même pas du tout effectués. C'est ce qui peut expliquer pourquoi la plupart des séries s'arrêtent en 1985 ou 1990. Pire, il y a des informations qui existent même au sein de l'institution abritant la Centrale, à la porte voisine du gestionnaire, mais ces informations ne sont pas encore saisies. Il s'agit des données sur la production végétale et des prix des céréales. Une nouvelle stratégie est donc à envisager pour que la Centrale ne demeure pas à l'étape de DIAPER II alors que DIAPER III a déjà atteint sa vitesse de croisière. Avant de parler d'amélioration des instruments d'analyse de la sécurité alimentaire, DIAPER III (ou du moins la section locale de la Mauritanie) devrait parler d'amélioration des instruments de collecte d'information car la Centrale joue un rôle primordial dans l'analyse de la sécurité alimentaire (dans ses objectifs en tout cas).

3.5.3.2 Le gestionnaire de la Centrale n'est pas présent pour que l'on puisse se rendre compte de sa maîtrise parfaite le fonctionnement du programme de gestion de la Centrale et le contenu de celle-ci. Ce qui est sûr, c'est qu'il maîtrise le fonctionnement de la Centrale mais à quel degré? Le gestionnaire est un informaticien ayant une formation d'analyste-programmeur.

3.5.3.3 A l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution abritant la Centrale, le gestionnaire de la Centrale est le seul à maîtriser le fonctionnement de la Centrale si l'on se réfère aux moyens mis en oeuvre pour que ce dernier soit présent lors de la mission d'évaluation.

3.5.4 Organisation du système de collecte et de traitement

3.5.4.1 Plan de travail interne pour la mise à jour de la Centrale

Nous ne disposons d'aucun renseignement si un planning de travail a été élaboré pour la mise à jour de la Centrale.

3.5.4.2 Moyens de fonctionnement de la Centrale.

Comme dans tous les pays du C.I.L.S.S., les frais de collecte s'élèvent à 15.000 F CFA (45 Ecus) par mois.

Au niveau du matériel fongible, l'Animateur Local met tout en oeuvre pour procurer au gestionnaire de la Centrale, de quoi assurer son fonctionnement. C'est avec cette vision que l'Animateur Local a procuré une moto (Yamaha 125) pour la collecte des informations auprès des institutions fournisseurs.

3.5.4.3 Point sur le dispositif organisationnel

La grille d'entretien sur le dispositif organisationnel est vide car seul le gestionnaire de la Centrale aurait pu nous fournir des renseignement.

De cette grille, il ressort que :

- la transmission des informations se fait exclusivement sur demande;
- le support de collecte est le plus souvent du papier eu égard au mode de transmission;
- la saisie s'effectue manuellement;
- le contrôle de saisie est automatiquement fait par le gestionnaire;
- les données sont numériques, de périodicité annuelle le plus souvent et de sources diverses. Cette diversité des sources fait que souvent, les unités ne sont pas les mêmes.

Un dictionnaire de variables existe. Nous ne disposons pas de renseignements de l'existence d'une base de données recoupant une partie du contenu de la Centrale tant au sein de la Direction de Développement des Ressources Agro-pastorales (série longue sur la production végétale) qu'au sein de quelques institutions fournisseurs et/ou utilisateurs d'informations.

3.5.5 Analyse des champs

3.5.5.1 Couverture des besoins des utilisateurs

L'état actuel de la Centrale d'Information du DIAPER III ne permet pas de faire une analyse au-delà du bilan céréalier. Par conséquent, il est difficile de parler de couverture des champs pour les besoins d'analyse de la sécurité alimentaire. Cependant, il doit exister des besoins spécifiques des utilisateurs (en dehors de la finesse des informations à collecter) qui n'existent pas dans la Centrale. Ces besoins doivent être ciblés lors des rencontres spécifiques que la D.R.A.P. doit organiser avec les fournisseurs et utilisateurs des informations pour la Centrale, rencontres au cours desquelles la Centrale sera présentée dans son contenu et ses objectifs.

3.5.5.2 Existence de champs superflus

Nous ne disposons pas de renseignement si, en Mauritanie, il existe des champs superflus ou si des utilisateurs souhaitent l'adjonction de champs supplémentaires.

3.5.6 Problèmes généraux rencontrés

Problème institutionnel : la Centrale d'Information est directement rattachée à la D.R.A.P. qui est au milieu du dispositif mis en place pour l'analyse sur la sécurité alimentaire. Cependant, la Centrale gagnerait à être transférée au sein du Commissariat chargé de la Sécurité Alimentaire, structure qui a été identifiée, comme dans les autres pays, pour faire l'analyse de la sécurité alimentaire.

Aucun contrôle n'est exercé sur le gestionnaire de la Centrale pour qu'il accomplisse ses tâches. A l'avenir, l'animateur local doit veiller à ce que les procédures de mise à jour de la Centrale soient suivies à la lettre (conformément au manuel de mise à jour) sinon, la Centrale demeurera à son état léthargique.

Pour la gestion de la Centrale, il est impératif d'organiser une séance de formation pour imprégner le gestionnaire du contenu des informations et de l'importance d'une Centrale d'Informations. Pour pallier à la mobilité des cadres ou agents chargés de la gestion de cette Centrale, il faudra former au moins deux personnes en même temps, la relève sera assurée sans que la Centrale soit mise en veilleuse en l'absence du gestionnaire (souvent, cette absence n'est pas due à sa faute, nous connaissons tous le problème de manque de cadres dans nos pays et parfois des « urgences extra-service » nous emmènent au delà de nos services).

Enfin, il faudra trouver un moyen incitatif pour « fixer » le gestionnaire de la Centrale. Il lui faudra une indemnité qui sera telle que sa perte se ressentira dans sa rémunération totale. Il faut aussi tenir compte de l'après-projet DIAPER III pour que le budget national puisse poursuivre l'alimentation de la Centrale d'Informations.

3.6 - Cas du NIGER

"Les données existent mais en dehors de la Centrale"

- Un appui doit être donné au gestionnaire de la Centrale pour rattrapper le retard dans la mise à jour de la Centrale.
- Le gestionnaire doit être formé pour mieux maîtriser la procédure de sauvegarde des fichiers.
- Les fichiers inaccessibles à partir du programme de gestion de la Centrale doivent être réindexés.
- La Centrale gagnerait à être connue (contenu et potentialité) à travers des rencontres de concertations avec les fournisseurs d'informations d'une part et les utilisateurs d'autre part.

Définitions de quelques sigles et abréviations :

S.A.P. : Système d'Alerte Précoce

D.E.P. : Direction des Etudes et de la Programmation

D.A. : Direction de l'Agriculture

O.P.V.N. : Office des Produits Vivriers du Niger

Tous les fichiers contenus dans la Centrale sont vides à l'exception de ceux sur la population par zone et sur l'hydrographie. La situation sur l'état de fonctionnement de la Centrale est préoccupante mais n'est pas inquiétante. En effet, si la plupart des fichiers sont vides, il n'en demeure pas moins que les informations ont été collectées sur une longue période (de 1960 à 1993 et souvent jusqu'en 1995). Il ne reste donc plus qu'à effectuer la saisie et le transfert dans la Centrale.

Si cela n'a pas encore été fait jusqu'à nos jours, la non-disponibilité du gestionnaire de la Centrale pour son alimentation d'une part et la non maîtrise de la procédure de sauvegarde d'autre part en sont les raisons principales.

Une solution envisagée pour résoudre ce problème dans un très court terme est de recruter des agents de collecte et de saisie temporaires pour collecter les informations manquantes dans un premier temps et d'effectuer la saisie des données dans un second temps. Dans l'état actuel du fonctionnement de l'institution abritant la Centrale, le gestionnaire de la Centrale ne pourra pas, à lui tout seul, faire la mise à jour de tous les fichiers.

3.6.1 Vérification de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

3.6.1.1 Existence et description de matériel informatique abritant la Centrale

La Centrale d'information existe et est installée sur deux sites différents, tous logés à la Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) du Ministère du Développement Rural.

Sur le premier site, la Centrale se trouve dans un Macintosh mais la capacité de cet ordinateur est trop faible pour permettre la rapidité du fonctionnement du programme de gestion de la Centrale. Ce problème de mémoire a entraîné son transfert sur le deuxième site où il se trouve dans une machine DELL très performante. Celle-ci est un Pentium de 1 giga d'octets de capacité disque-dur et de 100 Mhz de vitesse. L'onduleur est un APC de 400 VA et l'imprimante est une Laser 5 L..

3.6.1.2 De nouveaux équipements ont été acquis pour faciliter le bon fonctionnement de la Centrale d'Information. Tous ces nouveaux équipements sont dans un bon état de fonctionnement. (On trouvera en annexes, les équipements abritant la Centrale et ceux acquis pour assurer le bon fonctionnement de cette Centrale).

3.6.1.3 Les nouveaux matériels livrés sont vraiment adaptés avec la nature des travaux à réaliser au niveau de la Centrale. La capacité du disque dur qui est élevée (1 giga d'octets) permet une rapidité dans l'exécution du programme. L'onduleur donne une grande autonomie de fonctionnement et l'imprimante permettra d'imprimer rapidement les informations demandées par les utilisateurs.

La procédure de sauvegarde décrite dans les pages précédentes n'était connue du gestionnaire. Beaucoup d'informations ont été saisies mais les fichiers temporaires automatiquement créés n'ont pas été transférés dans la Centrale par importation. Ces fichiers ont été perdus avec les saisies. Ce n'est pas que le système de sauvegarde ne marche pas.

3.6.1.4 Liste des dysfonctionnements observés

Intitulé	Oui/Non	Observations
Le logiciel est-il correctement installé?	Oui	Mais cela s'est effectué difficilement, avec une version de DBASE IV qui n'est pas originale (version piratée)
Le logiciel est-il fonctionnel?	OUI	Mais l'option 3 (Répertoire documentaire n'est pas disponible)
L'accès aux différentes opérations est-il possible?	OUI	Mais aucune interaction entre les variables. Par exemple, pour l'élaboration du bilan céréalier, le logiciel demande encore de saisir certaines informations qui existent déjà dans la Centrale d'Informations.
Le manuel d'utilisation existe-t-il?	OUI	Au niveau même du site de la Centrale
Autres		Lorsque le fichier est vide, les opérations de consultation, de modification, de suppression et de listage ne sont pas accessibles. Pourtant, les autres opérations telles que l'AJout est accessible.

3.6.1.5 Autre difficulté rencontrée

Le logiciel a été certes installé mais après plusieurs tentatives. L'installation a été faite avec une copie de DBASE qui n'est pas originale. Ceci peut être la source des difficultés rencontrées lors de l'amorçage du logiciel de gestion de la Centrale.

3.6.2 Contenu actuel et utilisation courante de la Centrale

3.6.2.1 Point sur la mise à jour des fichiers.

Les 48 fichiers de la Centrale d'Information existent bel et bien. Mais ne sont pas à jour. Pour les deux fichiers qui ne sont pas vides, les données sur la population par zone existent jusqu'en 1994 et celles de l'hydrographie existent jusqu'en 1995. C'est donc le seul fichier à jour actuellement. (On trouvera en annexes, une grille sur le point concernant la mise à jour des fichiers).

Cependant, les informations ont été collectées pour la plupart et sur une longue période (depuis 1960) pour la majorité des champs. Mais, le seul problème est le manque de temps

du gestionnaire pour alimenter la Centrale. Pour parer au plus pressé, les utilisateurs de la Centrale sont le plus souvent satisfaits par renseignement direct à partir du support de collecte de l'information de la Centrale.

Quelques difficultés ont été recensées au niveau de la collecte de certaines informations, notamment auprès des organismes fournisseurs d'information.

- Pour les matériels agricoles, la série rétrospective de 1960 à 1979 semble maintenant impossible à reconstituer vue que la structure de collecte d'information (Union Nationale des Coopératives) a été liquidée.
- Pour les animaux de labour et les prix moyens de semences améliorées, les informations ne sont même pas disponibles car les enquêtes de conjoncture qui devraient collecter ces informations sont difficilement exploitables au niveau de ces variables.
- Les informations sur les cultures associées de saison ou hors saison, bien qu'elles soient beaucoup demandées, ne sont pas encore disponibles dans le pays. Il en est de même pour le taux d'utilisation des semences, le commerce national de céréales, les stocks céréaliers, le commerce national des céréales et la consommation humaine des céréales qui sont des informations très demandées par les utilisateurs. En revanche, la consommation humaine apparente n'est pas du tout recherchée actuellement.
- La série rétrospective sur les aides alimentaires ne peut pas être reconstituée car c'est le Ministère de la Défense qui gérait ces informations jusqu'en 1989. De plus, les données ne sont disponibles qu'en volume au niveau du Système d'Alerte Précoce qui émet une certaine réticence à fournir des informations jusqu'au niveau le plus fin (le village).
- Le prix local des produits non céréaliers n'est pas disponible au niveau du pays car l'organisme fournisseur de l'information (l'Office des Produits Vivriers du Niger) ne s'intéresse qu'aux céréales, et rien que les céréales les plus consommés. L'information risque donc de ne pas être disponible dans un court terme.
- Au niveau des facteurs de production animale, seule la variable "Santé animale" est suivie et de 1960 à 1993 à un niveau départemental. Les autres informations pourront être collectées à la Direction Générale de la Douane (Importations de produits sanitaires) ou à travers des enquêtes permanentes sur l'agriculture et l'élevage (si le coût de cette opération récurrente n'est pas déjà très élevé).
- Pour les paramètres de production du bétail, seuls les abattages contrôlés sont suivis et les informations sur les paramètres de la dynamique et d'exploitation du troupeau ainsi que la répartition du troupeau par sexe ne sont pas disponibles dans le pays.
- Au niveau de la commercialisation du bétail, aucune information n'existe sur les importations du bétail et produits animaux. Toutefois, il existe bien des importations du bétail de quelques pays limitrophes (Mali et Burkina Faso). De plus, les périodes couvertes pour le commerce des produits animaux dépendent des variables suivies.
- En ce qui concerne la consommation du bétail, si des données existent dans le pays sur la consommation des produits animaux et qui ne sont pas encore

collectées, aucune information en revanche n'existe dans le pays pour le prix du commerce national du bétail, commerce orienté vers la consommation.

- L'utilité du fichier sur les prix d'exportation des fournisseurs, dans le cas de l'analyse sur la sécurité alimentaire, n'est pas évidente. D'ailleurs, on ne sait comment alimenter ce fichier à partir du Niger.
- Enfin, si le fichier sur la destination des superficies et aménagements hydro-agricoles est vide, l'Office National d'Aménagement Hydro-agricole peut fournir les renseignements recherchés.

3.6.2.2 Principaux utilisateurs des données de la Centrale

Utilisateurs	Principales utilisations
S.A.P.	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire
Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux	Elaboration des Comptes de la Nation
Organismes :	
F.A.O.	Elaboration du bilan céréalier
U.S.AID (F.E.W.S.)	Estimation de certains agrégats de la production végétale
C.I.L.S.S.	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier)
Service Elevage	Longueur de la série
Direction de l'Agriculture	Longueur de la série
Etudiants et Chercheurs	Longueur de la série et travaux de recherche

Ici aussi, l'existence de la Centrale d'Informations n'est pas connue des utilisateurs. Même au sein de la D.E.P. qui abrite cette Centrale, beaucoup ignorent qu'ils peuvent avoir certaines informations autres que celles du domaine agricole et préfèrent s'adresser directement à l'institution fournisseur de ces données. Ce qui suggère que la Centrale doit se faire connaître au sein de la D.E.P. et aussi auprès des utilisateurs sur son contenu. La pression de la demande d'information emmènera sa mise à jour régulière. En ce moment, elle pourra jouer pleinement son rôle de pilier centrale pour une analyse sur la sécurité alimentaire. Le gestionnaire de la Centrale a déjà envisagé une stratégie dans ce sens.

3.6.3 Ressources humaines disponibles pour le fonctionnement de la Centrale.

3.6.3.1 Description des tâches

Les tâches de fonctionnement de la Centrale comprennent les tâches de mise à jour (collecte, mise en forme, contrôle, saisie et transfert dans la base de données) et les tâches de consultation et édition. Pour ces différentes tâches, une seule personne a été affectée par la D.E.P. Le temps imparti pour chacune de ces tâches n'a pas encore été évalué.

3.6.3.1 La personne affectée à ses différentes tâches ne l'est pas à plein temps. Les travaux de mise à jour de la Centrale seront donc effectués à temps partiel. C'est qui retarde d'ailleurs la mise à jour de la Centrale car la plupart des données ont été collectées et sont disponibles sur une longue période. L'arrivée probable de deux personnes de retour de formation, permettra de décharger le gestionnaire de la Centrale des tâches administratives pour qu'il se consacre à la mise à jour de la Centrale.

3.6.3.2 Le gestionnaire de la Centrale maîtrise parfaitement le fonctionnement du programme de gestion de la Centrale et le contenu de celle-ci. Il s'est d'ailleurs beaucoup investi en information pour résoudre les petites difficultés rencontrées dans l'utilisation de DBASE.

3.6.3.3 A l'intérieur de l'institution abritant la Centrale, deux autres personnes dont un informaticien de formation, maîtrisent très bien le fonctionnement de la Centrale.

A l'extérieur de l'institution abritant la Centrale, seuls quelques membres de l'Equipe Centrale d'Animation basée à Niamey maîtrisent le fonctionnement de la Centrale.

3.6.4 Organisation du système de collecte et de traitement

3.6.4.1 Plan de travail interne pour la mise à jour de la Centrale

Un planning de travail avait été élaboré pour la mise à jour de la Centrale. C'est ce qui explique d'ailleurs que la plupart des informations aient été collectées. Mais ce planning n'a pas pu être respecté car le gestionnaire de la Centrale avait d'autres urgences du service à gérer. Tant que ce problème de temps imparti pour la mise à jour de la Centrale ne sera pas résolu, aucun planning de travail ne sera pas respecté.

3.6.4.2 Moyens de fonctionnement de la Centrale.

Deux boîtes de disquettes sont disponibles au niveau du site abritant la Centrale et cinq (5) ramettes de papier ont été acquises en 1995. Des retards sont survenus dans le déblocage des frais de collecte des informations. Ce qui continue de maintenir la Centrale dans cette situation léthargique car le gestionnaire ne dispose pas de moyens pour effectuer les multiples déplacements parfois infructueux pour la collecte des informations. De plus, le support de collecte (papier) lui fait souvent défaut.

Les indemnités de collecte s'élèvent à 15.000 F CFA par mois soit 180.000 F CFA. En plus de cela, une dotation de carburant de 10 litres par mois (soit 37.200 FCFA dans l'année) est fournie au gestionnaire.

3.6.4.3 Point sur le dispositif organisationnel

Voir grille d'entretien sur le dispositif organisationnel

De la grille d'entretien, il ressort que :

- la transmission des informations se fait le plus fréquent sur demande;
- le support de collecte est le plus souvent du papier eu égard au mode de transmission;
- la saisie s'effectue manuellement dans la plupart des cas;
- le contrôle de saisie est automatiquement fait par le gestionnaire
- les données sont numériques pour la majorité, de périodicité annuelle le plus souvent et de sources diverses.

Il existe une base de données recouvrant une partie du contenu de la Centrale tant au sein de la D.E.P. qu'au sein de quelques institutions fournisseurs d'informations. C'est ce qui fait que certaines variables pourront être directement transférées dans la Centrale (par saisie automatique) si le système de sauvegarde le permettra un jour.

3.6.5 Analyse des champs

3.6.5.1 Couverture des besoins des utilisateurs

La couverture des besoins des utilisateurs au Niger est la même que celle du Mali. Nous allons donc la reproduire ici.

Le maximum des besoins des utilisateurs sont couverts par les champs de la Centrale. Cependant, il faut retenir que cette couverture des besoins n'est pas due à la richesse des champs contenus dans la Centrale, mais plutôt aux types d'informations qui ont poussé les utilisateurs à s'adresser à la Centrale car, les utilisateurs, pour la majorité, ignorent l'existence de la Centrale d'Information.

Les informations les plus demandées à nos jours sont alors au niveau :

- des statistiques de production végétale : superficies cultivées, rendements, production des spéculations et quelque fois les prix, commercialisation, facteurs de productions utilisés (notamment les matériels agricoles, les intrants agricoles, les pesticides et herbicides), les superficies engrangées, superficies cultivables (notamment la dégradation de l'environnement), les superficies irrigables et irriguées. La Centrale ne couvre pas tous les besoins et l'adjonction de champs supplémentaires sur l'emploi de pesticides et herbicide d'une part et d'autre part sur la proportion de superficie engrangée, la superficie cultivable, la dégradation de l'environnement, les superficies irrigables et irriguées est importante pour l'analyse de la sécurité alimentaire.
- des statistiques de production animale mais la Centrale n'est très bien renseignée à ce niveau (eu égard à sa localisation à la D.E.P.);
- de la pluviométrie et de l'hydrographie.

Les utilisateurs exigent que les informations aillent à un niveau de détail très fin (certains O.N.G. vont jusqu'au niveau arrondissements), ce qui engendre un coût de collecte supplémentaire que les fournisseurs de données ne pourront pas supporter.

La Centrale d'Information est identifiée à l'institution qui l'abrite (Ministère du Développement Rural), cela masque en fait toute sa potentialité à travers la richesse du contenu des champs. Demander alors de supprimer un champ parce qu'il n'est pas "utile" aux utilisateurs est hasardeux pour le futur. Beaucoup de fichiers seront maintenus et une stratégie de marketing sera déployée pour faire connaître le contenu et la potentialité de la Centrale.

3.6.5.2 Existence de champs superflus

Il existe des champs qui ne sont pas utilisés et dont le renseignement ne saurait se faire dans le court terme avec des données disponibles. Il s'agit des fichiers sur les animaux de labour, sur le prix moyen des semences améliorées, des cultures associées, du commerce national des céréales, des stocks céréaliers des consommations humaines de céréales, des prix des produits céréaliers, des facteurs de production animale autre que la santé animale, des paramètres de la dynamique et d'exploitation du troupeau, des importations du bétail et des produits animaux, des consommations du bétail et des prix d'exportation des fournisseurs.

3.6.6 Problèmes généraux rencontrés

Problème institutionnel : la structure chargée de mener l'analyse de la situation alimentaire n'est encore située dans une institution. La Centrale d'Information est logée pour le moment à la D.E.P. en attendant d'être rattachée à la même institution que la cellule d'analyse.

Moyens de fonctionnement : les consommables manquent souvent (papier) et les frais de collecte sont dérisoires eu égard aux coûts de collecte.

Le gestionnaire de la Centrale rencontre des problèmes de configuration de la version de DBASE sur laquelle tourne le programme de gestion de la Centrale.

3.7 - Cas du SENEGAL

"Le souci d'aller au-delà des préoccupations de DIAPER III."

- Un appui doit être donné au gestionnaire de la Centrale pour rattrapper le retard dans la mise à jour de la Centrale.
- La capacité de la machine abritant la Centrale doit être augmentée en vue de pourvoir abriter une Centrale en rythme de croisière.

Définitions de quelques sigles et abréviations :

Z.A.R. : Zones A Risques

C.S.A. : Commissariat chargé de la Sécurité Alimentaire

D.S.P. : Direction de la Statistique et de la Prévision

D.E. : Direction de l'Elevage

D.A. : Direction de l'Agriculture

La Centrale d'Informations a été créée pour répondre à un besoin régional d'analyse de la sécurité alimentaire. Le format standard de l'instrument de gestion des données pour tous les neuf (9) pays du C.I.L.S.S fait que la Centrale n'est pas pleinement opérationnelle au niveau local des pays membres. En effet, lors de l'identification à priori des variables et l'analyse préalable des utilisations de ces variables, il a été tenu compte de l'analyse de la sécurité alimentaire au niveau agrégé (régional). Les variables ont certes été retenues par la pertinence de leur utilisation. Cependant, la situation de la sécurité alimentaire ne se présente pas d'une manière « standard » d'un pays à l'autre (eu égard par exemple aux habitudes alimentaires) et un instrument standard par son contenu ne devrait pas être élaboré pour tous les pays membres. Un noyau dur de variables pouvait être défini par leur régularité et la possibilité devrait être donnée aux pays membres d'ajouter les variables pertinentes à l'analyse de la sécurité alimentaire propre. (Cette remarque a déjà été faite dans la partie générale).

C'est ce pas que veut franchir le Sénégal. Les conclusions d'une rencontre de concertation avec les utilisateurs de la Centrale font état d'un tel souci mais le logiciel ne permet pas de franchir l'étape du format standard. Le souhait du Sénégal est d'établir le format standard pour le projet DIAPER III (cependant, certaines variables et même des fichiers ne seront pas renseignés eu égard à la non disponibilité des données au Sénégal) et pour les utilisateurs locaux, un autre format de telle sorte que l'on puisse retrouver les variables les plus significatives et les plus demandées.

Sur les 48 fichiers de la Centrale d'informations du Sénégal, 33 fichiers sont encore vides. Cette situation n'est pourtant pas alarmante. En effet, une grande concertation avec les utilisateurs et/ou fournisseurs de données a été faite autour du contenu de la Centrale à travers une série de réunions et beaucoup d'informations seront collectées depuis la dernière mise à jour. Une grande opération de saisie a été entreprise mais le gestionnaire de la Centrale n'a pas su très tôt qu'il fallait passer par une disquette pour la sauvegarde puis le transfert dans la Centrale (période par période). C'est ce que prévoit le manuel d'utilisation cependant. Un planning de mise à jour a été élaboré, des tournées de prise de contact sont en cours et la plupart des fournisseurs d'informations ont été touchés. On peut donc s'attendre dans un court délai à ce que la collecte redémarre.

Malheureusement au Sénégal, les séries ne s'étendent pas sur une longue période. La plupart d'entre elles s'arrêtent en 1985 alors qu'il est souhaitable qu'elles couvrent la période de 1960 à 1995. Une vaste opération de collecte devrait être entreprise pour compléter les séries existantes (remonter jusqu'à 1960 si les sources d'informations le permettent et atteindre 1995) et recueillir celles qui n'existent pas encore. On profitera de cette opération pour effectuer la saisie des informations afin de mettre à jour la Centrale d'Informations, le gestionnaire seul ne pourra pas faire face à cette tâche dans le court terme vu le retard déjà accumulé. Cependant, pour les périodes de couverture, il est souvent difficile de remonter jusqu'en 1960 car les sources productrices d'informations n'étaient encore fonctionnelles pour la plupart.

3.7.1 Vérification de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

3.7.1.1 Existence et description de matériel informatique abritant la Centrale

La Centrale d'information existe et est logée à la Direction de l'Agriculture (D.A.) et précisément à la Division des Statistiques Agricoles (DI.S.A.), au Ministère de l'Agriculture.

Elle se trouve dans un ordinateur de marque Compact modèle 486 mais la capacité de ce dernier (212 Mo) n'est pas suffisamment élevée pour permettre la rapidité du fonctionnement du programme de gestion de la Centrale.

Le système de sauvegarde fonctionne bien mais il est à souligner que le manuel d'utilisateur précise qu'il faudra passer par une disquette auparavant. Le fait que beaucoup de données saisies n'ont pas été retrouvées par le gestionnaire depuis la dernière mise à jour de la Centrale s'explique par la sauvegarde période par période avant l'importation dans la Centrale. Pour les fichiers à mise à jour mensuelle, il faut créer le fichier temporaire du mois sur la disquette avant de l'importer. Si, pour gagner du temps, on veut saisir plusieurs mois dans le même fichier temporaire, le système ne parvient pas à les sauvegarder et les informations sont perdues. Il faudra bien que les gestionnaires des autres pays soient informés de la procédure car cette perte d'informations arrive aussi ailleurs.

3.7.1.2 Les « nouveaux » équipements acquis pour faciliter le bon fonctionnement de la Centrale d'Information du Sénégal datent de Novembre 1994. Tous ces nouveaux équipements sont dans un bon état de fonctionnement. (On trouvera en annexes, les équipements abritant la Centrale et ceux acquis pour assurer le bon fonctionnement de cette Centrale). Cependant, la capacité mémoire de l'ordinateur est telle que le programme de gestion de la Centrale tourne lentement. Si tous les fichiers sont renseignés un jour, un problème d'espace-disque risquera de se poser. Il faudra songer d'ores et déjà de doter la Centrale d'un Pentium d'au moins 1 giga d'octets.

3.7.1.3 Les nouveaux matériels livrés sont néanmoins adaptés avec la nature des travaux à réaliser au niveau de la Centrale. Cependant, la capacité du disque dur doit être étendue pour permettre une rapidité dans l'exécution du programme. L'onduleur donne une grande autonomie de fonctionnement. L'imprimante est une imprimante matricielle. Elle permet certes d'imprimer les renseignements demandés par les utilisateurs mais la qualité d'impression n'est pas élevée alors que le temps d'impression est élevé. Le programme de gestion de la Centrale devrait permettre de sélectionner une imprimante LASER pour impression, cela n'est pas le cas pour le moment.

Le système de sauvegarde marche bien, comme déjà mentionné ci-dessus, il fallait tout simplement transiter par une disquette et importer le fichier temporaire créé période par période. Cette procédure est trop longue et n'est pas sans risque de contamination de virus. Il faudra supprimer ce transfert inexplicable et trop souvent oublié par les gestionnaires de la Centrale d'Informations.

2.1.1.4 Liste des dysfonctionnements observés

Intitulé	Oui/Non	Observations
Le logiciel est-il correctement installé?	Oui	Mais les disquettes d'installation n'existent pas sur le site de la Centrale. Aucune réinstallation n'est alors possible en cas de difficultés.
Le logiciel est-il fonctionnel?	OUI	Mais l'option 3 (Répertoire documentaire n'est pas disponible)
L'accès aux différentes opérations est-il possible?	OUI	Mais aucune interaction entre les variables. Par exemple, pour l'élaboration du bilan céréalier, le logiciel demande encore de saisir certaines informations qui existent déjà dans la Centrale d'Informations.
Le manuel d'utilisation existe-t-il?	OUI	Tous les manuels existent au niveau du site de la Centrale.
Autres		Lorsque le fichier est vide, les opérations de consultation, de modification, de suppression et de listage ne sont pas accessibles. Pourtant, les autres opérations telles que l'Ajout, l'Importation et l'Exportation sont accessibles.

3.7.1.5 Autres difficultés rencontrées

Le logiciel de gestion de la Centrale a été certes installé mais après plusieurs tentatives et par un back-up. Il est souhaitable qu'une copie du logiciel soit disponible au niveau de chaque pays du C.I.L.S.S. pour des cas de transfert d'une machine à l'autre. L'espace-disque de la machine abritant la Centrale est déjà saturé.

Le programme de gestion de la Centrale ne permet pas de sélectionner une imprimante LASER.

3.7.2 Contenu actuel et utilisation courante de la Centrale

3.7.2.1 Point sur la mise à jour des fichiers.

Les 48 fichiers de la Centrale d'Information existent bel et bien, et tous ces fichiers sont accessibles (le mode de transfert par Back-Up a très bien réussi au Sénégal, il se peut que c'est ce problème de transfert qui est peut-être à l'origine de l'inaccessibilité de certains fichiers dans d'autres pays). Mais ces fichiers ne sont pas à jour. 33 fichiers sont encore vides et la majorité des séries s'arrêtent en 1985. Les fichiers non vides appartiennent surtout au domaine de la production végétale et dans une moindre mesure à celui de l'environnement physique. (On trouvera en annexes, une grille sur le point concernant la mise à jour des fichiers).

Le passage obligé par la disquette de sauvegarde a énormément contribué au retard enregistré dans la mise à jour de la Centrale d'Information. Le gestionnaire de la Centrale a effectué beaucoup de saisies mais ne retrouvait pas les enregistrements. Ce n'est qu'en parcourant le manuel d'utilisation que la solution a été trouvée. Un planning a été élaboré pour la collecte et la saisie.

Une des difficultés rencontrées pour la collecte est que la période couverte par les séries ne remonte pas jusqu'à l'année 1960 (pour les raisons évoquées ci-dessus), elle s'arrête juste à la disponibilité de l'information auprès de l'institution fournisseur dont les publications ne sont pas toujours régulières. Les périodes de couverture sont alors diverses, et souvent au sein d'un même fichier. Une recherche devrait être menée par le gestionnaire pour remonter jusqu'à 1960 pour toutes les variables des fichiers.

Une autre difficulté rencontrée pour la mise à jour des fichiers est que toutes les variables d'un même fichier ne sont pas toutes disponibles au Sénégal et celles qui sont disponibles et importantes dans les habitudes alimentaires ne sont pas prises en compte dans la Centrale. C'est le cas par exemple du fichier 12 « Production végétale de saison » où les produits maraîchers sont très importants au Sénégal mais sont marginalement regroupés dans la Centrale d'Informations alors que des produits comme le blé non produit au Sénégal figurent en bonne et due place. Il faudra donc donner la possibilité d'ajouter des variables pour s'adapter aux réalités du pays et aussi et surtout répondre aux besoins des utilisateurs locaux.

En plus de ces difficultés, il faut noter que certaines informations sont partielles pour le moment. Il s'agit des abattages qui ne concernent que les abattages commerciaux uniquement et les effectifs du bétail ne sont pas ventilés par sexe. Les données démographiques ne portent que sur les deux recensements de la population de 1976 et de 1988 alors que des projections sont faites.

Enfin, les données produites par les fournisseurs ne collent pas avec les grilles de collecte de la Centrale. En attendant qu'un jour, les préoccupations du gestionnaire soient prises en compte par les institutions fournisseurs d'informations, celui-ci doit prendre du temps pour compiler les données suivant le format de la grille de collecte.

3.7.2.2 Principaux utilisateurs des données de la Centrale

Utilisateurs	Principales utilisations
Structures chargées de la sécurité alimentaire (C.S.A., Z.A.R., C.A.S.P.A.R. et S.A.N.A.S.)	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier)
Unité de Politique Agricole	Elaboration des programmes de politique de l'Etat dans le domaine agricole
Direction de la Statistique et de la Prévision	Elaboration du budget économique et des Comptes de la Nation
Institut Sénégalais de Recherche Agricole	Etude sur les revenus du monde agricole, alimentation d'un modèle avec les données de la production végétale et parfois étude d'une série longue pour une variété d'une spéculation donnée
Direction de la Protection des Végétaux	Elaboration des stratégies de lutte biologique et évaluation de ces stratégies à travers une étude des séries longues sur les superficies emblavées
Caisse Nationale de Crédit Agricole	Rationalisation de leur intervention en milieu rural
Direction de la Météorologie Nationale	Alimentation d'un modèle avec les données de production végétale et des superficies cultivées
Inspections Régionales de l'Agriculture	Alimentation de banques de données avec les résultats définitifs de la campagne
Organismes :	
F.A.O.	Elaboration du bilan céréalier, mise à jour d'un annuaire statistique
U.S.AID (F.E.W.S.)	Estimation de certains agrégats de la production végétale et alimentation de banque de données
C.I.L.S.S.	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire (bilan céréalier)
P.A.M.	Gestion de la situation des aides alimentaires
P.N.U.D. & C.F.D.	demande ad'hoc de résultats définitifs de la campagne
Banque Centrale et Banques Commerciales	Alimentation banque de données avec des données de superficies, production et rendements
Direction de l'Agriculture	Base de données
O.N.G.	Superficies cultivées et quantités des spéculations
Organismes Privés	Elaboration et/ou évaluation de projets d'intervention en milieu rural
Consultants	Productions céréalières des zones sur lesquelles portent leurs études
Etudiants et Chercheurs	Actualisation de certaines informations, longueur des séries

Pour palier au problème de méconnaissance de la Centrale d'Informations, la DI.S.A. a entrepris une série de rencontres de concertation avec les fournisseurs et utilisateurs sur les objectifs et le contenu de la Centrale. Cela a permis d'atténuer le problème de méconnaissance de la Centrale. Une campagne d'information a été menée au sein de l'Institution pour faire connaître l'existence de la Centrale. Ce qui oriente déjà les gens de la maison vers la Centrale (il faut aussi rappeler que les attributions de la DI.S.A. sont la collecte, le traitement, la centralisation et la publication des statistiques agricoles, ce qui recoupe déjà avec l'analyse de la sécurité alimentaire). Une campagne orientée maintenant vers l'extérieur de l'institution a été entreprise. La pression de la demande d'information emmènera sa mise à jour régulière. En ce moment, elle pourra jouer pleinement son rôle de pilier central pour une analyse sur la sécurité alimentaire.

3.7.3 Ressources humaines disponibles pour le fonctionnement de la Centrale.

3.7.3.1 Description des tâches

Les tâches de fonctionnement de la Centrale comprennent les tâches de mise à jour (collecte, mise en forme, contrôle, saisie et transfert dans la base de données) et les tâches de consultation et édition. Pour ces différentes tâches, une seule personne a été affectée par la DI.S.A.. Le temps imparti pour chacune de ces tâches n'a pas encore été évalué.

3.7.3.1 La personne affectée à ses différentes tâches ne l'est pas à plein temps. Les travaux de mise à jour de la Centrale sont donc effectués à temps partiel. C'est qui retarde d'ailleurs la mise à jour de la Centrale car beaucoup de données restent encore à collecter et celles qui le sont déjà ne remontent pas jusqu'en 1960. Un appui était donc nécessaire ici aussi pour la mise à jour de la Centrale et pour que celle-ci ne soit pas, à nouveau grippée, il faut que le gestionnaire puisse se consacrer entièrement à la Centrale. Une action a déjà été entreprise dans ce sens car une seconde personne de la DI.S.A. appuiera le gestionnaire actuel de la Centrale.

3.7.3.2 Le gestionnaire de la Centrale maîtrise parfaitement le fonctionnement du programme de gestion de la Centrale et le contenu de celle-ci. C'est un Ingénieur des Travaux Agricoles. Mais, il faut déplorer qu'il n'a pas bénéficié de la formation initiale : il a été formé par l'ancien gestionnaire de la Centrale.

3.7.3.3 A l'intérieur de l'institution abritant la Centrale, deux (2) personnes maîtrisent très bien le fonctionnement de la Centrale : c'est le gestionnaire actuel de la Centrale et le chef de la Division (qui est un des anciens gestionnaires de la Centrale).

A l'extérieur de l'institution abritant la Centrale, une autre personne maîtrise très bien le fonctionnement de la Centrale.

3.7.4 Organisation du système de collecte et de traitement

3.7.4.1 Plan de travail interne pour la mise à jour de la Centrale

Un planning annuel de travail avait été élaboré pour la mise à jour de la Centrale. La pause observée depuis lors s'explique par la difficulté rencontrée au cours de la mise à jour de certains fichiers. Maintenant que la procédure de mise à jour est connue par le gestionnaire, le travail reprendra sitôt que la tournée de prises de contacts avec les administrations fournisseurs d'informations sera terminée.

3.7.4.2 Moyens de fonctionnement de la Centrale.

Comme dans tous les pays du C.I.L.S.S., les frais de collecte s'élèvent à 15.000 F CFA par mois. En plus, le projet procure au gestionnaire une dotation en carburant de 10 litres par mois.

Au niveau du matériel fongible, rien n'est clairement spécifié pour la Centrale. Elle bénéficie de la rubrique Impression/Diffusion de DIAPER III. C'est ainsi que le gestionnaire de la Centrale a pu disposer d'un paquet de disquettes 3 1/4.

3.7.4.3 Point sur le dispositif organisationnel

Voir grille d'entretien sur le dispositif organisationnel

De la grille d'entretien, il ressort que :

- la transmission des informations se fait exclusivement sur demande (à part les informations sur le thème « paramètres et niveau » du domaine de la production végétale, c'est-à-dire les informations fournies directement par la D.I.S.A. et les informations sur les prix des produits céréaliers et non céréaliers). Cela peut s'expliquer par les sources d'informations de la Centrale (de la D.I.S.A.) qui ne sont pas régulières et toutes les informations nécessaires à l'alimentation de la Centrale ne se retrouvent pas dans les rapports de ces sources d'informations, il faut donc faire une collecte complémentaire;
- le support de collecte est le plus souvent du papier eu égard au mode de transmission;
- la saisie s'effectue manuellement;
- le contrôle de saisie est automatiquement fait par le gestionnaire ;
- les données sont numériques pour la majorité, de périodicité annuelle le plus souvent et de sources diverses. Cette diversité des sources fait que souvent, les unités ne sont pas les mêmes.

Il existe une base de données recoupant une partie du contenu de la Centrale tant au sein de la Division (série longue sur la production végétale) qu'au sein de quelques institutions fournisseurs et/ou utilisateurs d'informations (U.P.A., P.A.M. U.S.AID. etc) mais le gestionnaire n'a pas une idée du contenu réel de toutes ces bases. La plupart d'entre elles servent à alimenter des modèles des ces structures.

3.7.5 Analyse des champs

3.7.5.1 Couverture des besoins des utilisateurs

L'état actuel de la Centrale d'Information du DIAPER III ne permet pas de faire une analyse au-delà du bilan céréalier. Par conséquent, il est difficile de parler de couverture des champs pour les besoins d'analyse de la sécurité alimentaire. Cependant, il existe des besoins spécifiques des utilisateurs (en dehors de la finesse des informations à collecter) qui n'existent pas dans la Centrale. Ces besoins ont été ciblés lors des rencontres spécifiques que la Division a organisées pour les fournisseurs et utilisateurs des informations pour la Centrale, rencontres au cours desquelles la Centrale a été présentée dans son contenu et ses objectifs.

C'est dans le souci de satisfaire certains de ces besoins que le Sénégal préconise deux solutions :

- la création d'une base complémentaire à la Centrale pour tenir compte des réalités propres du Sénégal, tout en n'ignorant pas les objectifs du DIAPER III;
- la flexibilité des champs de la Centrale pour que certaines variables puissent être introduites.

Il faut retenir ensuite que la couverture des besoins des utilisateurs n'est pas due à la richesse des champs contenus dans la Centrale, mais surtout aux types d'informations qui ont poussé les utilisateurs à s'adresser à la Centrale (ou plutôt à la DI.S.A.).

Les informations les plus demandées à nos jours sont alors au niveau :

- des statistiques de production végétale : superficies cultivées, rendements, production des spéculations et quelque fois les prix, commercialisation, facteurs de productions utilisés (notamment les matériels agricoles, les intrants agricoles, les pesticides et herbicides), les superficies engrangées, superficies cultivables (notamment la dégradation de l'environnement), les superficies irrigables et irriguées. La Centrale ne couvre pas tous les besoins et l'adjonction de champs supplémentaires sur l'emploi de pesticides et herbicide d'une part et d'autre part sur la proportion de superficie engrangée, la superficie cultivable, la dégradation de l'environnement, les superficies irrigables et irriguées est importante pour l'analyse de la sécurité alimentaire.
- des statistiques de production animale mais la Centrale n'est pas très bien renseignée à ce niveau pour le moment;
- de la pluviométrie et de l'hydrographie.

Les utilisateurs exigent que les informations aillent à un niveau de détail très fin (certains O.N.G. vont jusqu'au niveau village), ce qui engendre un coût de collecte supplémentaire que les fournisseurs de données ne pourront pas supporter.

Evaluation de la Centrale d'Information

La Centrale d'Information est identifiée à l'institution qui l'abrite (Ministère de l'Agriculture), cela masque en fait toute sa potentialité à travers la richesse du contenu des champs. Demander alors de supprimer un champ parce qu'il n'est pas "utile" aux utilisateurs est hasardeux pour le futur. Beaucoup de fichiers seront maintenus et la stratégie de marketing déployée par la Division pour faire connaître le contenu et la potentialité de la Centrale sera renforcée.

3.7.5.2 Existence de champs superflus

Il existe des champs qui ne sont pas encore utilisés et dont le renseignement ne saurait se faire dans le court terme car, même si les données sont disponibles dans le pays, elles sont difficiles à collecter. Il s'agit des fichiers sur le matériel agricole, les semences agricoles, les stocks céréaliers (à cause du désengagement de l'Etat dans le domaine agricole), les consommations de produits végétaux, l'alimentation du bétail, commercialisation des produits sanitaires (à cause de leur évaluation difficile), les paramètres de la dynamique et d'exploitation du troupeau et la consommation des produits animaux (à cause de l'inexistence actuelle des informations pour certaines variables).

3.7.6 Problèmes généraux rencontrés

Problème institutionnel : la Centrale d'Information est certes directement rattachée à la Division des Statistiques Agricoles qui est au milieu du dispositif mis en place au Sénégal pour l'analyse sur la sécurité alimentaire. Cependant, une structure n'a pas encore été identifiée pour faire cette analyse de façon autonome. La mise en place d'une telle structure est en cours de réalisation et la Centrale pourra jouer pleinement son rôle d'instrument d'analyse de la sécurité alimentaire. Pour le moment, elle demeure tributaire des « attributions » de la DI.S.A. qui l'abrite. Elle ne parvient donc pas à « centraliser » toutes les informations sur la sécurité alimentaire pour le moment.

3.8 Cas du TCHAD

"Une Centrale d'Informations itinérante."

- Une machine doit être rapidement acquise pour abriter la Centrale.
- Un appui doit être donné au gestionnaire de la Centrale pour rattrapper le retard dans la mise à jour de la Centrale du fait de l'absence même d'une machine devant l'abriter.
- La Centrale gagnerait à être connue (contenu et potentialité) à travers des rencontres de concertations avec les fournisseurs d'informations d'une part et les utilisateurs d'autre part.

La machine du projet DIAPER II qui abritait la Centrale d'Informations est tombée en panne en 1994 : avarie de disque dur. Cela a emmené le transfert de la Centrale sur un portatif qui, lui aussi, est tombé en panne. Tout le contenu de la Centrale d'Informations a été copié sur des disquettes : ce sont les fichiers *.DBF et *.NDX. Une copie de ces fichiers se trouve sur une machine (celle de l'Enquête Agricole) mais la capacité disque-dur de cette dernière est trop faible pour contenir les fichiers-programmes de gestion de la Centrale (il ne reste plus qu'une dizaine de Mo). La Centrale d'Informations est, de ce fait, bloquée : aucune mise à jour et aucune consultation n'est plus possible à l'heure actuelle. Il est alors urgent que la nouvelle machine, prévue dans le cadre du projet DIAPER III soit acquise pour que l'alimentation de la Centrale puisse redémarrer.

Les opérations de collecte continuent d'être menées et les données collectées servent à alimenter l'annuaire statistiques de l'institution qui abrite la Centrale.

L'évaluation de la Centrale d'Informations s'est faite en dehors du logiciel de gestion de cette Centrale. Le contenu des fichiers a été visualisé avec EXCEL mais l'accessibilité des fichiers n'a pu être testée.

Mais la situation de la Centrale du TCHAD n'est pas alarmante. En effet, beaucoup de d'informations devant alimenter la Centrale sont déjà collectées par filières. Dès que le problème de machine sera débloqué et que la Centrale sera réinstallée, on pourra parler de mise à jour de son contenu par rapport à son état de 1994.

3.8.1 Vérification de l'installation et du fonctionnement de la Centrale

3.8.1.1 Existence et description de matériel informatique abritant la Centrale

La Centrale d'information existe (sous forme de fichiers *.DBF et *.NDX) et est logée à la Division des Statistiques Agricoles (D.S.A.), faisant partie de la Direction de la Promotion des Productions Agricoles et de la Sécurité Alimentaire (D.P.P.A.S.A.) qui, à son tour, relève directement du Ministère du Développement Rural.

Le contenu de la Centrale se trouve temporairement dans un ordinateur de marque Packard Bell type 486 de capacité de disque-dur limité. La machine du projet DIAPER II qui abritait la Centrale avant de tomber en panne est une OLLIVETI type PCS modèle 286/S (acheté en 1992 dans le cadre du Projet DIAPER II) impossible de préciser sa capacité. L'onduleur qui est aussi en panne est de marque LAB HO, type 1000, modèle 200 VA. Il n'y a pas d'imprimante associée à cette machine. Tous ces équipements ont été acquis dans le cadre du projet DIAPER II et aucun ne fonctionne actuellement.

3.8.1.2 Les « nouveaux » équipements devant être acquis pour faciliter le bon fonctionnement de la Centrale d'Information ne le sont pas encore mais sont prévus dans le dévis-programme de cette année.

3.8.1.3 Les équipements qui abritaient la Centrale n'étaient pas adaptés avec les travaux de fonctionnement d'une base de données, car le modèle est déjà dépassé et leur durée de vie a été courte. Il faudra songer à acquérir des systèmes de sauvegarde externe (lecteur et disquettes Bernoulie ou lecteur optique par exemple) pour faire des copies de sauvegarde du logiciel de gestion de la Centrale et son contenu.

Le système de sauvegarde fonctionnait bien, de l'avis du gestionnaire qui a reçu la formation initiale en 1992 à Ouagadougou et qui maîtrise parfaitement le fonctionnement de la Centrale. Le test n'a pu être fait en raison de la non disponibilité du logiciel de gestion de la Centrale.

3.8.1.4 Liste des dysfonctionnements observés

Intitulé	Oui/Non	Observations
Le logiciel est-il correctement installé?	?	Mais le logiciel était correctement installé. Il faudra d'ailleurs que les Centrales locales puissent disposer d'une copie des disquettes d'installation et d'une copie de DBASE IV version 1.1
Le logiciel est-il fonctionnel?	NON	Car il n'existe plus et lorsqu'il existait, l'Option 3 (Répertoire documentaire) n'était pas disponible.
L'accès aux différentes opérations est-il possible?	?	Mais aucun fichier n'est disponible pour permettre d'effectuer ce test.
Le manuel d'utilisation existe-t-il?	OUI	En plus du cahier de mise à jour devant décrire toutes les manipulations faites sur la Centrale

3.8.1.5 Autres difficultés rencontrées

- L'absence de machine pouvant abriter la Centrale (son contenu et son logiciel de gestion) constitue un handicap majeur au fonctionnement de la Centrale. Les tâches de mise à jour accusent du retard. Lorsque la machine sera disponible, il faudra un appui au gestionnaire pour combler ce retard. On profitera pour collecter certaines informations complémentaires qui ne figurent pas encore dans la Centrale.

- L'état du local abritant la Centrale nécessite un réaménagement (réfection, recouvrement du sol avec un tapis, etc).

3.8.2 Contenu actuel et utilisation courante de la Centrale

3.8.2.1 Point sur la mise à jour des fichiers.

Les 48 fichiers de la Centrale d'Information existent bel et bien sur des disquettes et temporairement dans un ordinateur de l'Enquête Agricole, accessibles. Mais ils ne sont pas à jour car la Centrale est bloquée depuis deux ans à cause d'une panne d'ordinateur.

Dans le domaine de la population, le fichier de la Population/zone est renseigné 1962 à 1985 mais les données sont collectées jusqu'en 1993. Le second fichier n'est pas renseigné.

Dans le domaine de la production végétale, 7 fichiers sur 26 sont renseignés, les périodes de couverture vont en général de 1975 à 1992. En plus de ces sept (7) fichiers renseignés, les données sont collectées pour trois (3) autres fichiers. Les données de la production végétale est la plus longue à être collectée : la série va de 1960 à 1995.

Dans le domaine de la production animale, cinq (5) fichiers sur 16 sont renseignés. Bien que les données aient été collectées jusqu'en 1995 (pour l'élaboration de l'Annuaire Statistiques), le contenu de la Centrale s'arrête en 1992 pour les raisons évoquées plus haut.

Enfin, dans le domaine de l'environnement, seul le fichier sur la destination des superficies et aménagements hydro-agricoles ne sont pas collectées et le fichier de l'hydrographie est vide.

(Voir grille sur le point de la mise à jour des fichiers du TCHAD pour plus de détails).

Il faut noter que certaines informations sont partielles pour le moment comme dans tous les pays visités.

3.8.2.2 Principaux utilisateurs des données de la Centrale

Ici aussi, l'existence de la Centrale est ignorée le plus souvent des utilisateurs. De plus, celle-ci ne fonctionne pas depuis 1994. Les utilisateurs évalués sont ceux de la Division d'abord. Lorsque la Centrale aura atteint sa « vitesse de croisière », les utilisateurs pourront disposer en un seul lieu des informations centralisées permettant une analyse sur la sécurité alimentaire. Le tableau ci-après dresse une liste de ces utilisateurs.

Utilisateurs	Principales utilisations
Comité d’Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Catastrophes (C.A.S.A.G.C.)	Analyse de la situation de la sécurité alimentaire
Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (D.S.E.E.D.)	Elaboration des Comptes de la Nation (Principales Productions agricoles)
Division des Statistiques Agricoles (D.S.A.)	Base de données, bilans céréaliers
Organismes internationaux (P.N.U.D., U.S.AID.-F.E.W.S., C.I.L.S.S., etc), Coopérations U.E. et G.T.Z.	Alimentations de base de données avec des informations sur le niveau de production et les superficies
O.N.G.	Evaluation de la production agricole de leurs localités d’intervention sur longue période
Banque Centrale	Suivi de la série des productions agricoles
Centre National d’Appui à la Recherche (C.N.A.R.)	Constitution de documentation pour la recherche
Centre d’Etude et de Formation pur le Développement C.E.F.O.B.)	Constitution de documentation pour la recherche
Etudiants, Chercheurs et autres services techniques des ministères	Actualisation de certaines informations, longueur des séries et divers travaux de bureau

Ce qu'il faut souligner ici est l'existence d'une liste des utilisateurs et les informations demandées avec les demandes satisfaites ou pas. Cette liste est tenue à jour jusqu'à aujourd'hui car même si la Centrale ne fonctionne pas, la collecte continue d'être effectuée. Ce qui nous a permis de dresser facilement ce tableau. Les autres pays du C.I.L.S.S. doivent s'inspirer de l'exemple du TCHAD en tenant à jour un cahier de mise à jour (prévu dans le manuel de mise à jour et dont le modèle est fourni et existe au TCHAD) et en tenant à jour également une liste des utilisateurs de la Centrale. Cette liste sera utile pour des rencontres de concertations entre utilisateurs de la Centrale et structures fournisseurs de données alimentant la Centrale.

Pour résoudre le problème d'ignorance de l'existence de la Centrale ou la méconnaissance de la potentialité de son contenu, il faudra qu'une ou plusieurs rencontres de concertation entre les utilisateurs d'une part et les fournisseurs d'informations d'autre part puissent avoir lieu. On présentera aux uns les objectifs et le contenu de la Centrale et on établira avec les autres un protocole d'accord en vue de pouvoir renseigner périodiquement le contenu de la Centrale, très utile pour l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire. L'exemple du Sénégal est intéressant à ce point de vue.

3.8.3 Ressources humaines disponibles pour le fonctionnement de la Centrale.

Bien que le fonctionnement de la Centrale d'Informations soit suspendu depuis deux ans, la collecte des différents champs continue d'être menée pour alimenter l'annuaire statistiques de la Division des Statistiques Agricoles, structure abritant la Centrale d'Informations.

3.8.3.1 Description des tâches

Le fonctionnement de la Centrale comporte des tâches de mise à jour et des tâches d'accès aux utilisateurs.

La collecte d'informations, leur contrôle, leur saisie et leur transfert dans la Centrale sont les tâches de mise à jour. La consultation et l'édition des résultats sont des tâches d'accès aux utilisateurs.

3.8.3.1 Pour le fonctionnement de la Centrale, une personne a été affectée par la D.S.A. Il s'agit du gestionnaire actuel de la Centrale qui est un cadre du service (ayant le diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques). Cependant, cette personne ne travaille pas à plein temps pour le fonctionnement de la Centrale, car, il est chargé du traitement informatique de l'enquête agricole (dans les autres pays d'ailleurs, personne ne travaille à plein temps sur la Centrale, mais il n'est pas dit que la Division ne doit pas affecter une personne à temps plein sur la Centrale).

3.8.3.2 Le gestionnaire de la Centrale maîtrise parfaitement le fonctionnement de la Centrale. Il a bénéficié de la formation initiale à Ouagadougou en 1992 en même temps que l'ancien gestionnaire de la Centrale qui est parti en formation. Cela a été bénéfique pour la continuité de la mise à jour de la Centrale par rapport aux autres pays où la procédure de sauvegarde n'était pas bien maîtrisée..

3.8.3.3 A l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution abritant la Centrale, il n'existe plus une autre personne maîtrisant son fonctionnement. Cela peut constituer un handicap pour le fonctionnement de cette Centrale.

3.8.4 Organisation du système de collecte et de traitement

3.8.4.1 Plan de travail interne pour la mise à jour de la Centrale

Le planning de travail contenu dans le manuel de mise à jour n'est pas suivi par le gestionnaire car non adapté à la périodicité des l'élaboration des informations par les structures fournisseurs de la Centrale. Le gestionnaire a adopté un planning ad'hoc consistant à des sorties mensuelles. Lorsque les informations sont disponibles dans une structure, elles sont collectées. Dans le cas contraire, un rendez-vous est pris pour une prochaine fois, parce qu'il est constaté que lorsqu'on demande à ce que les informations soient envoyées à la D.S.A., on n'a souvent pas de réponse.

3.8.4.2 Moyens de fonctionnement de la Centrale.

Les indemnités de collecte sont de 15.000 F CFA (45 écus) par mois dans le dévis-programme de 96/97 comme dans la plupart des pays visités. En plus de ces indemnités, le gestionnaire de la Centrale bénéficie d'une dotation d'essence de 10 litres par mois.

Une mobylette a été acquise dans le cadre du projet DIAPER III pour le fonctionnement de la Centrale et mise à la disposition du gestionnaire.

Le papier nécessaire à la collecte est fourni par l'Animateur Local, parce qu'il a été prévu à cet effet dans le dévis-programme. Dernièrement, le gestionnaire a pu disposer d'un lot de vingt (20) disquettes pour le fonctionnement de la Centrale dans ce cadre là.

3.8.4.3 Point sur le dispositif organisationnel

La grille d'entretien sur le dispositif organisationnel n'est renseignée qu'au niveau des fichiers dont les informations ont été collectées car la Centrale ne fonctionne plus pour l'instant.

De cette grille, il ressort que :

- la transmission des informations se fait sur demande (sauf les données de la production agricole et les informations sur les prix de céréales) et par recherches complémentaires dans le cas où les rapports ne sont pas explicites;
- le support de collecte est le plus souvent du papier eu égard au mode de transmission;
- la saisie s'effectue manuellement;
- le contrôle de saisie est automatiquement fait par le gestionnaire;
- les données sont numériques, de périodicité annuelle le plus souvent et de sources ne disposant plus de la totalité des informations (problème de désengagement de l'Etat).

Evaluation de la Centrale d'Information

Il existe une base de données recouvrant une partie du contenu de la Centrale au sein de la D.S.E.E.D., de l'O.N.D.R., du C.N.A.R. et au niveau des institutions telles que le F.E.W.S. et la G.T.Z. (Coopération Allemande).

3.8.5 Analyse des champs

3.8.5.1 Couverture des besoins des utilisateurs

Les besoins des utilisateurs au TCHAD sont couverts en partie par le contenu de la Centrale. Cependant, il faut rappeler que ces utilisateurs sont d'abord des utilisateurs des données de la Division et que beaucoup ignorent le contenu réel de la Centrale. Il existe des besoins spécifiques des utilisateurs (en dehors de la finesse des informations à collecter) qui n'existent pas dans la Centrale et qui relèvent de la spécificité du TCHAD (par ses pratiques culturelles et ses habitudes alimentaires par rapport au format standard de la Centrale) et pour laquelle la grille des fichiers de cette Centrale ne peut répondre.

Ces besoins doivent être ciblés lors des rencontres spécifiques que la Division des Statistiques Agricoles devrait organiser avec les fournisseurs et utilisateurs des informations, rencontres au cours desquelles la Centrale sera présentée dans son contenu et ses objectifs.

Dans beaucoup de fichiers de la Centrale, il faudra ajouter des variables qui ont une grande importance dans l'analyse de la sécurité alimentaire au TCHAD comme le présente le tableau ci-après :

N°	Fichiers	Champs à rajouter
12	Production végétale de saison	ail, gomme arabique
17	Exportations de produits végétaux	gomme arabique, coton, sésame
18	Aides alimentaires	huile, sucre, lait en poudre
28	Prix d'exportation des produits végétaux	Gomme arabique, coton, sésame

Il faut ajouter que tous les champs de la Centrale ne sont pas renseignés pour des raisons qui tiennent compte de la non-pertinence des variables au cas du TCHAD et aussi au non développement de l'appareil statistique à même de saisir tous les renseignements (comme cela a été souligné dans le cas des autres pays). En plus de cela, beaucoup de demandes restent non satisfaites en raison de l'absence des champs dans la Centrale alors que ces informations sont importantes dans l'analyse de la situation alimentaire du TCHAD . Il s'agit des informations sur :

-
- la répartition des terres en terre cultivable et non cultivable;
 - la production de l'ail et de la production et l'exportation de la gomme arabique;
 - la potentialité du secteur agricole;
 - le rendement des cultures fruitières.

Pour les deux premières variables, la flexibilité de la Centrale ne permet pas de les intégrer et surtout les données sur l'ail et la gomme arabique sont regroupées dans une rubrique « autres ». Pour les deux dernières variables, les données sont disponibles dans le pays mais sont obtenues par des estimations grossières, ce qui pose le problème de leur fiabilité.

3.8.5.2 Existence de champs superflus

Les champs dits superflus ici sont des champs dont la définition du contenu ne rejoint pas toujours les disponibilités statistiques du pays. Cela est d'ailleurs valable partout où l'uniformisation d'une Centrale unique et clef en main a précédé le pas à une Centrale harmonisée à partir de Centrales locales adaptées aux réalités concrètes de l'analyse de la situation alimentaire. Cependant, certains de ces champs sont importants pour l'analyse de la sécurité alimentaire et pourront être renseignés un jour. On trouvera dans le tableau ci-après la liste des champs superflus.

N°	Fichiers	Raison évoquée pour sa non utilisation
2	Population/activité	Données non disponibles
13 et 15	Productions hors saison	Données nécessitant des enquêtes spécifiques
18 et 19	Stocks céréaliers	Idem
22	Consommation humaine de céréales	Informations non disponibles dans les enquêtes courantes et nécessitent opérations spécifiques
25	Prix des produits non céréaliers	Informations non suivies
27	Prix d'exportation des fournisseurs	Pas de données disponibles dans le pays
29	Aliments du bétail	Pas de données
40	Commerce National de produits animaux	Pas d'informations disponibles
43	Consommation des produits animaux	Nécessite enquête spécifique
44	Consommation apparente des produits animaux	Pas de données sur la production

Cependant, nous ne recommandons que la suppression du fichier sur les prix d'exportation des fournisseurs car, même si les autres informations ne sont pas encore disponibles, elles sont importantes pour l'analyse sur la situation de la sécurité alimentaire.

3.8.6 Problèmes généraux rencontrés

Problème institutionnel : la Centrale d'Information est directement rattachée à la Division des Statistiques Agricoles qui a, dans ses attributions, de centraliser toutes les statistiques courantes dans les domaines des ressources agricoles. Cependant, la Centrale gagnerait à être transférée au sein de la C.A.S.A.G.C. (Comité d'Action sur la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Catastrophes), structure qui a été identifiée, comme dans les autres pays, pour faire l'analyse de la sécurité alimentaire. Lorsque l'on sera rassuré que des difficultés de collecte et de mobilisation de ressources humaines ne se poseront pas pour la C.A.S.A.G.C., la Centrale pourra être transférée en ce lieu. Cependant, trois facteurs militent en faveur de la localisation de la Centrale à la D.S.A. : d'abord cette localisation permet d'atténuer les difficultés de collecte car cette institution centralise une grande partie des informations devant alimenter la Centrale eu égard à l'importance de la production agricole dans l'économie du pays; ensuite la D.S.A et la C.A.S.A.U. font partie de la même Direction Technique (à savoir la D.P.P.A.S.A.) et enfin, la C.A.S.A.G.C. organise des rencontres périodiques (avec d'autres structures y compris la D.S.A.) sur l'analyse de la situation de la sécurité alimentaire au TCHAD. Ces rencontres sont hebdomadaires et souvent extraordinaires.

Problème de personnel : une seule personne maîtrise pour le moment, le fonctionnement de la Centrale. En cas de non disponibilité, la Centrale sera bloquée dans son fonctionnement. Il faudra impliquer l'ensemble du personnel de la D.S.A.

Problèmes informatiques :

- La Centrale se trouve dans son état de fichiers en attendant une machine devant l'abriter.
- Il faudra songer à l'acquisition d'un système de sauvegarde externe (lecteur de bernouili par exemple) pour effectuer des copies de la Centrale entière.
- Il faut une copie des disquettes d'installation et une copie de DBASE IV, version 1.1

Problème d'ordre général : il faudra organiser des rencontres de concertations entre les utilisateurs de la Centrale et les fournisseurs des données devant l'alimenter pour une sensibilisation de l'importance de cet instrument pour l'analyse de la sécurité alimentaire. Il est prévu, dans le manuel de mise à jour, que les Animateurs Locaux doivent faire la publicité de la Centrale d'Informations.

Ainsi, la Centrale d'Informations est faiblement utilisée dans tous les pays membres du C.I.L.S.S visités. Elle ne parvient donc pas à jouer pleinement son rôle de « centralisation » des informations sur la sécurité alimentaire.

Pour accroître son taux d'utilisation et la rendre plus opérationnelle dans le cadre de l'amélioration des instruments de diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire, il faudra revoir l'aspect institutionnel de sa localisation, résoudre les difficultés techniques auxquelles elle est confrontée, situer et préciser les responsabilités et les rôles des différents intervenants dans le fonctionnement de la Centrale (Animateur Local, Chef du service abritant la Centrale et Gestionnaire de la Centrale), faire un choix adéquat du gestionnaire de la Centrale et réfléchir sur l'opportunité d'une Centrale uniformisée (unique, de format standard, complet et comparable) ou une Centrale adaptée à chaque pays et dont l'harmonisation se fera au niveau de l'Unité Centrale à NIAMEY.

Avant cela, il faudra remettre les centrales sur les rails (sur la piste de décollage) dans le sens de continuité du Projet DIAPER. Pour cela, un appui devrait être donné au gestionnaire pour que la collecte et la saisie des informations se fasse en vue de « boucher » les trous dans la Centrale et couvrir tous les domaines.

IV - Propositions et recommandations

Elles porteront sur plusieurs points : de la localisation de la Centrale à son fonctionnement. Elles doivent permettre de « remettre » dans les rangs les Centrales qui ont accusé du retard et de donner une impulsion aux Centrales qui se préparent au « décollage ».

Sur le plan de la localisation institutionnelle : il est souhaitable que la Centrale d'Informations, au vu de son rôle, soit directement rattaché à la structure chargée de l'analyse sur la sécurité alimentaire. Mais, dans les pays visités, cette structure est presque organisée en « Comité » interministériel parfois sans une localisation précise et avec des difficultés de moyens humains. La Centrale ne devant pas s'alimenter d'elle-même, il faudra alors placer la Centrale dans une structure qui permettra de couvrir une grande partie des quatre (4) domaines qu'elle contient. La direction de l'Agriculture est mieux placée dans ce cas, en tenant également compte de l'importance de l'agriculture dans ces pays. Cela permettra d'atténuer les difficultés de collecte notées ça et là. Mais, il faudra de cette direction (ou, dans le cas contraire, la structure abritant la Centrale) organiser impérativement des rencontres de concertation entre les utilisateurs et les fournisseurs, en vue de présenter aux uns les objectifs et le contenu de la Centrale et de passer des accords de coopération avec les autres pour une fourniture régulière des informations et pourquoi pas, insérer les maquettes de collecte de la Centrale dans les programmes de tabulation de ces fournisseurs d'informations.

Sur le plan technique : il faut d'abord, qu'on mette à la disposition des Etats membres du C.I.L.S.S., une copie des disquettes d'installation de la Centrale en vue d'une réinstallation en cas d'avarie du disque-dur.

Il faut ensuite qu'une copie de DBASE IV, version 1.1 (ou le logiciel dans lequel sera écrit les programmes de gestion de la Centrale) soit disponible au niveau du gestionnaire. Cela évitera les « piratages » qui sont souvent à l'origine des problèmes de configuration lors du démarrage du logiciel de gestion de la Centrale.

Il faut, enfin, qu'un ordinateur de grande capacité de disque-dur (1 giga octets) soit acquis pour le fonctionnement de la Centrale pour qu'en rythme de croisière, des difficultés d'espace-disque ne se présentent pas, surtout que le logiciel DBASE est gourmand en mémoire (encore plus lorsque des tests de saisie seront insérés).

Au niveau des rôles et responsabilités :

- le gestionnaire de la Centrale doit exécuter les tâches pour lesquelles il reçoit une indemnité. Il doit rendre compte à son chef de service et à l'Animateur Local, de l'état des collectes et de la saisie conformément à son planning ou à celui établi dans le manuel de mise à jour.

-
- le Chef du service abritant la Centrale doit superviser les travaux de mise à jour de la Centrale et prendre des mesures, de concert avec l'Animateur Local, pour résoudre les difficultés de collecte. En particulier, il peut envisager des rencontres de concertation sur la Centrale d'Informations.
 - enfin l'Animateur Local a un grand rôle et une responsabilité très importante dans le fonctionnement de la Centrale. Son premier rôle est de faire la publicité de cette Centrale comme mentionné dans le manuel de l'utilisateur. Mais rares sont les animateurs qui le font. C'est à se demander même si la disparition de la Centrale aura un effet sur eux. Si cette Centrale a un rôle à jouer dans l'amélioration des instruments de diagnostics pour la sécurité alimentaire, ils ne devront pas la laisser s'éclipser de cette façon là. Il est judicieux que leur indemnité soit indexée sur l'état de fonctionnement de la Centrale d'Informations. Aucun Animateur Local ne prend le risque de laisser l'Enquête Agricole se bloquer au cours d'une saison, mais cela n'est pas le cas pour la Centrale d'Informations. Si ce n'est pas un instruments comme l'Enquête, cela se comprendra mieux.

La responsabilité de l'Animateur Local se situe aussi dans le règlement des indemnités du gestionnaire de la Centrale. Il est difficile à comprendre pourquoi verser régulièrement des indemnités à une personne sans que le travail soit fait. Pire même, certains Animateurs Locaux ignorent dans quel état de mise à jour se trouve la Centrale (s'ils ne méconnaissent même pas les différentes tâches du fonctionnement de cette Centrale). Ils devront être impliqués dans la gestion de la Centrale tout comme le gestionnaire.

Si les Animateurs Locaux ne font pas leur rôle et ne prennent pas leur responsabilité, une pagaille s'installera dans la gestion de la Centrale. Le fait que la Centrale ait pu franchir l'étape du Projet DIAPER II dans les pays où les Animateurs Locaux sont désintéressés de la gestion de la Centrale est déjà encourageant et à inscrire au dynamisme du gestionnaire et de son chef du service.

Sur le plan des ressources humaines : les pays sont confrontés au problème de temps imparti pour le fonctionnement de la Centrale : « le gestionnaire ne travaille pas à plein temps sur la gestion de la Centrale ». En remarquant que ce problème se pose avec acuité dans les pays où le gestionnaire est un cadre supérieur (Ingénieur des Travaux Statistiques, (Ingénieur des Travaux Agricoles, Ingénieur Informaticien ou Economiste), il faudra faire un choix dans la désignation du gestionnaire. Il faut donc demander un agent (Agent ou Adjoint Technique de la Statistique, Agent Contrôleur des Travaux Agricoles, etc) et non un cadre. En effet, la première catégorie de gestionnaire est plus outillée dans les tâches de collecte à la base tandis que le seconde s'occupe de la mise en forme des données. Les cadres ont donc plus de charge, sont occupés à d'autres travaux (car il y a insuffisance de cadres dans nos pays et tout le monde le sait déjà) et très souvent, ils sont pris dans des tâches administratives (intérim du chef de service, représentation de ce dernier à des réunions, etc). Un autre facteur milite en faveur du choix d'un agent plutôt que d'un cadre : le montant des indemnités. La part des indemnités est faible dans la rémunération des cadres que dans celle des agents. La perte de ces indemnités se fera donc sentir dans la bourse des agents que dans celle des cadres. Les premiers feront tout pour préserver « ce

complément de salaire » tandis que les seconds seront indifférents à sa perte (du point de vue de part dans le salaire). Il faudra donc choisir un agent pour la gestion de la Centrale.

Divers plans :

Uniformisation ou harmonisation des Centrales ? Les difficultés d'un Centrale standard ont été décrites dans l'évaluation des pays. Une des conséquences est que les utilisateurs locaux ne se retrouvent pas dans cette Centrale et les variables pertinentes pour l'analyse de la sécurité alimentaire spécifiques pour chaque pays ne sont pas toutes prises en compte ou sont regroupées dans une rubrique « Autres ». Ne faudra-t-il pas s'inspirer d'exemple de base de données régionale qui s'appuie sur des bases de données nationales plus souples, plus flexibles et mieux adaptées aux réalités des pays? L'exemple de la base de données du commerce extérieur EUROTRACE peut être envisagé ici aussi.

Plan E.C.A. : afin de permettre certaines Centrales d'atteindre la ligne de départ et de donner à toutes les Centrales une impulsion de décollage, il faut mettre en place un plan ... E.C.A. visant à mobiliser des agents de collecte et de saisie pour appuyer le gestionnaire dans ses tâches de fonctionnement. Ceci demandera un appui financier supplémentaire certes mais est nécessaire pour rattraper le retard accumulé par les gestionnaires. Une fois que la Centrale aurait décollé, les Animateurs Locaux et les Chefs de service veilleront à ce qu'une propulsion continue soit maintenue afin d'atteindre rapidement la vitesse de croisière.

Relève du projet DIAPER III : à la fin du projet DIAPER III, la Centrale d'Informations doit continuer de jouer son rôle. Pour assurer la continuité du fonctionnement de la Centrale et ne pas retomber dans la même situation entre la fin du projet DIAPER II et le début du projet DIAPER III, il faudra que les tâches de fonctionnement de la Centrale soient d'ores et déjà inscrites dans les activités courantes de l'institution qui l'abrite. C'est le cas déjà au Cap-Vert et en Guinée-Bissau.

V - CONCLUSION

L'état des Centrales d'Informations dans les pays membres du C.I.L.S.S. ne permet pas de faire un bilan céréalier complet à partir de son contenu dans tous les pays. Pour diverses raisons, elles n'ont pas encore atteint l'étape d'une Centrale en vitesse de croisière comme cela était attendu dans le cadre du Projet DIAPER III et sont à différentes étapes de maturité dans ces pays.

Cette Centrale ne fonctionne pas encore au Cap-Vert. Elle est actuellement bloquée en Guinée Bissau et son contenu se trouve dans des disquettes au Tchad. Elles retrouvent difficilement le chemin de la piste de décollage au Niger et au Mali. Enfin, au Burkina et au Sénégal, elles ne parviennent plus à réunir l'énergie nécessaire pour amorcer leur envol, quoique pour le Sénégal, le bout du tunnel n'est plus loin.

Un appui extérieur est nécessaire pour dégager la Centrale de sa situation léthargique en ramenant les Centrales en retard sur la ligne de départ et les propulsant toutes dans une phase ascendante.

Une fois dans cette phase, tous les intervenants doivent jouer leur rôle et surtout assumer leurs responsabilités afin que le temps d'envol ne soit pas de courte durée et que la Centrale se grippe à nouveau.

Les grandes conclusions de l'Audit Informatique de la Centrale d'Informations se trouvent dans les pages qui suivent. Le diagnostic des routines a fait l'objet d'une annexe spécifique du présent rapport.